

"MIEUX SAVOIR
POUR MIEUX SERVIR"

26 MAR 1955

III^E SÉRIE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume 14, Numéro 8 — QUÉBEC
AVRIL 1955

328

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Vol. XIV, N° 8,
avril 1955,
QUÉBEC.

SOMMAIRE

La Semaine de la Survivance française (22 au 28 mai), Thème: *L'Acadie*.

ÉDUCATION ET FORMATION

Éditorial, *Message du Surintendant*, OMER-JULES DÉSAULNIERS, p. 554 — *L'esprit religieux chez les anciens Acadiens*, S.-E. MGR NORBERT ROBICHAUD, p. 555 — *Le sou de la Survivance*, MICHEL SAVARD, p. 557 — *La femme acadienne, Son rôle dans la survivance de la langue et de la culture*, MARGUERITE MICHAUD, p. 559 — *Le bicentenaire de la Déportation*, ADÉLARD SAVOIE, p. 562 — *L'Acadie en marche! Ce qu'il n'est pas permis d'ignorer*, J.-W. CARON, p. 565 — *L'Acadie louisianaise*, PAUL-ÉMILE GOSSELIN, ptre, p. 571.

LEÇONS-TYPES

Religion:

4^e, 5^e, 6^e et 7^e années, p. 574; 8^e, 9^e, 10^e 11^e et 12^e années, p. 578.

Langue française:

1^{re} année, p. 582; 2^e année p. 583; 3^e année, p. 584; 4^e et 5^e années, p. 585; 6^e et 7^e années, p. 587; 8^e et 9^e années, p. 592; 10^e, 11^e et 12^e années, *Le grand Dé rangement*, JEAN BRUCHÉSI, p. 598 — *Parlons bien*, BULLETIN No. 1, p. 603.

Mathématiques:

1^{re} année, p. 604; 2^e année, p. 604; 3^e année, p. 604; 4^e et 5^e années, p. 605; 6^e et 7^e années p. 605; 8^e et 9^e années, p. 605; 10^e année p. 606; 11^e année, p. 607; 12^e année, p. 608.

Histoire et Géographie:

1^{re}, 2^e et 3^e années, p. 610; 4^e, 5^e 6^e et 7^e années, p. 612; 8^e, 9^e 10^e, 11^e et 12^e années, p. 617.

RENSEIGNEMENTS ET DIRECTIVES

Cours de vacances pour le Personnel enseignant organisés par le Département de l'Instruction publique, p. 626 — *Les voyages de la Liaison française*, p. 630 — *Canada, 1955*, p. 631 — *Chemin de Croix avec Marie*, ARMAND CROTEAU, ptre., p. 631 — Canadian Passenger Association, p. 632 — *Chronique de Pédagogie*, M. Émile Lauvrière (1866-1954), MAURICE LEBEL pp. 3 et 4 de la couverture.

Semaine de la Survivance Française



DU 22 AU 28 MAI
1955



THÈME:

L'Acadie

1755 - 1955

Message du Surintendant

DANS l'histoire du Canada français, l'épopée acadienne est un joyau qui brille d'un vif éclat. Elle témoigne de la primauté des valeurs spirituelles. Elle est aussi un gage d'espérance pour les individus comme pour les peuples qui, à l'heure actuelle, souffrent de persécution.

Lorsqu'en 1755 quelques milliers d'Acadiens furent dépossédés de leurs biens et dispersés sur une immense étendue de territoire, on aurait pu croire que ce valeureux petit peuple allait s'éteindre. Et pourtant, deux siècles plus tard, sur ce même sol d'où on les avait si odieusement chassés, ils ont non seulement repris racine, mais ils se sont si bien déployés, qu'ils forment maintenant un groupement vigoureux qui a sa vie propre. La nation acadienne possède en effet sa presse, sa radio, son enseignement primaire, secondaire et universitaire, son clergé, son épiscopat, son élite. De la Baie des Chaleurs à la Baie Ste-Marie se dressent des églises acadiennes, même des cathédrales, et l'on entend des voix au savoureux accent acadien, qui font rayonner la foi catholique et la culture française dans toutes les provinces maritimes.

A quoi attribuer cette éclatante renaissance d'un peuple voué à la mort, sinon aux ressources spirituelles dont son âme a toujours été si riche ? Dans leur exil, réduits au plus extrême dénuement, les Acadiens ont toujours conservé un indéfectible attachement à leur foi, à leur langue et à leurs traditions. Ils ont su défendre leur âme contre toute pénétration étrangère. Ils sont restés eux-mêmes avec tenacité, sans la moindre défaillance.

L'histoire du peuple acadien offre un magnifique exemple de fidélité, de courage et de persévérance. Elle est aussi un rayon d'espoir pour tous ceux qui, de par le monde, luttent en silence pour la préservation de leur âme, car elle montre qu'aucune puissance temporelle ne peut étouffer la flamme de l'esprit.

Publié à l'occasion de la semaine de la Survivance française, qui se tiendra cette année du 22 au 28 mai, ce numéro spécial de « L'Enseignement primaire » est entièrement consacré à l'Acadie. Tous les éducateurs trouveront, aussi bien pour eux-mêmes que pour leur enseignement, grand profit à parcourir ces pages.

Cette année marque le deuxième centenaire du « grand dérangement ». De nombreuses manifestations souligneront cet événement. J'engage fortement tous les maîtres et maîtresses à profiter de la semaine de la Survivance française, pour accroître le patriotisme de leurs élèves et leur attachement au passé, en évoquant pour eux l'histoire glorieuse du peuple acadien, auquel nous offrons l'hommage de notre profonde admiration.

Le Surintendant de l'Instruction Publique
OMER-JULES DÉSAULNIERS,

L'esprit religieux chez les anciens Acadiens

par

S. E. Mgr Norbert Robichaud,
Archevêque de Moncton

Il y a quelques années j'avais le bonheur de m'entretenir pour la première fois avec un historien canadien bien connu. Comme je le savais intéressé alors à l'histoire de l'Acadie, je lui posai la question suivante :

— « Comment se fait-il, Monsieur, que les Acadiens rapatriés en France firent tant d'efforts pour revenir en Amérique ? N'étaient-ils pas en pays de connaissances ? Un siècle et demi seulement — **de 1604 à 1755** — les séparait de leurs ancêtres français. Là où ils furent rapatriés, ils durent trouver des cousins, qu'une communauté de sang devait tout naturellement rapprocher. Quand nous allons en Louisiane, nous fraternisons avec nos cousins de là-bas, et pourtant deux cents ans — **de 1755 à 1955** — nous ont tenus séparés. Pourquoi les Acadiens, expulsés sans doute, mais transportés dans le pays d'origine de leurs pères, s'empreschèrent-ils de revenir s'établir en Gaspésie, sur la côte sud-est du Nouveau-Brunswick, sur l'Île du Prince-Édouard et au Cap-Breton ?

— « Excellence, me répondit l'historien en question, la raison de cette obstination des Acadiens à revenir en leur pays est à chercher ailleurs. Rappelez-vous que nous sommes à la veille de la révolution française, et que les Acadiens furent ramenés en France à une époque extrêmement difficile. En ces temps troublés, on fermait et on brûlait les églises, on emprisonnait ou exilait les prêtres, la religion était mise au ban de l'État. Quelle ne fut pas la déconvenue des nouveaux arrivés ! Eux qui avaient toujours vécu avec le prêtre, qui ne pouvaient se passer des secours de la religion, qui s'étaient profondément attachés à l'Église, leur mère. C'est la raison profonde pour laquelle ils préférèrent s'exiler de nouveau et retourner dans le pays d'où ils avaient été chassés, mais où ils avaient joui d'une grande liberté de conscience et de l'exercice de leur religion.

Cet attachement à la religion, et au prêtre qui la représente au sein du peuple, remonte sans doute aux origines mêmes de la colonie. Nous savons, en effet, par l'histoire, que les Acadiens actuels sont les descendants des pionniers venus de France à diverses dates, en 1632 avec le commandeur de Razilly, de 1639 à 1649 avec Charles d'Aulneay, et en 1651 avec Charles de Latour. Il s'agit tout au plus d'une centaine de familles, recrutés dans les provinces de l'Ouest de la France — *Bretagne, Anjou, Maine, Poitou et Touraine*, et d'où est sortie toute la population acadienne d'aujourd'hui.

Or, tous ces pionniers apportaient avec eux une foi robuste, des mœurs saines et pures, une pratique religieuse fidèle et générale. La France d'alors est en pleine apogée, non seulement au point de vue national et culturel, mais aussi au point de vue religieux. Un merveilleux renouveau chrétien a pour auteur des âmes d'élite comme le *Cardinal de Béralle*, le *Père de Condren*, *Monsieur Olier*, *saint Vincent de Paul* et *saint Jean Eudes*. Un puissant courant de spiritualité — on l'appelle l'école française — se répand non seulement chez les prêtres et dans les communautés religieuses, mais aussi chez le peuple, parmi les laïques dans toute les classes de la société. Il est donc hors de doute, que les ancêtres des Acadiens ont dû être profondément influencés par l'ambiance religieuse fervente de leur pays d'origine.

Un autre facteur qui contribua beaucoup à entretenir et à accroître l'esprit religieux de la colonie grandissante fut l'excellence et le zèle du clergé, qui la desservit depuis les origines jusqu'en 1955. Les premiers gouverneurs s'étaient beaucoup souciés de procurer à leurs colons le ministère de prêtres. Ainsi le *Sieur de Monts*, quoique protestant, s'était fait accompagner en 1604 par un jeune abbé du diocèse de Paris, l'*abbé Nicolas Aubry*. En 1610, *Poutrincourt* amena avec lui un *abbé Fléché*, qui exerça le saint ministère non seulement au profit des colons, mais aussi parmi les sauvages dont il convertit le chef *Membertou* et une vingtaine de membres de sa tribu. Puis, ce sont les Religieux — les « *Pères* » comme disent encore les Acadiens — qui arrivent au pays. Les Jésuites ouvrent la liste avec les *Pères Biard et Massé*; puis, ce sont les fils de Saint François, les Récollets d'abord, les Capucins ensuite. Sous la domination anglaise, nous trouvons à côté des prêtres séculiers, les Récollets encore, les Sulpiciens, et les prêtres du Séminaire de Québec.

Enfin la vie dure, souvent héroïque du petit peuple établi sur les bords de la Baie Française servit à lui forger une âme forte et tenace, étrangère à la mollesse et au laisser-aller qu'engendre le luxe et le confort. Donnons ici la parole à l'historien contemporain de l'Acadie, le *Révérénd Frère Antoine Bernard, c.s.v.*: « L'isolement le plus complet, la lenteur des travaux d'assèchement des marais, le grand silence vaporeux où se trouvaient habituellement plongés les Acadiens, entre la double verdure de la mer et de la forêt, n'avaient pas tardé à distiller dans leurs âmes de Berrichons, de Poitevins, de Tourangeaux, le fluide de la mélancolie bretonne. L'incessante menace des déprédations bostonnaises accentue davantage cette disposition d'esprit. Elle donne à l'Acadien une attitude défensive et méfiante. Elle dépose en son âme les germes d'une résignation passive, d'un stoïcisme heureusement adouci par les consolations de la religion catholique. Et ici, nous atteignons le fond même de cette âme close, à tendances mystiques. Pour elle, la bonne et la mauvaise fortune, l'abondance ou la disette, succès ou revers, tout s'éclaire des rayons de la foi. Dans la bouche de l'Acadien, le mot *Providence* est le dernier mot de toute question, et la décision du prêtre constitue d'ordinaire un jugement sans appel ».

Cette triple circonstance — origines profondément religieuses, ministère d'un clergé apostolique, esprit d'héroïsme des pionniers — suffit à expliquer le profond sentiment religieux que l'on découvre dans l'âme acadienne à toutes les périodes de sa douloureuse histoire. Or, trois tiges extrêmement vivaces prirent racine dans ce germe puissant: une foi en Dieu simple et confiante, une dévotion filiale à Notre-Dame de l'Assomption et une fidélité inaltérable en notre Mère la Sainte Église.

Or — qu'on ne l'oublie jamais — c'est à ces valeurs éminemment surnaturelles que les anciens Acadiens doivent leur foi en l'avenir, leur courage dans l'épreuve, leur immense espoir de survivance et leur entêtement à rester eux-mêmes. Puissent les Acadiens d'aujourd'hui — de même que leurs frères dans la foi et dans l'esprit, qui cherchent en eux un exemple et une vertu — garder toujours vivante dans leur cœur la forte leçon de foi, d'espérance et de charité, qui se dégage de l'histoire, actuellement deux fois séculaire, du peuple martyr.

S. E. Mgr NORBERT ROBICHAUD.

Le Sou de la Survivance

par

Michel Savard,

Inspecteur général des Écoles primaires catholiques.

AVEC la Semaine de Fierté Nationale revient la collecte annuelle que l'on a appelé « *Le Sou de la Survivance Française.* »

Cette semaine de Fierté nationale doit être avant tout une semaine d'éducation intense. Elle a pour but, en effet, d'éclairer les intelligences sur l'histoire si glorieuse de la race française en Amérique et sur sa mission providentielle au Nouveau Monde; de réchauffer les cœurs au contact des grandes âmes que furent nos fondateurs, nos militaires, nos apôtres, nos martyrs, nos évêques, nos prêtres, nos familles chrétiennes, nos éducateurs qui ont fait du Canada français un pays prospère et plein d'avenir, où il fait bon vivre et auquel on est heureux d'appartenir.

La semaine de fierté nationale doit viser principalement à affermir les volontés chez nos jeunes, afin qu'ils deviennent les dignes successeurs de ceux dont on a pu dire, que leur vie a été une épopée, soit une longue suite d'actes héroïques.

La semaine de fierté nationale n'ambitionne pas seulement de faire vibrer les cœurs au souffle du patriotisme, elle veut surtout tremper des caractères, faire de nos jeunes des chrétiens et des citoyens accomplis, à l'esprit éclairé, au cœur bien placé, à la volonté inébranlable de répondre à leur vocation de catholiques et de français.

Cette vocation implique un grand sens de la solidarité nationale et un réel souci de participer personnellement, même au prix de sacrifices, aux œuvres nationales, aux entreprises patriotiques.

Le Conseil de Vie Française qui travaille constamment à la sauvegarde des intérêts de tous les groupements français du pays, surtout de ceux qui luttent héroïquement au milieu de difficultés presque insurmontables et l'Association Canadienne des Éducateurs de Langue Française qui s'efforce de faire pénétrer jusqu'au fond des âmes la culture française sont de ces œuvres nationales, ces entreprises patriotiques que chacun de nos élèves peut aider par contribution personnelle.

L'année 1955, qui marque le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens, fournit une occasion merveilleuse aux enfants de la province de Québec, d'offrir au Conseil de la Vie française, dont le Président est d'Acadie, une généreuse obole en tribut d'admiration aux Acadiens, en hommage à l'héroïsme de ceux qui ont été opprimés mais non vaincus. Ce serait là une preuve non équivoque de la fécondité de l'idéal de ceux dont le courage héroïque, l'indomptable intrépidité et l'inlassable tenacité ont assuré non seulement la survivance, mais encore l'épanouissement de la vie française en Acadie.

Bien d'autres raisons certes porteront tous les éducateurs à inviter les enfants de la province, à un geste conscient de générosité envers les nôtres qui sont dans le besoin. De multiples déclarations malheureuses, faites ces derniers temps, nous ont rappelé qu'il est encore de nombreux groupes de Français, dans plusieurs provinces du pays, qui souffrent, qui luttent et qui sont opprimés à cause de leur langue et de leur foi. Pouvons-nous rester insensibles aux malheurs de ceux qui sont nos frères par le sang et par la foi? Évidemment non!

Songons que, faute de ressources financières, des centaines, des milliers de petits Canadiens français n'ont pas d'écoles catholiques et françaises et, à cause de cela, sont exposés à perdre leur langue et leur foi. N'est-ce pas ce qui a révélé le dernier recensement national?

Notre pays a besoin de lutteurs opiniâtres, il a besoin de chefs éclairés, il a besoin d'apôtres au cœur de feu, il a besoin de héros. Où les trouvera-t-il sinon parmi nos élèves d'aujourd'hui?

Or, qui communiquera à ces élèves le feu sacré du patriotisme, d'un patriotisme raisonné, qui saura donner et se donner pour assurer à ses frères éprouvés des écoles catholiques et françaises, des journaux français, des postes de radio française et tous les moyens de vivre normalement leur vie de Canadiens français.

Nous savons que tous nos éducateurs auront à cœur de profiter de la Semaine de Fierté nationale pour communiquer à leurs élèves l'ardeur patriotique et religieuse qui consume leur âme et pour les inviter à participer généreusement à la campagne du « *Sou de la Survivance.* »

MICHEL SAVARD, i.g.

« **GRAND-PRÉ!** Ici nul n'en a souvenance,
Mais il vit dans l'histoire et la vieille romance ».

Pamphile LEMAY

La femme Acadienne

SON RÔLE DANS LA SURVIVANCE DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE

par

Marguerite Michaud, m.a., ph.d.

Diplômée de la Sorbonne (Paris).

« Quand le premier colon de ce pays voulut se ménager un soutien, il appela les petites filles de France à partager ses dures besognes et son effroyable isolement. S'il est une particulière beauté en notre histoire, c'est la collaboration de la femme à toutes les grandes choses que nous avons accomplies. » (M. le chanoine Groulx).

CETTE citation s'adapte d'autant plus à notre femme acadienne, qui subit en plus les misères et les vicissitudes de la déportation et maintint une résistance extraordinaire, pour sauvegarder sa langue, sa mentalité et sa foi.

Notre première héroïne acadienne fut sans aucun doute notre arrière grand-mère, brave, courageuse, intrépide, ne craignant ni les dangers ni les périls de colonisation. Éprise d'un bel idéal de foi, de devoir, notre mère acadienne a toujours été cette femme dépareillée dont parle si peu l'histoire.

Sous la direction de De Razilly les premières familles françaises arrivèrent en Acadie en 1632 et s'établirent à la Hève; son successeur d'Aulnay transporta les colons à Port-Royal. D'Aulnay semble donc être le véritable fondateur de l'Acadie terrienne et agricole, de l'Acadie isolée qui pendant un siècle jusqu'à 1755 vivra à petit bruit sur les bords de la Baie Française (*Bay of Fundy*).

Et que dire de l'éducation à cette époque? Laissons parler les sources historiques. « Dans l'une des écoles, les religieux missionnaires instruisaient les enfants des colons et des indigènes, tandis que l'autre était réservée aux jeunes filles du pays, y compris celles du gouverneur. Madame de Brice, dame d'Auxerre, gouvernante des enfants d'Aulnay, dirigeait les études des jeunes filles. Elle compte parmi ces héroïnes qui ont tant fait pour notre pays, émule dans l'abnégation de Marguerite Bourgeoys, de Madame de la Peltrie et de Jeanne Mance; elle joue en Acadie le même rôle que ses sœurs de dévouement au Canada français. » (Le Gresley: « L'enseignement du français en Acadie. »)

Dès 1684, une des Religieuses de Marguerite Bourgeoys fonda un couvent à Port-Royal; malheureusement les archives de la Congrégation ayant été détruites par le feu, l'on ne sait le nom de cette femme courageuse; nous ignorons également le nom de la Religieuse qui alla fonder un couvent à Louisbourg en 1724.

La prochaine grande femme acadienne qui se présente à nous est bien « *Évangéline* ». Pour nos lecteurs si bien avertis, est-il nécessaire de tracer le pèlerinage douloureux d'Évangéline Bellefontaine dans les États inhospitaliers de Massachusetts, de Pennsylvanie et des Carolines ? Est-il nécessaire de faire revivre le calvaire de 1755 ? Évangéline est bien le symbole de la femme acadienne en exil. Lorsque M. le sénateur Léger voulut tracer l'histoire de son peuple sous forme de roman, il intitula son livre : « *Elle et Lui* » — tout simplement pour que ce titre serve de pseudonyme à toutes les familles acadiennes.

Après le long exil ce fut la période de noir oubli, de longue convalescence. Mais la race acadienne ne périt pas. Nos mères héritières des vertus fortes ont pu surmonter les misères et les épreuves; dans un langage mélodieux mais parfois archaïque, elles ont su maintenir le parler et la religion du foyer. Le Révérend Frère Antoine Bernard dans l'« *Histoire de la Survivance Acadienne* » nous dit : « *A défaut d'écoles organisées, c'était surtout les mères acadiennes qui se firent les premières institutrices de leurs enfants et qui leur apprirent en même temps à aimer Dieu et à épeler son nom.* »

Dans l'histoire de la Renaissance, quelques figures féminines ont laissé une marque très forte dans la reconstruction de la vie française. Au Madawaska « *Ce que les hommes savants et apostoliques n'auront pas tenter, une femme va l'accomplir.* » (Thomas Albert — « *L'Histoire du Madawaska* ».) L'humble et sainte religieuse qui accomplit cette œuvre portait le nom de Mère Maillet et l'on dira que son établissement de l'Hôtel-Dieu de St-Basile clôt l'âge de fer du Madawaska et marque l'aurore d'une ère de véritable progrès. Aussi fut-il opportun de nommer le premier collège féminin établi dans la région « *Collège Maillet* » fondé il y a à peine quelques années, dirigé par les Hospitalières de St-Joseph et affilié à l'Université St-Louis d'Edmundston.

La Mère Pagé est le premier grand personnage à faire du vrai service social en Acadie; éprise de l'idéal de sacrifice et de devoir, elle s'occupera de ses malades dans la Lazaret de Tracadie, autre institution dirigée par les Hospitalières. Aujourd'hui l'œuvre des hôpitaux dans les centres acadiens est bel et bien administrée par un personnel français et catholique, équipée d'un groupe de gardes-malades qui font honneur à leur profession.

En évoquant le nom de Tracadie nous pensons au Père LaFrance, d'esprit apostolique, qui voulut dès 1856 fonder un couvent français à Memramcook; il chercha d'abord l'autorisation de son Évêque, Mgr Connolly pour l'invitation d'une communauté « *capable d'enseigner le français à ses petites Acadiennes* ». Son Excellence crut bon de refuser. Toutefois le couvent fut fondé en 1873 et placé sous la direction des Sœurs de Charité de St-Jean. Que d'éloges, que d'honneurs, que de grandes marques d'estime et de considération reviennent à ces quelques Religieuses françaises de ce groupe; faisant partie d'une autre communauté elles ont dû faire bien des sacrifices sous les directives d'une autre mentalité. Toutefois par un acte de Rome en 1923, les Acadiennes se séparèrent des Sœurs de Charité et fondèrent leur propre communauté. Aujourd'hui, les Religieuses Notre-Dame du Sacré-Cœur dirigent le magnifique Collège Notre-Dame d'Acadie (*Moncton*), premier Collège féminin au Nouveau-Brunswick; en plus elles enseignent dans de nombreux couvents au Nouveau-Brunswick, et en Nouvelle-Écosse; leur travail dans le domaine culturel et éducatif se lie intimement au progrès de l'élément français en Acadie.

Une autre congrégation nationale exerce une influence considérable; je veux référer aux Filles Marie de l'Assomption, communauté fondée par Son Excellence Mgr Arthur

Melanson, premier archevêque de Moncton. La rapide croissance de cette autre communauté acadienne avec Maison-Mère à Campbellton est indice de la grande impulsion en domaine religieux, éducatif en Acadie et justifie la vérité: « *Survivance par l'éducation de la famille, l'éducation de la mère Acadienne.* »

Quelques autres Religieuses, quoique non Acadiennes de fondation, ont contribué à la formation de notre éducation féminine: Les Filles de Jésus, Les Filles de la Sagesse, les Religieuses Jésus-Marie, Les Religieuses Notre-Dame du Bon Pasteur, les Ursulines de Québec, les Sœurs des SS. Cœurs de Jésus et de Marie, les Sœurs Maristes. Mère Léonie, dont le procès de canonisation est présenté à Rome, fonda les Sœurs de la Sainte-Famille à St-Joseph de Memramcook. Si l'on semble insister sur les communautés religieuses, c'est parce que nous leur devons le mérite d'avoir maintenu la langue française en Acadie en ce siècle d'abandon. Monsieur Lauvrière nous dit bien (*Tragédie d'un Peuple*): « *L'immense majorité de nos institutrices bilingues sortent de ces couvents, où elles ont appris à aimer la langue française tout en étudiant soigneusement par devoir la langue anglaise.* »

La situation a changé tant soit peu de nos jours. Nombreuses sont les institutrices laïques qui se consacrent à l'enseignement, car, il faut le dire, le programme scolaire évolue constamment à l'avantage du peuple Acadien. Peu à peu, les droits français se revendiquent, l'école devient plus francisée grâce à la lutte de nos chefs religieux et laïques, à l'Association Acadienne d'Éducation. Il n'est donc pas surprenant de voir *madame Alban Blanchard*, présidente de la New Brunswick Teachers' Association; *Alexandrine LeBreton*, secrétaire-adjointe de ladite association; *Lorraine LeBlanc et Angèle Godin* vice-présidente et secrétaire de l'Association des Instituteurs Acadiens (AIA); de nombreuses Acadiennes surintendantes-adjointes d'éducation de comté, des femmes Acadiennes au Collège Pédagogique (*École Normale*) de Frédéricton.

L'Acadienne d'aujourd'hui c'est la mère de famille qui continue le rôle créateur que Dieu lui a assigné. C'est la Religieuse qui, dans son cloître ou dans son couvent, continue méthodiquement son devoir de formation intellectuelle de l'élite acadienne. C'est l'institutrice qui se dévoue à la tâche ingrate de l'enseignement dans la « *petite école* » — celle qui ne craint pas de dépenser ses quelques dollars, gagnés bien péniblement, pour se perfectionner aux cours pédagogiques. C'est la garde-malade qui continue l'œuvre de Mère Pagé; c'est la jeune secrétaire qui s'initie aux grandes affaires du monde commercial actuel; c'est l'artiste — *Marie-Germaine LeBlanc, Claudette LeBlanc, Anna Malenfant, Jeanne Léger*, musiciennes du poste acadien CBAF. Jusqu'à tout dernièrement, nous avons trop de luttes pour penser à la culture des beaux-arts: il fallait d'abord « *subsister* ».

Survivance de l'Acadie par l'éducation de la femme — mot d'ordre qui s'accroît de plus en plus aujourd'hui. A travers nos dernières réalisations, jetons un dernier coup d'œil sur la mère acadienne d'autrefois: fervente chrétienne, noble de cœur et d'esprit, à côté de son époux, elle défriche les premières terres de notre colonie ne craignant ni les sacrifices ni les misères. Imbue de principes aussi forts qu'élevés, douée d'un sens irréprochable du devoir, elle collabore fidèlement à toutes les œuvres chrétiennes de la patrie. C'est à cette mère acadienne, douée d'un caractère noble et puissant, d'un profond sentiment religieux, d'une résistance à toute épreuve que nous devons l'énergie, la tenacité, l'endurance de notre Acadie ressuscitée.

MARGUERITE MICHAUD.

Le Bicentenaire de la Déportation

par

*Adélarde Savoie,
organisateur général des fêtes acadiennes*

SI l'on se place dans la perspective de l'histoire universelle, la dispersion des Acadiens peut nous apparaître comme un épisode de signification négligeable, sans répercussion sur la vie des nations.

Mais, par contre, elle se présente comme un événement saillant, peut-être unique, dans le passé des peuples civilisés. Il y eut bien des persécutions de masse, mais sur le territoire, même; il y eut des exils, mais de cas particuliers ou du moins de groupes limités.

Jamais un peuple entier n'a été affecté aussi totalement par l'exécution d'un projet si audacieux de la part d'un conquérant. Les deux puissances rivales n'étant pas en guerre à ce moment, et les Acadiens constituant un peuple inoffensif et sans reproche dans les démêlés internationaux, cet exploit de la Déportation nous apparaît d'autant plus brutal pour l'auteur et d'autant plus désastreux pour le peuple victime.

Ce n'est pourtant pas au point de vue de l'histoire universelle que se placent les Acadiens pour la célébration des fêtes de l'été prochain. Résolument ils s'abstiennent de demander au tribunal de l'histoire le jugement des responsables. En élaborant le programme, le Comité d'organisation écarte soigneusement les polémiques historiques susceptibles d'éveiller les rancunes et les passions. Que ces sujets de controverse soient mis à l'étude par les historiens à la recherche de la vérité objective dans le sobre décor d'un cabinet de travail.

Les fêtes acadiennes de 1955 sont pour la masse; elles ont un objectif très positif, tonifiant. Reconnaissance envers la Providence, hommage aux ancêtres, fierté nationale, confiance dans l'avenir, elles incarnent tous les sentiments profonds d'un peuple ressuscité qui chante à Dieu et à Notre-Dame son hymne d'action de grâce et qui, dans un élan de piété filiale, honore la mémoire des ancêtres qui ont colonisé le pays en y implantant les vertus de la race et qui ont traversé l'épreuve pour le sauvegarder et le reconstituer.

A juste titre, on célèbre l'année du bicentenaire dans toute la plénitude de son incidence historique. Ainsi en Louisiane on fête l'arrivée des Acadiens au pays des bayous, ce qui représente un enrichissement considérable pour cet État privilégié. Les fêtes comportent donc un sens très joyeux et l'on perçoit à peine une allusion au grand drame historique qui a déclenché cette migration.

Dans la vieille Acadie, l'occasion était trop belle pour ne pas mettre en évidence d'autres étapes de notre histoire et dépasser du même coup les cadres d'un seul événement. On a voulu inclure davantage dans ces fêtes commémoratives et réaliser une vaste synthèse de l'histoire acadienne. On y évoque donc quatre dates principales qui par un heureux hasard constituent des anniversaires.

1955. L'Acadie contemporaine, ressuscitée, florissante, appelle tous ses enfants dans la ville archiépiscopale du Métropolitain d'Acadie pour remercier la Providence et sa Patronne céleste de toutes les bénédictions reçues depuis deux siècles. C'est le sens de la fête qui a lieu à Moncton le 11 août. C'est une invitation aux Acadiens eux-mêmes, à leurs amis et à leurs concitoyens, de prendre conscience de leur force, de leurs ressources, de leurs institutions. L'Acadie convie tout le monde à une grande fête de famille, à de magnifiques réjouissances qui doivent faire ressortir le miracle de la survivance acadienne, et inspirer un lendemain prometteur.

1855. Memramcook, première paroisse acadienne fondée après le Grand Dérangement, symbole de la fidélité acadienne au milieu des épreuves et témoin de nos premières tentatives de réveil national. L'Acadie est encore haletante à l'aurore de la renaissance. Nous sommes à un tournant de l'histoire acadienne. Cette époque marque un trait d'union entre le siècle obscur qui a suivi la Déportation et celui qui devait consacrer le relèvement de notre peuple.

L'abbé Casgrain a écrit que la plus grande épreuve des Acadiens n'avait pas été la Dispersion mais l'abandon intellectuel complet dans lequel ils avaient été laissés pendant un siècle. C'est la période cachée, dont l'histoire n'a pas été intégralement racontée, faute de documents, mais qui n'en reste pas moins glorieuse. Elle recèle trop de valeurs humaines, de tenacité dans la souffrance, de fidélité à la religion, à la langue et aux traditions pour que nous ne rendions pas un vibrant hommage aux preux qui en ont été les artisans.

L'Acadie de 1855, c'est aussi un réveil, une prise de conscience, une première lueur d'espoir. Avec son Séminaire Saint Thomas, fondé en 1854 à Memramcook, le Père Lafrance venait de poser le jalon qui allait susciter en succession rapide toute une série d'institutions durables. Plusieurs des pièces maîtresses de notre échafaudage national ont vu le jour au cours de cette période qu'on appelle avec raison l'aurore de la renaissance.

1755. C'est l'Acadie sous le coup de l'épreuve. A Grand-Pré, le 15 août, fête nationale des Acadiens et fête de notre Patronne, la Vierge de l'Assomption,

notre souvenir s'inclinera devant les affres du Grand Dérangement. Sur les lieux mêmes de la Dispersion, sur cette terre de martyrs rendue sacrée par l'holocauste d'un peuple, à l'ombre de l'église-souvenir, face à la symbolique statue d'Évangéline, les descendants de la grande famille acadienne s'agenouilleront avec émotion pour vénérer la mémoire de leurs aïeux déportés, pour renouveler leur serment de fidélité à toutes ces valeurs profondes pour lesquelles ils ont accepté le suprême sacrifice. Ils en profiteront également pour signifier leur volonté ferme de continuer l'œuvre de leurs pères sur cette terre de prédilection et d'y réaliser pleinement les desseins de la Providence.

1655. C'est l'Acadie des colonisateurs venus de France. On ne pouvait laisser passer une si belle occasion de proclamer les origines françaises du Canada et de rendre hommage aux hardis pionniers qui sont venus les tout premiers tenter l'établissement d'une colonie européenne en territoire nord-américain. Cela était d'autant plus facile que l'année 1955 marque le 350^e anniversaire de la fondation de Port Royal. Et c'est ainsi que les grandes fêtes officielles se termineront le 16 août à l'ancien Port-Royal, sur le site même de l'habitation de Champlain, dont la réplique fidèle a été reconstruite quelques années passées et constitue aujourd'hui l'un des monuments historiques les plus recherchés.

Quatre dates, quatre périodes, quatre centres, quatre fêtes. Et ces fêtes auxquelles les visiteurs de l'extérieur voudront participer seront comme l'apogée d'une longue suite d'événements. De fait, une année entière commençant à la mi-août 1954, a été consacrée à cette série d'anniversaires. L'ouverture officielle fut marquée le 15 août dernier par des cérémonies spéciales dans tous les centres acadiens. Et au cours de l'année, une vingtaine de régions organisent des fêtes à des dates de leur choix, accentuant les souvenirs historiques à caractère local. Ainsi donc les célébrations du bicentenaire s'échelonnent sur toute l'année.

Un travail immense a déjà été fait. Et l'on peut dire qu'aujourd'hui toute l'Acadie marche vers un même idéal, sous la poussée d'une inspiration commune. Elle bénéficie d'une publicité généreuse dans tous les milieux et ses enfants, dépassés par l'ampleur de ces fêtes bicentenaires, grandissent en courage et en fierté pour se remettre à la tâche avec une ardeur renouvelée, afin que le prochain siècle soit vraiment le « siècle de l'Acadie ».

ADÉLARD SAVOIE,

L'Acadie en marche !

CE QU'IL N'EST PAS PERMIS D'IGNORER

par

J.-W. Caron,
inspecteur général adjoint des écoles primaires.

« La première loi de l'histoire est de n'oser rien dire de faux et d'oser dire tout le vrai. »

Léon XIII. *Saepe* numéro (18 août 1883).

LES fêtes bicentennaires de la déportation des Acadiens nous fournissent l'occasion de rappeler l'importance qu'il y a, non seulement pour les Acadiens, mais pour tous les Canadiens d'origine française, de jeter un regard sur l'histoire de ce merveilleux petit peuple qui s'achemine vers ses glorieuses destinées avec une assurance digne de la plus grande admiration.

Les cadres restreints de cet article ne nous permettent pas de mettre en lumière toutes les étapes de l'histoire acadienne avec un développement convenable; aussi nous bornerons-nous à souligner les faits saillants, les têtes de chapitres qui pourraient guider nos instituteurs et nos institutrices dans la préparation de leurs leçons ou de leurs causeries. C'est une espèce de programme que nous proposons aux éducateurs de la jeunesse de chez-nous en vue d'une meilleure formation patriotique et nationale.

Nos considérations porteront donc sur les points suivants:

- a) l'importance de l'enseignement de l'histoire dans l'éducation des jeunes;
- b) la nécessité de donner cet enseignement selon les données de la plus saine méthodologie;
- c) les phases de la vie acadienne et les leçons qui s'en dégagent.

A

Les individus ont une personnalité, les peuples aussi !

Selon sa façon de vivre, de penser et d'agir, chaque peuple devient différent de ses voisins et c'est bien ainsi. Le propre de chaque entité sociale est de conserver les caractéristiques qui la distinguent des autres sans quoi, elle perdrait son originalité et par suite, toute sa valeur.

Pour nous soutenir, nous avons tous un passé de vie matérielle et spirituelle et, chaque fois que nous le reproduisons dans le présent, c'est comme un anneau que nous ajoutons à la longue chaîne de nos traditions et de nos habitudes. Notre *patrimoine* s'enrichit par l'addition de nos richesses, de nos réalisations, de nos consolations voire même de nos peines et de nos épreuves.

De même que les individus participent à la grandeur et à la puissance de la société à laquelle ils appartiennent, de même aussi, les peuples contribuent au bonheur de la grande société internationale, par l'apport de leurs vertus, de leur savoir et de leur prestige.

Mais afin de concourir au développement de sa personnalité physique et morale, selon ses innéités, chaque groupement humain doit d'abord se connaître, pour s'identifier au milieu des autres types raciaux et ensuite pour se situer dans le grand tout social. Pour accomplir sa destinée, il doit remonter à ses origines s'il veut exploiter le riche *patrimoine* qu'il a reçu en héritage. Les grandes leçons de l'histoire lui sont nécessaires s'il veut aborder l'avenir sans trahir et s'il veut être en mesure de conditionner sa vie matérielle et spirituelle selon les normes établies.

C'est donc par une étude sérieuse et approfondie de son pays, que le jeune homme pourra relier le passé au présent et envisager l'avenir avec confiance. En s'engageant sans hésitation dans les voies tracées par les ancêtres, il prendra réellement conscience de ses propres responsabilités.

Il est un autre aspect de la question que les éducateurs ne doivent pas négliger. En plus d'enseigner à chacun ses devoirs, l'histoire contribue largement à la formation religieuse, morale, sociale et intellectuelle des individus par les richesses incomparables dont elle dispose et par les moyens propres à soutenir l'intérêt dont elle est abondamment pourvue. L'étude de l'histoire pique l'attention, discipline la mémoire, fortifie l'imagination et affermit le jugement; elle contribue encore à l'éducation de la conscience, à la formation du cœur et de la volonté par les nombreux exemples qu'elle cueille dans la vie des hommes du passé.

Elle met encore en lumière les rouages administratifs qui régissent la vie des nations et, par voie de conséquence, elle apprend aux hommes le respect des droits de chacun; elle leur enseigne la justice et la charité, ces liens de solidarité qui doivent unir les membres d'une même société nationale; elle ne néglige pas, pour cela, les devoirs envers les autres nations avec lesquelles il faut chercher à vivre en harmonie sans, pour cela, sacrifier ses propres intérêts.

Si nous ajoutons, enfin, les indications que l'histoire nous fournit sur l'action de la Providence dans les événements qui se sont succédé, depuis le début de la colonie, et l'influence que l'Église catholique n'a jamais cessé d'exercer, pour notre plus grand bien, dans la société familiale, politique et sociale, nous avons là, je crois, suffisamment de motifs pour admettre que l'enseignement de l'histoire doit être considéré comme l'une de nos forces nationales.

B

Mais pour que l'enseignement de l'histoire puisse contribuer à la formation du véritable citoyen, de celui qui sera fier de ses origines et qui saura organiser sa vie en vue du bien commun, il faut que chaque instituteur de notre Province connaisse réellement son métier. Nul ne peut s'intituler professeur d'histoire s'il n'est pas animé du plus pur patriotisme et s'il ne sait pas donner ses leçons conformément à la plus saine méthodologie.

Et, tout d'abord, il faut tenir compte de l'âge des élèves et doser son enseignement selon les phases du développement intellectuel des enfants.

Dans les premières années du cours «*ce qui importe, ce n'est pas tant d'enseigner l'histoire proprement dite, que de puiser dans l'histoire des éléments éducatifs que l'on adapte à l'enfant*».

Par des petits récits, propres à frapper l'imagination de l'enfant, l'instituteur présentera des scènes animées, qui trouveront vite le chemin des cœurs, faisant apprécier ce qui est bien et condamner ce qui est mal. La mise en valeur du rôle des missionnaires, des fondateurs, des colonisateurs fera vite sentir à l'enfant qu'il s'est passé de belles et grandes choses dans son pays et sa petite âme en sera toute remuée. On se gardera bien, avec les tout petits, surtout, de tenir un compte rigoureux des dates et de fixer avec trop de précision les événements dans l'espace: ce serait le plus sûr moyen de décourager les jeunes et de manquer les buts que l'on se propose dans l'enseignement de l'histoire.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il pourra se familiariser «*graduellement avec l'intelligence raisonnée de la situation morale des personnages*» et finira par apprécier leurs gestes et leurs entreprises.

Si l'instituteur se préoccupe d'enchaîner les événements, de constituer des périodes caractéristiques correspondantes aux grandes divisions de l'histoire, les élèves parviendront facilement, au cours de leurs dernières années de scolarité, à saisir la marche progressive de leurs pays vers une autonomie réelle, facteur indispensable au développement des peuples. Par des récits animés, par la dramatisation des faits historiques qui s'y prêtent, par l'utilisation des tableaux, des images, des cartes géographiques, l'instituteur fixera les événements dans le réel et pourra ainsi, les rattacher facilement au présent.

Enfin, on invitera les élèves à lire des textes portant sur des sujets historiques et qui ont été écrits spécialement pour eux. On trouvera, dans ces lectures, des renseignements supplémentaires et des considérations générales qui ne manqueront pas de faire mieux aimer l'histoire du pays.

Mais, avant de clore ce chapitre, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les meilleures méthodes et les meilleurs procédés sont toujours ceux qui passionnent les élèves pour l'étude de l'histoire et qui font accepter les salutaires leçons qu'on en peut tirer.

C

Tout travail portant sur l'histoire doit respecter les grandes divisions que la tournure des événements ne manque pas de nous offrir; que les faits historiques soient intercalés dans la vie des personnages ou qu'ils soient développés par tranche, au fur et à mesure qu'ils se présentent, il faut respecter l'esprit de suite pour faciliter la compréhension du texte et aider à l'assimilation.

Nous partagerons donc l'histoire acadienne en trois parties bien distinctes qui correspondent à ses trois grandes phases naturelles: 1° Un siècle d'enracinement français (1604-1710); 2° La période de 1710 à 1755; 3° La renaissance moderne ou le second enracinement français aux provinces maritimes. Nous respectons en cela les trois divisions que le Révérend Frère Antoine Bernard a fixées dans la préface de son merveilleux volume «*LE DRAME ACADIEN*», publié à Montréal en 1936.

I

1° UN SIÈCLE D'ENRACINEMENT FRANÇAIS (1604-1710).

a) Les cadres géographiques de la primitive Acadie.

b) Les premiers habitants: les membres de la grande famille algonquienne (*Micmacs, Abénaquis et Malécites*).— Les Indiens dits «*Porte-Croix*» des pays de Gaspé et de Miramichi.



Au Canada et en Louisiane, l'année 1955 marque le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens. Des voyageurs acadiens et canadiens sont allés en Louisiane où des manifestations se sont déroulées en plusieurs villes et villages. Au mois d'août, de grandes fêtes auront lieu en Acadie, notamment à Grand-Pré, en Nouvelle-Ecosse. Ci-haut, une jeune Acadienne assise sur la margelle du fameux puits d'Évangéline.

(photos Pacifique Canadien).

c) Les premiers explorateurs: Jean Verazzano en 1524, J.-Cartier en 1534, Le marquis de la Roche en 1598.— Les pêcheurs basques et bretons.— Champlain et Dupont-Gravé.

d) L'ère des établissements permanents: Le Sieur de Poutrincourt, pionnier de l'Acadie française.— Le rôle de Marc Lescarbot.— La présence de Louis Hébert.— Le premier enfant baptisé en Acadie.

e) Difficultés du début: manque de fonds.— Exigences des créanciers.— Le flibustier Argall.— Abandon temporaire de la colonie.— Rôle de l'abbé Fléché.— Les Pères Biard et Massé.— Les Latour.— Le traité de St-Germain-en-Laye.

f) Nouveaux rêves d'expansion: Richelieu et son cousin Razilly.— Charles d'Aulnay surnommé le saint de l'Acadie.— Nicolas Denys.

g) Origine des Acadiens: La Touraine, le Berri, le Poitou, la Vendée.

h) L'Acadie conquise en 1654 par le major Sedgwick et ses Bostonnais, revivifiée par Colbert en 1670 et reléguée au rang de colonie « *Cendrillon* » par Louis XIV.

i) Michel de la Vallières, premier seigneur de Beaubassin.— Sébastien de Villieu.— Visites en Acadie de l'intendant de Meulles et de Mgr. de St-Vallier.— Première école normale fondée en Acadie par une sœur de la Congrégation de Notre-Dame.

j) Le traité de Ryswick et l'Acadie.— Fin du régime français en Acadie.— Le traité d'Utrecht.— Sort des Acadiens.— Le serment d'allégeance.— Situation transitoire.

k) Petits défauts et grandes qualités du peuple acadien.— Neutralité des Acadiens dans les guerres entre la France et l'Angleterre.— Loyalisme acadien.— Vie familiale et paroissiale.— Rôle des curés.— Paix d'Aix-la-Chapelle.

II

2° LE DRAME ACADIEN

a) Rumueur de déportation.— « *Il faut angliciser et protestantiser les Acadiens* ».— La question du serment de fidélité.— Arrestation des missionnaires.

b) Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse.— Son rôle dans le drame qui se prépare.— Réunion du Conseil d'Halifax, le 25 juillet 1755; la déportation est décidée.

c) Le vendredi, 5 septembre 1755, à l'église de Grand Pré, 418 Acadiens, de 10 à 80 ans, écoutent la lecture du document dicté par Lawrence, lu par Winslow et traduit par le huguenot Deschamps.

b) 8 octobre, premier embarquement, à Grand-Pré.— Scènes indescriptibles.— On expédie, à pleines cales, 2182 personnes de Grand-Pré, 1100 de Pisiquid et 1100 de Beaubassin.— Abandon des biens si péniblement acquis.— Rupture des liens familiaux, sous les rires sardoniques, entrecoupés de jurons, des matelots bostonnais.— Les prêtres éloignés par la force: aucun secours religieux.

e) Les 6000 captifs sont semés comme des épaves tout le long du littoral nord-Atlantique, depuis Boston jusqu'à Savannah, en Georgie.— 1140 personnes sont transportées en Angleterre où la moitié périrent dans les prisons et baraquements de Liverpool, Portsmouth et Southampton.

III

3° LA RENAISSANCE ACADIENNE OU LE SECOND ENRACINEMENT FRANÇAIS AUX PROVINCES MARITIMES

a) L'exil.— Peuple de 12,000 âmes réduit à 3,000.— On se réfugie en Louisiane, dans la Baie des Chaleurs, au Cap Breton, dans les forêts acadiennes, en France et dans les colonies françaises.

b) Long et douloureux calvaire.— Tout est à reprendre.— Dans les forêts du Nouveau-Brunswick.— Jours sombres de 1763.— Mgr Briand et les Acadiens.— L'abbé Bailly.— Le Père de la Brosse.

c) La renaissance.— L'abbé Bourg.— On renaît à la vie paroissiale, à la vie sociale à la vie nationale.

d) Les régions de Memramcook, de Caraquet, de Madawaska et de Restigouche.— Vie française au Nouveau-Brunswick.

e) Les Acadiens en Nouvelle-Écosse, au Cap Breton, à l'Île du Prince Édouard, aux Îles de la Madeleine, en Gaspésie.

f) Les Acadiens au Labrador et à l'Île d'Anticosti.

g) La Province de Québec accueille les Acadiens.— La Gaspésie, les comtés de Bellechasse, de Kamouraska, de Matapédia.— Les régions du Richelieu, de Nicolet, de Montcalm et de l'Assomption.

h) « *Le prêtre a fait l'Acadie nouvelle* ».— L'Église-mère de Québec se penche sur le peuple acadien.— Mgr. Plessis.— Mgr. Marcel Richard et de nombreux prêtres.— Les Pères de Ste-Croix et les Eudistes.— Institutions célèbres: universités, collèges classiques, couvents, écoles.

i) Organisations nationales: La Société de l'Assomption, l'Association acadienne d'éducation, la presse acadienne.— Mouvement coopératif.

j) Les fêtes du bicentenaire.— L'Acadie en marche.— Hymne de reconnaissance au Dieu Tout-Puissant et à la Vierge de l'Assomption.— Le fait acadien s'impose à la conscience de l'univers par son impressionnante réalité.

En guise de conclusion, ajoutons que l'histoire acadienne doit être enseignée de façon à faire ressortir les merveilleuses leçons qui s'en dégagent: « *Leçons de fidélité aux traditions des ancêtres, leçons de soumission et de confiance en la Divine Providence, leçons de fierté nationale* ».

Et ce que nous devons retenir, par dessus tout, c'est que le peuple acadien n'a pas opéré son relèvement dans la vengeance ou la rancune. Profondément chrétien, abandonnant à Dieu le soin de juger ses bourreaux, il a cherché à se développer, à grandir en cultivant ses talents et en pratiquant la justice et la charité. Cela paraît simple comme « *formule de bonheur* », mais il y a peu de peuples, sur la terre, qui peuvent se vanter de s'être élevés à un tel sommet.

J. W. CARON. i.g.a.

BIBLIOGRAPHIE

- Le drame acadien*, fr. Antoine Bernard.
Histoire de la Survivance acadienne, fr. Antoine Bernard.
La tragédie d'un peuple (vols 1 et 2) Émile Lauvrière.
Brève histoire tragique du peuple acadien, Émile Lauvrière.
La renaissance acadienne au 20^e siècle, fr. Antonin Bernard.
L'enseignement français en Acadie, Omer LeGresly, Eudiste.
Méthodologie spéciale, R. Vinette.
Programme d'études des Écoles prim. él. (édition 1951).
Causeries pédagogiques, abbé J.-O. Maurice.

L'Acadie louisianaise

par

*l'abbé Paul-Émile Gosselin,
secrétaire du Conseil de la vie française.*

L'ACADIE primitive, celle du dix-septième siècle commençant, se situait en Nouvelle-Écosse, plus précisément à Port Royal, à Grand Pré et aux environs. La Dispersion de 1755 a agrandi cette Acadie aux limites de l'Amérique du Nord. Grand Pré est devenu un cimetière peuplé de souvenirs. Mais ailleurs en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, dans l'Île du Prince-Édouard, le peuple acadien a rebâti ses foyers et relevé ses églises.

Semé brutalement aux quatre coins du continent nord-américain, il a pris racine un peu partout au Canada et aux États-Unis. Dans ce dernier pays, nous trouvons des descendants des proscrits établis principalement en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. Ils y forment un peuple d'un million d'âmes, demeuré en bonne partie fidèle à la foi et à la langue des ancêtres.

Au témoignage du R. F. Antoine Bernard, C.S.V., dans sa récente *Histoire de la Louisiane*, les premiers Acadiens établis dans cette partie des États-Unis venaient de la Georgie, des Carolines et du Maryland. Déportés dans ces colonies par les séides du triste Lawrence, ils réussirent à quitter ces régions peu hospitalières, où le fanatisme anti-catholique et anti-français leur rendait la vie à peu près impossible. A travers les forêts, en dépit des difficultés considérables, ils finirent par gagner, vers 1757 et 1758, cette terre demeurée française qui s'appelait la Louisiane. Ils furent reçus avec bonté par le gouverneur d'alors, un breton du nom de Kerlérec. Celui-ci leur fit donner des vêtements, leur procura des instruments aratoires et leur distribua des terres. D'autres compatriotes vinrent les rejoindre par la suite. Plus de cinq cents d'entre eux se trouvaient à la Nouvelle-Orléans en 1764.

Le gouvernement décida de les établir dans les fertiles prairies du pays des Attakapas et des Opelousas. Cette partie de la Louisiane est devenue une Acadie nouvelle avec la ville de Lafayette comme capitale religieuse et intellectuelle. Des centres bien acadiens lui font couronne: *Nouvelle-Ibérie, Opelousas, Pont-Breaux, Ville-Platte, Broussard, Abbéville*, surtout *Saint-Martinville*, la plus ancienne paroisse, qui conserve pieusement, sur les bords du bayou Tèche, le tombeau et le souvenir de l'Évangéline chantée par Longfellow.

Les Acadiens s'allièrent aux Français et aux Allemands déjà établis dans le pays. Il est difficile de donner le chiffre exact de leur descendance. Des auteurs sérieux estiment qu'elle dépasse le demi-million. Elle constituerait ainsi le quart de la population de l'ac-

tuelle Louisiane. Les fils des proscrits de 1755 se sont élevés aux plus hauts postes de leur patrie d'adoption. L'un d'eux est même devenu juge de la Cour suprême des États-Unis.

Ce rameau acadien tomba sous le joug espagnol en 1766. Il revit le drapeau de la France, mais ce ne fut que pour quelques jours, du 30 novembre au 20 décembre 1803. Après s'être fait rétrocéder la Louisiane par l'Espagne, Napoléon 1^{er} la vendit aux États-Unis pour quinze millions de dollars. L'empereur sacrifiait à ses ardeurs guerrières un territoire qui aurait pu devenir un empire français en Amérique du Nord et qui a donné naissance à une douzaine d'États américains, dont la Louisiane contemporaine.

Les Louisianais d'ascendance acadienne et canadienne-française vécurent longtemps séparés de leurs frères du Canada, privés de relations avec eux. L'un des premiers pèlerins canadiens en Louisiane fut l'illustre historien et infatigable voyageur Henri-Raymond Casgrain. Il se rendit au pays des bayous en 1885. Il dut avoir quelque mérite à faire ce voyage de deux mille milles avec les moyens de transport encore primitifs de l'époque. Il visita également par la suite la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Par ses articles de revues et ses livres, il révéla le peuple acadien à ses frères canadiens-français et un peu à lui-même. Souhaitons qu'en cette année 1955, une main reconnaissante rappelle ce que les Acadiens doivent à l'abbé Casgrain. Un fait demeure: *ce fut lui qui rétablit entre Français du nord et du sud les relations rompues par la conquête anglaise du Canada.*

Ces contacts se sont multipliés en notre siècle. Citons seulement le mémorable voyage organisé par le journal *Le Devoir*. Plus tard, en 1930, vingt-cinq Évangélines, accompagnées de prêtres et de laïques, venaient de la Louisiane à Grand Pré pour un émouvant pèlerinage. Le groupe refaisait en sens inverse la route douloureuse parcourue par les ancêtres en 1755. D'autres voyages s'organisèrent: en 1931, un groupe part de Montréal et un autre de Moncton; en 1936, la Louisiane rend de nouveau visite à l'Acadie. L'année suivante, une délégation de France et une du Canada vont commémorer sur les rives du Mississippi le deux cent-cinquantième anniversaire de la mort tragique de Robert Cavelier de la Salle, le grand explorateur et découvreur.

La deuxième guerre mondiale interrompit ces visites. L'année 1955, année du deuxième centenaire de la Dispersion, devait en marquer la reprise. *Le neuf janvier, cent-trente-quatre voyageurs des Maritimes, de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre, du Québec prenaient le train à Montréal pour un voyage de quinze jours qui devait les conduire jusqu'à la Nouvelle-Orléans.*

Ils firent une première halte à Détroit où ils furent accueillis chaleureusement par nos compatriotes de cette ville et par ceux de la péninsule de Kent et d'Essex. Ils continuèrent leur route par Chicago, Saint-Louis, Missouri. Le quatorze au matin, ils descendaient à Alexandrie, en Louisiane. Un accueil enthousiaste les attendait à la gare: fanfare, présence sympathique de l'évêque, S. E. Mgr Greco, hommage des autorités civiles, gais propos des compatriotes, en particulier de nombreux prêtres canadiens-français qui exercent leur ministère dans ce diocèse et dans celui de Lafayette.

Les réceptions devaient se continuer, toujours enthousiastes et émouvantes pendant le séjour de la délégation en Louisiane, particulièrement à Ville-Platte, Pont-Breaux, Abbéville, Pelousas, Saint-Martinville et Nouvelle Ibérie. A Lafayette même, ce fut le splen-

dide pageant des camélias, la fleur nationale de la Louisiane. Le pageant évoquait l'épopée acadienne. Les voyageurs visitèrent ensuite la Nouvelle-Orléans, Atlanta, Washington et New York, pour se retrouver au point de départ le vingt-trois janvier au matin.

L'impression d'ensemble en ce qui concerne l'avenir de la langue française en Louisiane est assez bonne. Elle exige cependant d'être nuancée. L'État s'est beaucoup américanisé depuis le début du siècle, en particulier, semble-t-il, sous le régime Long. La culture française paraît être l'apanage d'une élite à la Nouvelle-Orléans. Dans le secteur acadien de Lafayette, des groupes imposants, même chez les noirs, demeurent fidèles à notre langue.

L'encouragement accordé par le gouvernement de Washington à l'étude des langues secondes, en particulier de l'espagnol et du français, semble stimuler cette fidélité. Une personnalité française de la Nouvelle-Orléans a fait privément la déclaration suivante: « *Il y a une quinzaine d'années, je croyais la cause du français perdue en Louisiane. Depuis j'assiste à une reprise qui me donne confiance* ». D'autres Louisianais ont exprimé la même opinion.

Le voyage de La liaison française 1955 aura-t-il quelque effet heureux à ce point de vue? Il est encore trop tôt pour le pronostiquer. Un fait est certain: il aura un lendemain. Des invitations ont été lancées de part et d'autre. En août prochain, un groupe imposant de compatriotes du sud se dirigera vers la vieille Acadie en passant par Montréal, Québec et Moncton. Ce pèlerinage au foyer ancestral en des circonstances émouvantes remuera sans doute les esprits et les cœurs. Qui sait s'il ne suscitera pas quelques apôtres de la culture française et quelques fervents des amitiés franco-américaines?

La Vierge de l'Assomption continue de veiller sur son peuple. Elle a guidé jadis ses pas vers la riche plaine des bayous. Elle l'aide à garder les richesses essentielles, d'ordre spirituel, celles dont il a doté son pays d'adoption en échange de la généreuse hospitalité qu'il y reçut il y a deux siècles. Terre fertile, terre généreuse, la Louisiane demeure terre d'espoir pour notre race.

PAUL-E. GOSSELIN, prêtre.

Ta reconnaissance est une apothéose,

Noble Acadie, ô terre des martyrs,

Ton épopée est la plus grandiose,

Jusqu'en l'exil, aux sanglants souvenirs.

R. P. Georges BOILEAU, o.m.i.

Leçons-Types

(d'après le programme)

... AVRIL ...

Religion

CATÉCHISME

QUATRIÈME, CINQUIÈME, SIXIÈME ET SEPTIÈME ANNÉES

MARIE EST NOTRE MÈRE

- | | | |
|--------------------------|---|--|
| Idées à inculquer | { | <ol style="list-style-type: none"> 1. Piété mariale des Acadiens. 2. Marie est notre Mère. 3. Amour de Marie pour nous. |
| Actes à provoquer | { | <ol style="list-style-type: none"> 1. Amour pour notre Mère du ciel. 2. Confiance sans borne en Marie. 3. Vraie dévotion à Marie. |
| Moyens concrets | { | <ol style="list-style-type: none"> 1. Carte de l'Acadie. 2. Image représentant la protection de Marie:
Transport de l'église Saint-André (Guide de l'Exposition
mariale du Canada au Cap-de-la-Madeleine.) 3. Images ou statue de Marie: Annonciation — Calvaire. |

INTRODUCTION

A l'occasion de l'année mariale, on a organisé au Cap-de-la-Madeleine une exposition d'histoire mariale. Cette exposition représente les principaux faits qui montrent la protection maternelle de Marie sur chacune des provinces du Canada.

Partout donc dans notre pays, on reconnaît que Marie est notre Mère, notre Mère puissante et bonne, notre Mère qui nous aime avec tendresse.

Cette semaine, la Survivance française nous invite à considérer l'Acadie. Je veux donc vous raconter aujourd'hui quelques traits bien tou-

chants de la bonté de Marie envers le peuple acadien. Ces traits composent de beaux tableaux de l'Exposition d'histoire mariale. Tout cela, afin que vous croyiez plus fermement que Marie est notre Mère, que vous l'aimiez davantage et que vous recourriez à elle dans tous vos besoins, comme un enfant recourt à sa mère.

BONTÉ DE MARIE ENVERS LES ACADIENS

(*Carte de l'Acadie*). Les Acadiens, mes enfants, sont les descendants des Français qui fondèrent l'Acadie, cette partie de notre pays qui forme aujourd'hui trois provinces: Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

Un des premiers Français qui se fixèrent à Port Royal, en Acadie, fut Samuel de Champlain qui avait une dévotion toute filiale envers Marie.

Il devait plus tard fonder Québec. Des missionnaires Jésuites et Récollets vinrent aider les Français à vivre chrétiennement et travaillèrent à la conversion des sauvages, sous la protection de Notre-Dame. Plus tard, les Capucins implantèrent encore plus solidement la dévotion à la sainte Vierge en terre acadienne. Après leur départ, Monseigneur de Laval approuva la dévotion mariale des Acadiens en érigeant la paroisse de Port Royal sous le vocable de L'Assomption, de la bienheureuse Vierge Marie.

Marie eut pour agréable la dévotion des Acadiens et protégea ce petit peuple qui grandit. Un jour, les Anglais s'emparèrent de l'Acadie et déportèrent les Acadiens en Nouvelle-Angleterre (*aujourd'hui Etats-Unis*). Mais la sainte Vierge n'a pas abandonné ses enfants dans leur malheur. Elle a veillé sur eux. Après avoir enduré toutes sortes de souffrances, les Acadiens sont revenus dans leur pays. La dévotion à la sainte Vierge fleurit encore dans l'Acadie nouvelle. Vingt-neuf églises en Nouvelle-Ecosse ont un vocable marial. Sur l'Ile du Prince-Edouard, douze sanctuaires sont dédiés à Marie. Au Nouveau Brunswick, la cathédrale de Moncton est le « *Monument de la reconnaissance* » des Acadiens envers Marie. Voilà, mes enfants, des signes non équivoques de la dévotion des Acadiens envers Marie.

Vous admettez bien que Marie a protégé ses enfants puisqu'ils ont réussi à se réunir dans leur patrie comme peuple, et vous attendez sans doute que je vous raconte un fait extraordinaire dû à une intervention spéciale de Marie? Il y en aurait des centaines!... Voici une histoire merveilleuse qui montre la puissance autant que la bonté de notre Mère du ciel.

(*Image: Le transport de l'église Saint-André*). En 1863, l'évêque de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, avait demandé aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame d'ouvrir une seconde maison d'éducation pour les jeunes filles, dans l'ouest de la ville. A défaut d'une maison

convenable qui servirait de couvent, Monseigneur leur offrit l'église Saint-André, une église de bois, la première construite sur l'Ile du Prince Edouard, et devenue trop petite pour la population croissante.

Il fallait transporter l'église sur une distance de dix-neuf milles, à l'aide de chevaux. C'était en hiver. On devait de plus traverser une rivière sur la glace avant d'atteindre l'endroit convenu. On confia donc le succès de cette périlleuse entreprise à la sainte Vierge. Les Sœurs et leurs élèves récitèrent des *avé* qu'elles groupaient par mille.

Leur foi fut mise à une rude épreuve. L'église tirée par huit chevaux glissait sur la glace. Soudain, la glace se disloqua sous le poids trop lourd et l'église s'enfonça dans l'eau jusqu'à une profondeur de dix pieds. Devinez-vous, mes enfants, l'angoisse de tous devant le danger. Les mille *avé* montèrent vers la Vierge plus fervents et plus confiants, si bien que l'église remonta sur la glace, sans que jamais personne ne put comprendre comment cela s'est fait, et l'on continua sans encombre les sept milles qu'il restait à parcourir avant d'atteindre le site choisi.

Si vous allez au Cap de la Madeleine, vous verrez un magnifique tableau représentant ce fait merveilleux ou miraculeux, à l'Exposition d'histoire mariale du Canada.

Il y aurait bien d'autres faits extraordinaires à raconter, mais ce qui est le plus merveilleux, ce qu'on appelle « *le miracle acadien* » c'est qu'un peuple ruiné, dispersé, exilé, renaît aujourd'hui: les Acadiens sont nombreux et maintenant assez forts pour faire reconnaître leurs droits et pour prospérer dans les trois provinces qui étaient autrefois l'Acadie.

Cette renaissance, le peuple acadien l'attribue à Marie et le lui marque sensiblement. **Notre-Dame de l'Assomption est la patronne nationale des Acadiens; la fête de l'Assomption est sa fête nationale;** sur son drapeau, brille « *L'Etoile de la mer* » et **L'Ave Maris Stella est son hymne national.** Sous la protection de Notre-Dame, des églises, des collèges, des couvents ont surgi pour l'avancement spirituel et moral des Acadiens et pour sauvegarder les intérêts temporels, deux sociétés ont été fondées: la Société nationale de l'Assomption et la Société Mutuelle de l'Assomption.

L'Acadie nouvelle se met sous la garde de Notre-Dame comme le faisaient autrefois ses pionniers de la France chrétienne. Je ne sais pas s'il y a un autre peuple qui donne au monde un aussi bel exemple de reconnaissance et de piété envers Marie. Mes enfants, c'est la leçon que nous devons retenir et imiter.

MARIE EST NOTRE MÈRE

Nous devons mettre toute notre confiance en Marie car elle est vraiment notre Mère, à chacun de nous. Le croyons-nous? Disons-le lui dans un acte de foi bien fervent:

JE CROIS, Ô MARIE, QUE VOUS ÊTES MA MÈRE

Étudions maintenant pour éclairer notre foi. Pourquoi Marie est-elle notre Mère ? . . . (*Laisser parler les enfants et expliquer*).

(*Images de Marie: Annonciation, Calvaire*). Marie est notre Mère à tous. *Elle est Mère de nos âmes et de notre salut.*

Elle est Mère de nos âmes parce qu'en nous donnant Jésus, elle nous a donné la véritable vie, car Jésus est la vie de nos âmes par sa grâce. Jésus nous a mérité la vie par sa mort sur la croix et il nous donne cette vie par les sacrements. Le péché avait privé nos âmes de la grâce qui est leur vie. Dans sa miséricorde et son amour infinis, Jésus, notre Rédempteur est venu et nous a rendu, par sa mort sur la croix, la vie que nous avions perdue. Jésus l'a dit lui-même: « **Je suis venu afin que mes brebis aient la vie et qu'elles l'aient abondamment.** » (Jean X, 10). Ainsi, en nous réconciliant avec Dieu, Jésus est devenu le Père de nos âmes. Or, si Jésus est le Père de nos âmes, Marie en est la Mère, car en nous donnant Jésus, elle nous a donné la véritable vie, et en offrant ensuite son Jésus sur la Croix, pour notre salut, elle nous a donné avec lui la vie de la grâce.

C'est donc en deux circonstances que Marie est devenue notre Mère spirituelle, notre Mère selon la grâce. Quelles sont ces deux circonstances ? . . . (*Laisser les élèves préciser ces circonstances, s'ils ont compris ce qui a été enseigné*).

(*Image de l'Incarnation*) Ce fut premièrement au moment de l'Incarnation. Saint Bernardin de Sienna, un grand serviteur de Marie, nous l'explique comme ceci: « Quand Marie reçut l'annonce de l'ange et qu'elle donna le consentement que le Fils de Dieu attendait pour devenir son Fils, elle demanda en même temps à Dieu, avec un amour immense, le salut de tous les hommes et elle se dévoua à l'œuvre de notre Rédemption comme la plus tendre des mères. » La sainte Vierge a accepté d'être Mère de Jésus afin que par lui nous ayons la vie; elle acceptait donc dans le même moment d'être Mère de Dieu et Mère de tous les hommes.

(*Image du Calvaire*). En second lieu, Marie devint notre Mère selon la grâce sur le Calvaire, lorsqu'elle offrit au Père éternel, pour notre salut, la vie de son Fils bien-aimé. Saint Augustin nous enseigne qu'en contribuant par sa charité à faire naître les fidèles à la vie de la grâce, Marie devint notre Mère à tous, la Mère spirituelle de tous les membres du corps mystique de Jésus-Christ.

Un autre saint nous donne cette explication bien touchante: « Cette Mère très aimante fut toujours parfaitement unie à la volonté de Dieu; c'est pourquoi, voyant le Père porter l'amour envers nous jusqu'à vouloir sacrifier son Fils à notre salut, et le Fils nous aimer jusqu'à vouloir mourir pour nous, elle rendit son amour conforme à l'amour infini du Père et du Fils; et ce fut de tout cœur que pour nous voir sauvés, elle consentit à la mort de son Fils. Jésus seul est mort

pour nous mais il est bien vrai que Marie, voulant coopérer à notre Rédemption, y prit réellement part en l'offrant, lui, sur la croix, et qu'ainsi elle est devenue la Mère de nos âmes.

Remarquez, mes enfants, que ce mystère nous a été dévoilé par notre Sauveur lui-même. Racontez comment Jésus, du haut de sa croix, nous a donné Marie pour Mère . . . (*Laisser les élèves de 6e et de 7e années raconter ce passage évangélique connu.*) Sur le point d'expirer, Jésus abaisa ses regards sur sa Mère et sur son disciple saint Jean, tous deux debout au pied de la croix et il dit d'abord à Marie: « **Voilà votre fils.** » C'est comme s'il eut dit: voilà l'homme que vous venez de faire naître à la grâce en offrant ma vie pour son salut. S'adressant ensuite au disciple: « **Voilà votre Mère** », lui dit-il. Jésus parlait au disciple Jean mais en lui, il voyait tous ceux qui, par la foi, sont ses disciples et c'est à eux tous qu'il donnait Marie pour Mère. Par ces mots: Voilà votre Mère, Jésus a affirmé que Marie est devenue notre Mère en offrant « son sacrifice » afin que nous ayons la vie de la grâce. N'est-ce pas que nous comprenons mieux, après une telle explication, combien Marie nous a aimés ?

Dites-vous bien intérieurement: La sainte Vierge est vraiment la Mère de mon âme. (*Le catéchiste doit parler lentement et pieusement, même reprendre l'idée sous une autre forme, afin qu'elle pénètre bien l'âme des enfants.*)

Remercions la sainte Vierge du fond de notre cœur d'avoir bien voulu être notre Mère, d'abord au moment de l'Incarnation, puis au prix de tant de douleur au pied de la croix.

« **O Marie, je vous remercie d'avoir accepté d'être ma Mère quand vous avez accepté d'être la Mère de Jésus, mon Sauveur.** »

« **O Marie, je vous remercie d'avoir voulu devenir ma Mère, en offrant votre Jésus sur la croix pour le salut de mon âme.** »

AMOUR DE MARIE POUR NOUS

Nous croyons que Marie est notre Mère. Pensons encore à son amour si tendre, si compatissant, si miséricordieux, cela nous fera du bien et nous voudrions l'aimer davantage.

Marie est notre Mère par l'amour. « **Je suis la Mère du bel amour.** » (Eccl. 24). Pourquoi la sainte Vierge nous aime-t-elle ?

Marie nous aime en raison de son amour pour Dieu. Elle a plus aimé Dieu que tous les anges et que tous les saints. Or, l'amour de Dieu et du prochain sont toujours unis, ils sont comme un même amour, ils découlent du même précepte divin. Si donc, parmi tous les anges et tous les saints, aucun n'aime Dieu plus que Marie, nous n'avons et nous n'aurons jamais personne, excepté le bon Dieu lui-même, qui nous aime plus que notre tendre Mère du ciel. La sainte Vierge nous aime parce qu'elle aime Dieu et que Dieu nous aime. On peut donc dire, mes enfants, que la tendresse de toutes les mères pour leurs enfants est une ombre en comparaison

de l'amour que Marie nous porte à chacun de nous. Elle nous aime plus que tous les anges et que tous les saints. Quel bonheur ne dois-je pas éprouver en pensant à cette reconfortante vérité: Ma Mère du ciel m'aime plus que ma mère de la terre!

Marie nous aime parce que nous lui avons été donnés pour enfants par son bien aimé Jésus. Ces paroles: «**Voilà votre fils**», furent les dernières que Jésus lui adressa en ce monde. Vous savez, mes enfants, combien les dernières paroles d'une personne que l'on aime sont précieuses. Jamais l'on ne voudrait manquer d'accomplir la dernière recommandation d'une personne chère. Marie nous aime parce que nous lui avons été recommandés par Jésus mourant.

Marie nous aime parce que nous lui avons coûté une immense douleur. Une mère a toujours une attention spéciale pour un enfant auquel elle a conservé la vie au prix de beaucoup de soins et de beaucoup de peines. S'il y a dans une famille un enfant infirme, toutes les attentions de la mère sont pour lui d'abord. Dans l'ordre surnaturel, nous sommes ainsi à l'égard de Marie. Pour nous faire naître à la vie, il lui a fallu souffrir dans son cœur le supplice de Jésus sur la croix. Rappelez-vous, mes enfants, que le vieillard Siméon avait prédit à la sainte Vierge, lorsqu'elle présenta son Jésus au Temple: «**Un glaive de douleur transpercera votre âme.**» Quelle torture Marie n'a-t-elle pas endurée dans son cœur, au pied de la croix, pour nous sauver avec Jésus! Marie a souffert pour nous plus que notre mère de la terre. Comprenez-vous combien elle nous aime davantage?

Comme Dieu et comme Jésus, Marie a désiré le salut de tous les hommes et contribué au salut de tous. C'est notre âme que Marie aime et c'est le salut de chacun de nous qu'elle désire. Marie nous souhaite donc des biens plus excellents que nous n'en pouvons-nous-mêmes désirer. Elle est plus empressée à nous combler de ses bienfaits, à nous dispenser des grâces que nous-mêmes à les recevoir. Marie nous a aimés avant que nous l'aimions et sa tendresse est telle qu'à la première vue de nos besoins et avant même d'être invoquée par nous, elle vient à notre secours. Combien de grâces avons-nous reçues que nous ne connaissons que dans l'éternité!

Comment dire maintenant la tendresse de Marie à l'égard de ceux qui l'aiment sincèrement et qui l'invoquent fréquemment! Saint Bernard avait coutume de répéter la belle prière que vous connaissez:

«**Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné.**»

Nous pensons peut-être à demander à Marie la santé et d'autres biens temporels: les ex-votos des sanctuaires de Marie nous rappellent de telles faveurs; mais notre céleste Mère désire encore plus pour nous les biens de l'âme. Ah! si l'on pouvait montrer dans ses sanctuaires les conversions sans nombre qu'elle opère! Elle

est la Médiatrice de toutes les grâces. Dès lors, on comprend que tous les saints ont progressé dans la vertu par son secours et que nous ne pouvons nous-mêmes opérer notre salut sans le secours de Marie. Saint Alphonse de Liguori nous enseigne que Marie ne manque jamais de nous obtenir de son Jésus toutes les grâces nécessaires à notre salut: «**Un dévot serviteur de Marie ne saurait périr**» dit-il. Demandons donc à notre bonne Mère d'éloigner de nous tous les dangers qui peuvent nuire à notre âme afin que nous gardions toujours la grâce sanctifiante.

Quand Marie est apparue sur la terre, apportant aux hommes de célestes messages, elle leur a enseigné les voies du salut: *Prière, pénitence.* Mes enfants, pensez à ces apparitions de Marie dont nous avons déjà parlé et demandez-vous si vous ne devez pas l'aimer comme Bernadette, comme les enfants de LaSalette et de Pontmain, Comme Lucie, Jacinthe et François? . . . Puisque Marie a tant fait pour nous, qu'elle nous aime tant, nous devons l'aimer en retour. Mais comment? . . . Qu'est-ce qu'aimer Marie? . . . (*Laisser les enfants s'exprimer*). Aimer Marie, c'est . . .

penser à Marie. Comme les saints, aimons à mettre sous nos yeux l'image de Marie. Saluons cette image avec amour. Mieux que cela, portons sur nous le chapelet et la médaille miraculeuse.

Louer Marie. Comme les saints encore, louons la sainte Vierge par les plus doux noms: ma bonne Mère, ma douce Souveraine, Reine d'amour et de bonté. Louons-la par les litanies; louons-la par de pieux cantiques; louons-la par les belles hymnes de l'Église et les antiennes:

«**Salut, ô Reine, Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, notre espérance, salut! . . .**»

Plaire à Marie. Visitons ses sanctuaires. Célébrons ses fêtes. Prenons part aux processions, aux pèlerinages en son honneur. Faisons-la connaître et aimer.

Imiter Marie. C'est d'abord observer les commandements de Dieu, puisque Marie n'a jamais fait la moindre faute. C'est en second lieu prier pour la conversion des pécheurs, puisque Marie désire donner toutes les âmes à Jésus. C'est pratiquer ses vertus, surtout son humilité, sa pureté, sa charité.

Invoquer Marie. Prenons l'habitude de lui confier notre travail, nos difficultés, nos soucis, nos ennuis, nos peines. Appelons sans cesse à notre aide dans le besoin, dans les dangers spirituels ou corporels, dans les tentations, dans nos souffrances, dans nos afflictions.

Et Marie ne manquera pas de venir à notre aide; elle fera des merveilles pour nous secourir.

CONCLUSION

Revenons, en terminant, à l'exemple du peuple acadien que nous avons considéré en commençant notre leçon. En cette année 1955, qui est le

deux-centième anniversaire de la Déportation des Acadiens (1755) montera vers la sainte Vierge un éclatant hommage de la reconnaissance de ce peuple. Voici comment le programme des fêtes s'exprime: « A Moncton, le thème en vedette serait: « *L'Acadie de 1955* », c'est-à-dire l'Acadie d'aujourd'hui, en pleine survivance, avec toutes ses réalisations et toutes ses organisations au point de vue religieux, national, éducatif, social, économique, professionnel et autres, qui fait appel à toutes ses ressources comme peuple pour offrir à la divine Providence et à sa patronne céleste, la Vierge de l'Assomption, un splendide tribut de reconnaissance et chanter avec ferveur un hymne d'actions de grâces. *Moncton verra donc l'hommage de l'Acadie ressuscité à Notre-Dame de l'Assomption.* »

Mes enfants, nous, Canadiens français de la province de Québec, ne devons pas moins à Marie comme individus et comme peuple. Prenons donc occasion des fêtes de l'Acadie pour confier à notre céleste Mère les intérêts de notre peuple. Que Marie nous protège contre tous les dangers qui menacent notre foi! Que nos ferventes intercessions nous obtiennent que Marie soit toujours « le rempart de notre peuple contre tous ses ennemis! »

RÉSOLUTION — PRIÈRE

Avez-vous l'habitude d'invoquer la sainte Vierge dans vos besoins? ... Quelle est votre invocation favorite? ... Dites-la du fond du

cœur... (*silence*). Si vous n'avez pas une invocation qui vous est chère, vous n'avez pas assez de ferveur. Choisissez-en une... **O Marie conçue sans péché... Notre-Dame de Bon-Secours... Notre-Dame des Ecoles.**

Pensez-vous à prier la sainte Vierge pour notre peuple canadien? ... Connaissez-vous un beau chant par lequel les Canadiens invoquent Marie? ... Chantons ensemble:

NOTRE-DAME DU CANADA

Garde-nous tes faveurs,

Veille sur la patrie,

Et sois du Canada, Notre-Dame, ô Marie!

DEVOIR

(6^e et 7^e années)

RECONNAISSANCE À MARIE DU PEUPLE ACADIEN

En quelques bonnes phrases, répondez aux questions suivantes:

1. Quelle était la misère des Acadiens, il y a deux cents ans, en 1755?
2. Quelles sont aujourd'hui les conditions de vie des Acadiens?
3. Montrez en quoi Marie les a protégés?

HUITIÈME, NEUVIÈME, DIXIÈME, ONZIÈME ET DOUZIÈME ANNÉES

MARIE EST NOTRE REINE

- | | | |
|--------------------------|---|--|
| Idées à inculquer | { | <ol style="list-style-type: none"> 1. Nouvelle fête liturgique: la Royauté de Marie. 2. Raisons et preuves de la Royauté de Marie. 3. Le couronnement de Marie. |
| Actes à provoquer | { | <ol style="list-style-type: none"> 1. Admiration de la grandeur de Marie, Reine. 2. Confiance en cette Reine très puissante. 3. Dévotion personnelle et sentiment national. |
| Moyens concrets | { | <ol style="list-style-type: none"> 1. Exemple que nous donne le peuple acadien: <ol style="list-style-type: none"> a) Fête patronale: l'Assomption. b) Drapeau: Étoile, symbole de Marie. c) Hymne national: Ave Maris Stella. 2. Images: l'Assomption, le Couronnement de Marie (15^e mystère du Rosaire). 3. Carte des Provinces maritimes. |

Entrée en matière:

FÊTE DE MARIE, REINE

Pour clôturer l'année mariale 1954 dans un triomphe à celle que nous appelons Notre-Dame, Notre Saint-Père le Pape Pie XII a institué solennellement la fête de *Marie Reine*, qui se célébrera dans le monde entier, chaque année, le trente et unième jour de mai. En ce même jour, on renouvellera la consécration du genre humain à cette céleste Reine, hommage de toute l'humanité à la Royauté universelle de Marie. Cette nouvelle fête liturgique correspond à celle du *Christ Roi* qui se célèbre le dernier dimanche d'octobre. *Jésus-Christ est Roi; la Vierge Marie est Reine.*

Je vais vous expliquer à quels titres Marie est Reine, afin que vous goûtiez davantage le bonheur d'être ses sujets et de former sa cour d'honneur; afin aussi que vous cherchiez à mériter davantage cet insigne honneur.

RAISONS ET PREUVES DE LA ROYAUTE DE MARIE

Marie est Reine à cause de *ses relations avec la sainte Trinité*, étant Fille du Père à un titre spécial, Mère du Fils, Dieu fait homme par l'Esprit Saint dont elle est l'Epouse.

Marie est Reine parce qu'elle est la *Mère du Roi des Rois*, le Fils de Dieu dont il est dit dans de nombreux textes bibliques que « *son règne sera éternel* » On peut dire que le premier héraut de la dignité royale de Marie, c'est l'archange Gabriel dans son céleste message. La Vierge accepte, et de petite servante du Seigneur, elle devient Reine de la création parce que Mère du Créateur.

Marie est Reine parce qu'elle est la *Co-Rédemptrice du genre humain*.

« En effet, dit Suarez, comme le Christ, pour nous avoir rachetés, est notre Seigneur et notre Roi à un titre particulier, ainsi la bienheureuse Vierge est aussi notre Reine et Souveraine à cause de la manière unique dont elle contribua à notre Rédemption, en donnant sa chair à son Fils et en l'offrant volontairement pour nous, désirant, demandant et procurant notre salut d'une manière toute spéciale. »

La dignité royale de Marie a été figurée dans l'Ancien Testament par plusieurs reines bibliques, entre autres: Esther, épouse du roi Assuérus; Bethsabée, mère du grand roi Salomon. Vous poursuivrez cette étude, mes enfants, et vous pourrez lire les textes bénis où par avance, on loue la dignité royale de Marie, descendante elle-même de la race royale de David.

C'est une croyance constante dans l'Eglise que *Marie est Reine*. Les Pères de l'Eglise: saint Ephrem, saint Grégoire de Naziance, saint Jérôme, saint Epiphane; des docteurs de l'Eglise, tels que saint Jean Damascène, saint Alphonse de Liguori, ainsi que de nombreux papes lui

décernent ce titre de Reine, ou Souveraine, ou Dominatrice, ce qui revient au même.

L'Eglise chante le titre de Marie Reine dans sa liturgie: c'est l'Ave Regina Coelorum: Salut, Reine du ciel . . . qui se chante de la Purification au Samedi saint; c'est le Regina Coeli: Réjouis-toi, Reine du ciel . . ., de Pâques à la Trinité; c'est le Salve Regina, Salut ô Reine . . ., de la Trinité à l'Avent; tandis que de l'Avent à la Purification, elle chante: Alma Redemptoris Mater: Mère du Rédempteur . . . signifiant par là que c'est en étant Mère du Rédempteur qu'elle s'est acquis son titre de Reine.

Les *litanies de Lorette* que nous appelons litanies de la sainte Vierge, ont depuis des siècles consacré ce titre de Reine à Marie. Analysons la troisième série de ces admirables invocations à la louange de sainte Marie Reine.

Le titre de *Reine des Anges* la place au-dessus des neuf chœurs angéliques, que nous pourrions énumérer: au-dessus des séraphins, des chérubins, des trônes, etc.

Reine des Patriarches éveille la lignée ancestrale d'Adam, Seth, Noé, Abraham, etc.

Reine des Prophètes rappelle Isaïe, Jérémie, Daniel, Osée, le saint roi David, etc.

Reine des Apôtres, c'est-à-dire des douze réunis au Cénacle et ceux de tous les temps.

Reine des martyrs à cause de son divin Fils mourant sur la croix, et au-dessus de tous les martyrs, depuis Abel tué par son frère jusqu'aux chrétiens de 1955 qui souffrent pour leur foi derrière le rideau de fer.

Reine des confesseurs et des docteurs, c'est-à-dire de ceux qui annoncent la foi: les Augustin, les Thomas d'Aquin, les Bernard; méditez les paroles que l'Evangile rapporte de Marie: dans Magnificat où elle exprime sa foi et sa louange, elle est vraiment la Reine des confesseurs.

Reine des vierges, elle qu'on appelle la sainte Vierge, plus pure que saint Jean-Baptiste et que saint Jean, que sainte Agnès et sainte Cécile, que sainte Claire et sainte Thérèse d'Avila, que sainte Thérèse de L'Enfant-Jésus, que Dominique Savio et que Maria Goretti, plus pure que toutes les âmes qui ont marché sur ses traces et dont elle est la Reine!

Enfin, titre qui résume tous les autres, *Reine de tous les saints*, de quelque ordre qu'ils soient, honorés au ciel mais souvent ignorés sur la terre.

Puis, on énumère des *privileges* attachés à ce titre de Reine: *Reine conçue sans la tache du péché originel*, c'est l'Immaculée Conception; *Reine montée au ciel*, c'est l'Assomption; *Reine du très saint Rosaire*, par ce titre, nous en arrivons au couronnement de Marie, quinzième mystère du Rosaire dont nous allons parler dans quelques instants.

Vous vous rendez bien compte, mes enfants, que Marie est vraiment Reine; que ce n'est pas un titre imaginaire, mais une réalité sublime dont la doctrine mariale s'honore, une réalité sublime qui fait l'honneur et la joie de tous les chrétiens, donc de chacun de nous.

Pouvez-vous maintenant répondre ? . . .

1. Le titre de Reine attribué à Marie est-il nouveau dans l'Eglise ?
2. Nommez des reines qui ont figuré Marie dans l'Ancien Testament.
3. Connaissez-vous des prières liturgiques qui s'adressent à Marie Reine ?
4. A quelle époque de l'année se chante chacune des hymnes nommées ?
5. Citez les invocations des Litanies de Lorette qui s'adressent à Marie Reine.
6. Quand fut instituée la fête de Marie Reine ? Par qui ? A quelle occasion ?
7. A quelle date a-t-elle été fixée ?

LE COURONNEMENT DE MARIE AU CIEL

Puisque Marie est vraiment Reine, elle a droit à un diadème royal et à une cérémonie du couronnement. Dans le quinzième mystère du Rosaire, vous énoncez ce couronnement. Quand, où et comment Marie a-t-elle été couronnée Reine ? Vous êtes-vous déjà posé cette question ?

Marie était de droit une reine durant son séjour sur la terre, tout comme son Jésus était Roi et plus que roi, Lui, le Créateur du monde. Mais il a dit à Pilate : « **Mon royaume n'est pas de ce monde** ». La sainte Vierge non plus n'a pas vécu comme une reine sur la terre. Vous connaissez sa vie, sa vie si belle près de Jésus et si belle aussi auprès des apôtres, sa vie qui se prolongea au-delà de soixante ans.

Après sa mort, elle monte au ciel dans son Assomption glorieuse et c'est là, dès son entrée au ciel, qu'a lieu le couronnement de Marie. Evénement que nous ne pouvons imaginer. Qui connaît ce qui se passe au delà du ciel bleu ? Par la sainte Eglise, nous savons que c'est Dieu lui-même qui couronna Marie, que les trois personnes divines ont préparé son diadème royal, cette couronne insigne qui orne le front de Notre-Dame.

Essayons tout de même de nous faire une idée de la fête du Couronnement de Marie au ciel. Nous savons que Jésus et Marie sont au ciel avec leur corps, que le corps de Jésus a été formé de Marie. Ils sont là, tous deux, Mère et Fils, Et le Fils en son humanité, au nom des trois Personnes divines, s'apprête à couronner sa divine Mère, *Reine du ciel et de la terre, des anges et des saints, Reine de l'univers, Souveraine des cieux*. Quelle fête donc au ciel que celle du couronnement de Marie !

Jésus est le pontife du couronnement marial. Et parce qu'il couronne une vraie tête humaine, nous pouvons penser qu'il y eut un rite sensible et que, soit une bénédiction, soit une consécration ou une imposition de ses mains adorables fut le moyen de ce couronnement. Qui pourra dire la beauté de ce geste du Christ, l'expression de son visage, l'idéale grandeur de son attitude ! . . . Qui osera décrire le transport du ciel entier ! . . . Et l'attitude et la physionomie de la sainte Vierge elle-même ! . . . C'est ineffable ; c'est indescriptible ! . . . Ce fut une fête unique.

Il est dit au Petit Office de la sainte Vierge : « **L'éclat de ce soleil rend Marie toute**

radieuse ». Ce soleil, c'est Jésus qui fait briller sa Mère d'un éclat de Reine. On dit aussi que Marie est « **belle comme la lune** », ce qui montre encore que comme la lune reçoit sa lumière du soleil, Marie reflète la beauté de Jésus. C'est bien le moment de lui répéter cette louange du Petit Office :

« **Salut, Maîtresse de l'univers et Souveraine des cieux** » ! Répétons ensemble :

Salut, Maîtresse de l'univers et Souveraine des cieux !

Vous êtes-vous demandé, mes enfants, quelle fut cette couronne dont Jésus ceignit le front de sa mère ? L'Écriture sainte parle d'une couronne de pierres précieuses, mais dans un langage mystérieux. Cette couronne a quatre aspects : c'est une couronne de *lumière* qui fait que Marie brille d'un éclat qui confine à la divinité. Qui verra ce qu'elle voit dans cette lumière ? C'est une couronne de *joie* qui dépasse la joie de tous les anges et de tous les saints ensemble puisqu'elle règne au-dessus de tous. C'est aussi une couronne de *gloire* qui place Marie au plus haut rang de la création. Enfin, c'est une couronne de *puissance* car Marie est Souveraine. Comme Jésus, elle règne sur un trône de gloire et tient le sceptre. Elle règne et commande. Elle est coopératrice de Dieu dans le gouvernement du monde ; elle est aussi trésorière et dispensatrice de ses biens. Quelle gloire dans cette vie triomphante du ciel ! . . .

Mes enfants, c'est à cette Reine que nous pouvons chanter :

O ma Reine, ô Vierge Marie,
Je vous donne mon cœur,
Je vous consacre pour la vie,
Mes peines, mon bonheur.

Marie se penche-t-elle pour écouter notre chant ? notre prière ? Le ciel reste-t-il silencieux un moment pour entendre nos voix qui montent de la terre ? Tout dépend de l'accent de notre chant et de notre prière. Aimons-nous vraiment notre Reine du ciel ? Chantons de tout notre cœur : **O ma Reine . . .**

1. Quand et où eut lieu le couronnement de Marie ?
2. Qui la couronna ?
3. Quelle est cette couronne de Marie ?
4. Quelle est la puissance de notre Reine Marie ?
5. Si Marie, notre Mère est aussi Reine, que signifie notre titre de chrétien ?

TOUCHANT EXEMPLE DE DÉVOTION MARIALE

Si Marie est Reine, il lui faut un royaume n'est-ce pas ? Ce royaume, c'est le ciel, c'est la terre, c'est l'univers entier. Elle a une domination universelle ; sa puissance s'étend sur tout ; rien ne lui échappe. Cependant, il est des âmes et des peuples sur lesquels Marie règne à des titres particuliers et où elle exerce un empire presque visible, tant sa protection s'y fait sentir de façon tangible. Je vous cite l'exemple pathétique d'un petit peuple qu'on appelle « **Le Miracle de Marie** », le peuple acadien.

Ce petit peuple habitait l'Acadie, qui formait un pays distinct du Canada, à l'époque de sa fondation en 1604, quelques années donc avant celle de Québec. Depuis la date fatale de 1755, ce pays est divisé en trois provinces appelées maritimes. Le nom d'Acadie est consacré à peu près au même titre que Ville-Marie par rapport à Montréal, à titre historique simplement.

Dès son origine, en ce début du XVII^e siècle, le peuple acadien cultive une dévotion intense à la sainte Vierge, dévotion apportée de France après le vœu de Louis XIII. On disait alors: « **Royaume de France, Royaume de Marie** ». Il y aurait ici une belle page d'histoire de France à revoir, mais l'heure du catéchisme passe vite, nous ne pouvons nous y attarder.

Dispersé dans la terrible rafale du « **Grand dérangement** » de 1755, ce peuple acadien conserva dans l'exil une espérance inébranlable en la Mère de Dieu sous le titre de l'Assomption. (*Nous avons vu comment les mystères de l'Assomption et du Couronnement de Marie sont intimement liés.*)

Après plus d'un siècle de misère (1755 à 1860), et de souffrances indescriptibles, il réussit à former des agglomérations assez étendues dont le centre principal fut la vallée de *Memrancook* (carte), située à quelques milles de la ville de *Moncton*, dans la partie nord-ouest du *Nouveau-Brunswick*.

C'est là qu'au premier congrès acadien de 1881, on choisit à l'unanimité Marie Reine et Patronne des Acadiens. La sainte Eglise a ratifié ce choix, d'abord par les évêques en 1881, puis par le Souverain Pontife Pie XII, souhaitant que le 15 août soit un jour de ralliement pour tous les groupes de ce peuple dispersé, et nommant Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, l'archevêque de tous les Acadiens, où qu'ils soient.

Dans un deuxième congrès tenu en 1884 à *Miscouche*, petit centre de l'Île du Prince-Edouard, les chefs acadiens ayant à leur tête M. l'abbé Marcel Richard qu'on appelle à bon droit le fondateur de l'Acadie nouvelle, résolurent de se choisir un drapeau ainsi qu'un hymne national. Après quelques délibérations, toutes les opinions se rallièrent au tricolore, avec ce signe distinctif: L'étoile mariale aux couleurs pontificales, dans le bleu qui reflète à la fois le ciel et la mer. L'instigateur de ce choix unanime, celui qu'on appelle le « **Père Richard** » déploie alors le drapeau confectionné selon son idéal. Un grand souffle patriotique passe dans l'assemblée. Tant de sentiments vibrent dans l'âme quand flotte au vent le nouveau symbole national, qu'on entonne comme une prière l'Ave Maris Stella si souvent chanté à l'église, pendant que l'étoile porte déjà des messages du ciel à la terre. C'est la Vierge qui agréa l'hommage de son petit peuple.

Quant à la prochaine délibération du congrès, on discute le choix de l'hymne national, M. Pascal Poirier, éminent sénateur acadien à Ottawa, propose qu'on adopte l'Ave Maris Stella qui vient de saluer le drapeau de la patrie. Un concours d'enthousiasme, de foi et d'allégresse, acclame ce projet qui rallie la pensée et les sentiments de toute l'Acadie renaissante, car des délégations

sont venues du fond de la Louisiane comme des Îles de la Madeleine représenter leur secteur aux Provinces maritimes. De nouveau, on entonne l'Ave Maris Stella. C'est la réponse au président, c'est le vote solennel et vivant. Jamais hymne n'a vibré de tant de feu! La religion et la patrie ne font plus qu'un.

Et depuis, les Acadiens chantent leur hymne national à l'église comme à l'école, dans la famille, dans la salle paroissiale comme sur la place publique, aux jours de séances en plein air. Chaque fois, religion et patrie vibrent à l'unisson et redisent à Marie: Salut! Etoile! Et le vent fait flotter l'étoile; et le vent va porter le chant, et les cœurs font assaut autour de la Reine de l'Assomption qui a ressuscité son peuple.

CONCLUSION

Sans respect humain, l'Acadien veut de plus en plus faire connaître ce qu'il doit à Marie, surtout en cette année 1955, bicentenaire de sa dispersion. Ce fait historique d'un peuple voisin ne nous invite-t-il pas, nous, de la province de Québec, privilégiés de Marie, à plus d'admiration pour notre céleste Maman-Reine, à plus de confiance pour lui soumettre tous nos intérêts, au développement d'une intense dévotion personnelle et d'un vibrant sentiment national envers celle dont les richesses royales sont inépuisables, et dont les attentions maternelles se diversifient selon la touche de chaque âme et la marque de chaque peuple.

RÉSOLUTION

Marie est Reine de nos cœurs. Lui donnons-nous vraiment la première place dans nos affections? Dites intérieurement à la sainte Vierge par quel témoignage vous voulez affirmer qu'elle est votre Reine. (*silence*)...

Marie est Reine de notre peuple canadien français. Nous avons des monuments historiques de sa maternelle protection: Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de Bon Secours, Notre-Dame du Cap. Avez-vous une suggestion à faire pour que notre peuple canadien affirme publiquement la Royauté de Marie à l'instar de nos frères acadiens?... Ecrivez-la. (*Silence. Recueillir ces suggestions.*)

PRIÈRE — CHANT

Proclamons la Royauté de Marie par le chant de nos frères acadiens.

Ave Maris Stella...

DEVOIR (au choix)

1. Lire l'encyclique *Ad Coeli Reginam*.
2. Copier un ou deux fragments bien choisis de l'encyclique dans son cahier de catéchisme. Chercher une image de Marie Reine.
3. Composer une consécration personnelle à Marie Reine et Mère. On peut s'inspirer d'une consécration connue.

Langue française

PREMIÈRE ANNÉE

PRÉSENTATION DU TEXTE

Voulez-vous, mes enfants, Mademoiselle va vous raconter une belle histoire... une histoire bien vraie qui a été vécue dans notre pays ?

TEXTE

Mes chers enfants,

Il y a plus de deux siècles (*expliquer siècle*), plusieurs français partaient de France pour venir au Canada. Embarqués sur des bateaux (*pas des beaux gros comme aujourd'hui*), ils ont pris des jours et des nuits à traverser l'océan. Arrivés à terre, il n'y avait que du bois... pas de maison, pas de rue... rien ! Ce coin de terre, ils l'appelèrent l'Acadie. Puis ils ont coupé des arbres, ont bâti des cabanes, ils ont labouré, semé du grain... tout allait bien. Ces hommes-là s'ennuyaient tout seuls, loin de leur femme et de leurs enfants... alors les mamans ont décidé de venir en Acadie, ils étaient tous très contents de se revoir. Les maris ont bâti des moulins à scie pour pouvoir construire des maisons, des granges, une église puis une école. C'était un beau petit village qu'on appelait Grand-Pré. Il y avait aussi des grands champs de foin, de grain, des jardins remplis de légumes. On faisait des belles veillées chez les voisins, tout le monde était heureux en Acadie. Les gens qui restaient par là, on les appelait « *les Acadiens* ».

Voilà que des Anglais jaloux voulaient avoir ces belles terres, ces belles fermes. Un monsieur s'amène à Grand Pré, demande à tous les hommes acadiens d'entrer à l'église, parce qu'il voulait leur parler. Tous y vont... les papas, les grands-papas, les grands frères... Cet homme méchant leur dit : « Vous n'irez plus chez vous, inutile de penser à vous sauver... des centaines de soldats armés de fusils font la garde autour de l'église. » Ces chers Acadiens se jettent à genoux et prient le bon Dieu de leur donner du courage. Puis, on les met en rangs, on les fait sortir, on les amène au bord de la mer, on les fait monter sur de vieux bateaux pour les amener très loin aux États-Unis. Le lendemain, ils font la même chose avec les femmes et les enfants, tous mêlés. En plus, ils ont mis le feu dans le village. Tout le monde pleurait ! Jamais plus, ils ne reverront l'Acadie, jamais les petits enfants ne reverront leur maman et leur papa !

Vous, mes enfants, si l'on vous amenait loin, loin sans amener papa, maman avec vous, jamais les revoir... vous auriez, vous aussi beaucoup de peine hein ?... Bien, tous les jours, il faut dire au petit Jésus : « Merci de m'avoir donné de bons parents qui prennent bien soin de moi, donnez-leur la santé et laissez-les moi longtemps encore. »

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. De quel pays partaient les Français ?
2. Où voulaient-ils aller ?
3. Devaient-ils prendre le train ou le bateau ?
4. Y avait-il des avions dans ce temps-là ?
5. Qu'ont-ils vu en débarquant ?
6. Comment ont-ils appelé leur petite patrie ?
7. Comment appelle-t-on les gens de l'Acadie ?
8. Quel nom ont-ils donné à leur village ?
9. A quoi sert un moulin à scie ?
10. Qu'est-ce que les méchants ont fait aux Acadiens ?

DICTÉE

Le colon a bâti une cabane de planches. Le laboureur a semé la terre. Evangéline a été à l'école. Mon père se promènera à Grand Pré. Le bon Dieu a béni le sol de l'Acadie.

Complétez les phrases:

6. Maman. . . la soupe.
7. M. le curé dira la. . .
8. . . . prie la Madone.

GRAMMAIRE

1. *Laboureur* — souligner les voyelles ou sons.
2. *Promènera* — souligner les consonnes ou bruits.
3. Trouver un nom de petite fille.
4. Trouver un nom de chose.
5. Trouver un mot d'action.

CHANT

Pour les besoins de la cause, on pourrait, sans commettre de plagiat, chanter les strophes 1, 2, 3 et 4 du chant: « *Un Canadien errant* », ayant soin toutefois de remplacer le mot « Canadien » par celui d'« Acadien ». Les paroles de ce chant, comme on pourra le constater, conviennent admirablement à l'esprit du moment.

DEUXIÈME ANNÉE

TEXTE

Mes chers enfants,

Chers enfants, je vais vous raconter une histoire plus belle qu'un conte de fées, car on dit que c'est une histoire vraie, vécue il y a environ deux siècles.

Il y avait une fois, en Acadie, un petit peuple très heureux. Ce peuple était composé de paysans qui cultivaient de grandes fermes et élevaient de beaux troupeaux. Mais des Anglais méchants et jaloux ont voulu s'emparer de tous leurs biens. Alors ils ont fait embarquer tous les Acadiens dans de vieux bateaux et les ont emmenés très très loin.

Or, une belle jeune fille, Évangéline, venait d'être fiancée à un jeune homme courageux et fort, nommé Gabriel. Malheureusement, comme tous leurs parents et amis, ils durent quitter leur beau village. On les fit monter dans des embarcations différentes, car les hommes et les femmes ne devaient pas voyager ensemble. Puis on ne les fit pas débarquer au même endroit. C'était donc pour eux la séparation. Or, comment se retrouver quand on n'a pas d'argent et que le téléphone, la radio et la télévision ne sont pas encore inventés? . . .

Gabriel se mit donc à chercher Évangéline. Il marchait de village en village, s'informant d'elle auprès de ses amis. Sa fiancée faisait la même chose mais dans une autre direction. Et tous deux avaient beaucoup de peine.

Après plusieurs années de recherches inutiles, Évangéline se fit religieuse pour soigner les infirmes et les vieillards. Puis une épidémie se déclara, et l'hôpital où la jeune sœur se dévouait, se remplit de malades.

Un jour, on y amena un mourant. Évangéline s'empressait auprès du nouveau patient, quand soudain, elle reconnut Gabriel. Celui-ci eut à peine la force d'ouvrir les yeux, de murmurer le nom de celle qui avait été sa fiancée, puis, il rendit le dernier soupir.

On raconte qu'Évangéline, épuisée, mourut elle aussi de la même maladie, quelque temps après Gabriel.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Comment se nomme le petit peuple dont on parle dans ce texte?
2. Qu'est-ce que les méchants ont fait pour se débarrasser des Acadiens?
3. Que veut dire le mot « fiancé »?
4. Qu'est-ce qu'une épidémie?
5. Qu'arrive-t-il à celui qui rend le dernier soupir?

DICTÉE

L'Acadie est un beau coin de notre pays. Le père d'Évangéline était un cultivateur et celui de Gabriel, un forgeron. Le jeune homme et la jeune fille étaient des amis d'enfance. Leur village se nommait Grand-Pré et le Père Félicien en était le curé.

VOCABULAIRE

1. Un cultivateur est un homme qui...
2. Un forgeron est un homme qui...
3. Un village est-il plus petit ou plus grand qu'une ville?

4. Monsieur le curé est le chef d'une...
5. Expliquer « des amis d'enfance ».

GRAMMAIRE ET ANALYSE

1. Souligner les noms propres de la dictée.
2. Marquer d'une croix les noms communs.
3. Faire un mot d'action avec: cultivateur, forgeron.
4. Mettre au féminin: le père, un ami, Gabriel.
5. Mettre au pluriel: le jeune homme, la jeune fille.

TROISIÈME ANNÉE

TEXTE

Note pédagogique. — *Lecture du texte par le titulaire et par quelques élèves.*

Mes chers enfants,

Nous célébrons, cette année, le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens. L'Acadie comprenait alors toute la Nouvelle-Écosse et appartenait à l'Angleterre depuis 1713. Mais les Acadiens continuaient d'aimer la France et étaient très soumis à la religion catholique.

Les Anglais voulaient s'emparer des terres riches et fertiles des Acadiens. Alors au mois de septembre 1755, les officiers anglais, sous les ordres du gouverneur Lawrence, réunirent dans l'église de Grand-Pré, entourée de nombreux soldats, tous les hommes et les garçons âgés de dix ans et plus; c'était pour leur faire connaître les intentions de sa Majesté, le Roi d'Angleterre. Près de cinq cents hommes apprirent du chef anglais que leurs terres, leurs maisons et leurs troupeaux de toutes sortes étaient confisqués au profit de la Couronne; et qu'ils étaient prisonniers et seraient transportés hors de leur province. On imagine un peu leur indignation et leurs cris de rage, mais il fallait obéir aux ordres. On les embarqua donc sur des bateaux pour les conduire loin de leur patrie. On fit de même pour les femmes et les enfants et, dans les autres villages de l'Acadie.

A peu près sept mille Acadiens furent ainsi arrachés à leurs foyers, sans nourriture, sans abri et séparés de leurs familles.

(Extrait de: *Histoire du Canada, par les Clercs de St-Viateur.*)

QUESTIONS D'INTELLIGENCE
ET VOCABULAIRE

1. Quel évènement célèbre-t-on cette année? ..
Le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens.
2. En quelle année eut-elle lieu? ..
En l'année 1755.
3. Combien d'années depuis la dispersion jusqu'à cette année? ..
200 ans.
4. Pourquoi les Anglais voulaient-ils les terres des Acadiens? ..
Parce qu'elles étaient fertiles.
5. Qui était alors gouverneur? ..
Lawrence.
6. Où les hommes ont-ils été faits prisonniers? ..
Dans l'église de Grand-Pré.
7. Combien d'hommes a-t-on enfermés dans l'église de Grand-Pré? ..
Près de 500 hommes.
8. Nommez 3 choses qui furent confisquées au profit de la Couronne? ..
Leurs terres, leurs maisons et leurs troupeaux.
9. Que veut dire:
a) Confisquer? ..
Oter ou saisir au nom du pays.

- b) Indignation ?
Sentiment de colère excité par une action injuste.
- c) Arrachés à leurs foyers ?
Enlevés ou sortis de force ou par adresse.

6. Faites un verbe avec: indignation, cri et abri.
7. Faites un nom avec: transporter, imaginer et réunir.
8. Trouvez le contraire de: séparer et obéir.

GRAMMAIRE

- Relevez, dans le 1^{er} paragraphe:
 - 3 noms communs de choses;
 - 3 noms propres.
- Trouvez 2 mots de qualité se rapportant au mot « terres ».
- Cherchez dans le 2^e paragraphe:
 - au moins 2 adjectifs qualificatifs;
 - 2 adjectifs qui ajoutent au nom l'idée de possession.
- Écrivez les mots suivants:
 - au singulier: *officiers, garçons, cris, transportés et prisonniers;*
 - au pluriel: *nombreux, intention, homme, troupeau et mois.*
- Écrivez les verbes:
 - au présent: *être soumis à la religion catholique;*
 - à l'imparfait: *obéir aux ordres de l'autorité.*

ANALYSE

Analysez les mots en italique: *Les Acadiens* étaient soumis à la religion *catholique*.

DICTÉE

Le *petit* peuple acadien ne *garde* pas *rancune* ni ne *songe* à se venger. Mais il se souvient encore de la *douloureuse* histoire de 1755, qu'il raconte à ses *enfants* pour leur prêcher la belle vertu de *fidélité*. Il vit toujours aussi *catholique* et aussi *français*.

N. B.— *Le titulaire ne s'occupera que des mots en italique et enlèvera une note pour chaque mot mal écrit.*

CHANT

L'hymne national acadien: « *L'Ave Maris Stella* », que l'on trouve dans tout Missel complet.

QUATRIÈME ET CINQUIÈME ANNÉES

TEXTE

DERNIERS ESPOIRS ÉVANOUIS

Mes chers enfants,

Sous les yeux des derniers déportés, pendant six jours, sévit donc l'incendie; pendant six jours flambèrent une à une toutes les maisons de bois des riants villages acadiens qu'avaient fait surgir l'allègre labour de quatre générations. Quand les vents d'hiver eurent disséminé les lourdes volutes de fumée et les cendres épaisses de ce « colossal » incendie, il ne régna plus dans le noir désert que le silence, il ne resta plus sur les fécondes terres de la Grand'Prée, des Mines, et de tout le Bassin naguère verdoyant que les puits, (*empoisonnés par les Anglais,*) les cheminées de pierre noircies, et les saules qui dans la tristesse des lieux semblaient pleurer le deuil d'une nation anéantie. Les derniers Acadiens, qui, parqués sur la rive, purent de leurs yeux épouvantés contempler l'horrible conflagration, durent alors comprendre ce que valaient les promesses de Lawrence et de Winslow. Puisqu'on brûlait ainsi leurs demeures, leurs granges, leurs églises, leurs moulins, puisqu'on ne leur laissait plus rien ici-bas, c'est qu'on ne voulait pas seulement leur déportation temporaire, leur châtement éphémère, mais bien leur exil permanent, leur ruine totale, leur extermination peut-être. Au pays de leurs ancêtres, il n'y avait plus de foyer pour eux; ils n'avaient plus de patrie. Sans retourner la tête, ils devaient s'embarquer pour l'inconnu, fuir à jamais. Désarmés, désespérés, dénués de tout, ils n'avaient plus que leurs mains vides et la prière.

E. LAUVRIÈRE (*La Tragédie d'un Peuple.*)

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Pourquoi a-t-on intitulé ce texte: Derniers espoirs évanouis ?
Parce que l'incendie anéantit les derniers espoirs qu'avaient les Acadiens d'une déportation temporaire.
2. Qu'était Lawrence ?
Lawrence était le gouverneur anglais de l'Acadie qui ordonna le grand dérangement.
3. Qu'était Winslow ?
Winslow était le colonel anglais qui fit exécuter à la Grand'Prée les ordres de Lawrence.
4. Pendant combien de temps dura l'incendie ?
L'incendie dura six jours.
5. De quelle expression se sert-on dans le texte pour dire tout le travail qu'il avait fallu pour édifier les beaux villages acadiens ?
L'allègre labeur de quatre générations.
6. Que semblaient faire les saules ?
Ils semblaient pleurer le deuil d'une nation anéantie.
7. Quand eut lieu la déportation ?
En 1755 de septembre à décembre.
8. Dans quel état étaient les Acadiens qui s'embarquaient pour l'inconnu ?
Ils étaient désespérés, désespérés, dénués de tout.
9. Que leur restait-il alors ?
Ils n'avaient plus que leurs mains vides et la prière.
10. De quelle expression se sert l'auteur pour dire qu'il faisait bon vivre dans les villages acadiens ?
Les riants villages acadiens.

DICTÉES

Le peuple acadien

Le trait dominant de leur caractère fut toutefois, dès l'origine, une énergie obstinée: « entêté comme un Acadien » est resté dans l'Amérique du Nord un dicton populaire. Il leur fallait, en effet, une énergie peu commune pour fonder en pays neuf, leurs installations précaires, sans aucune aide de l'État, en dépit même des entraves de l'administration et de tous les obstacles de la nature; mais il leur en fallait plus encore peut-être, lorsqu'après avoir fui dans la forêt devant les incursions anglaises, ils retrouvaient au retour leurs moissons incendiées, leurs troupeaux massacrés, leurs maisons en ruines, leurs digues rompues, tout à recommencer comme au premier jour; eh bien ! ils recommençaient.

E. LAUVRIÈRE.

Pardonnez, mais souvenez-vous

« Oui, petites Acadiennes, dit le frère Victorin à des enfants trop humbles, pardonnez, mais souvenez-vous. N'ayez pas honte de votre sang latin, de votre riche parler acadien, de vos simples atours et, pourquoi ne pas le dire ? de vos vertus. Ne baissez pas votre tête brune ni vos beaux yeux purs devant le pâle Anglo-saxon... non, jamais !... Ils tiennent, en ce moment de l'histoire, la terre et la mer. Oui !... ils ont presque toute la puissance et presque tout l'argent. Oui encore !... mais, aussi vrai qu'il y a un Dieu au Ciel, ils ont du sang sur les mains, et vous avez une palme dans les vôtres !... de sorte qu'en toute justice, étant les fils des bourreaux et vous les filles des martyrs, c'est à eux de courber la tête. »

Extrait de: *La Tragédie d'un Peuple*,
par ÉMILE LAUVRIÈRE.

GRAMMAIRE

1. Relevez les verbes dans la 1^{re} phrase du texte et mettez-les à la 2^e personne du pluriel de l'impératif présent.
 - a) sévit..... sévissez.
 - b) flambèrent..... flambez.
 - c) avaient fait..... faites.
 - d) surgir..... surgissez.
2. Ajoutez un complément aux verbes suivants:
 - a) sévit..... l'incendie.
 - b) flambèrent..... les maisons.
 - c) eurent disséminé..... les lourdes volutes.
 - d) il ne régna plus..... que le silence.
3. Indiquez les pronoms dans la phrase suivante et donnez-en l'espèce.
Sans retourner la tête, ils devaient s'embarquer pour l'inconnu, fuir à jamais.
 - a) ils..... pronom personnel.
 - b) s'..... pronom personnel.
4. Dans la même phrase indiquez:
 - a) un complément direct..... la tête.
 - b) un sujet du verbe..... ils.
 - c) un verbe à l'infinitif..... fuir.
 - d) une préposition..... Pour.
5. Sans retourner la tête.
Retourner est un verbe exprimant:
 - a) l'action.
 - b) l'état.
6. Relevez les noms dans la 3^e phrase du texte. Les derniers Acadiens, etc.
Acadiens, rive, yeux, conflagration, promesses, Lawrence, Winslow.
7. Puisqu'on brûlait ainsi leurs demeures. Mettez cette proposition:
 - a) au présent.....
Puisqu'on brûle ainsi leurs demeures.
 - b) au passé simple.....
Puisqu'on brûla ainsi leurs demeures.
 - c) au futur simple.....
Puisqu'on brûlera ainsi leurs demeures.

8. Indiquez:

- a) le mode du verbe *brûlait*... **indicatif.**
 b) le temps du verbe *brûlait*... **imparfait.**
 c) si c'est un temps simple ou un temps composé... **simple.**

9. Pendant six jours.

Quelle idée l'adjectif *six* ajoute-t-il au nom jours ?
 **Une idée de nombre.**

VOCABULAIRE

1. Sens des mots suivants:

- a) allègre... **vif, agile.**
 b) disséminé... **éparpillé.**
 c) volute... **objet enroulé en spirale.**
 d) colossal... **très vaste.**
 e) conflagration... **embrasement général.**
 f) déportation... **exil.**
 g) éphémère... **de courte durée.**
 h) permanent... **qui dure.**

2. Trouvez deux mots de la même famille.

- a) incendie... **incendier, incendiaire.**
 b) désert... **désert, désertique.**
 c) pierre... **pierraille, pierreux.**
 d) promesse... **promettre, prometteur.**

3. Quel est le contraire de:

- a) Colossal... **petit.**
 b) riant... **triste.**
 c) disséminé... **aggloméré.**
 d) dernier... **premier.**

4. Comment l'auteur dit-il ?

- a) pendant six jours brûlèrent une à une toutes les maisons... **Flambèrent.**
 b) que les Acadiens avaient perdu tous leurs biens...
Dénués de tout, ils n'avaient plus que leurs mains vides.

5. De quel nom du texte vient le verbe *donné* ?

- a) boiser... **bois.**
 b) venter... **vent.**
 c) hiverner... **hiver.**
 d) endeuiller... **deuil.**
 e) engranger... **grange.**

ANALYSE

Les derniers Acadiens qui purent contempler de leurs yeux l'horrible conflagration durent comprendre ce que valaient les promesses de Lawrence et de Winslow.

- Donnez le nombre de propositions dans la phrase... **Trois.**
- Pourquoi trois ?
Parce qu'il y a trois verbes à un mode personnel.
- Quel est le nom et la fonction de la deuxième proposition ?
Subordonnée, complément du nom Acadiens.
- Donnez les éléments de la proposition principale.
 - Sujet... **Acadiens.**
 - Verbe... **durent comprendre.**
 - Complément... **ce.**
- Nature de:
 - qui... **pronom.**
 - leurs... **adjectif.**
 - ce... **pronom.**
 - les... **articles.**
 - de... **préposition.**
- Quelle est la fonction ?
 - qui... **sujet du verbe purent.**
 - conflagration... **complément direct du verbe contempler.**
 - Lawrence... **complément du nom promesses.**
- A quelle personne est le verbe *valaient* ?
Troisième personne du pluriel.
- Quelle espèce de pronom est...
 - qui... **pronom relatif.**
 - ce... **pronom démonstratif.**

CHANT

Élégie acadienne

Album de la Bonne Chanson, No 276.

SIXIÈME ET SEPTIÈME ANNÉES

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Note pédagogique.— Un élève pourrait esquisser au tableau noir une carte géographique représentant l'Acadie à l'époque de la déportation. De plus, les tableaux, les gravures ou les images de nature à favoriser l'exercice d'observation sur le texte et la dictée ne manquent pas. Nous proposons quelques illustrations très suggestives:

1. L'église du souvenir à Grand-Pré qui est la réplique exacte de l'ancienne église paroissiale au temps des Acadiens bâtie sur les mêmes fondations. 2. La croix élevée sur le site du cimetière de Grand-Pré. Cette croix est formée de pierres provenant des ruines de l'église dans laquelle furent enfermés les malheureux déportés acadiens. 3. Le puits, au centre du village de Grand-Pré. C'est autour de ce puits que jadis Acadiens et Acadiennes aimaient à se revoir pour causer. 4. La croix qui marque le lieu d'embarquement des Acadiens et le sépulcre de trois vieillards, morts sur la plage. 5. La statue d'Évangéline devant l'église de Grand-Pré.

PRÉSENTATION DU TEXTE

Mes chers élèves,

Cette année, le peuple acadien se réunira pour commémorer le deux centième anniversaire du « Grand Dérangement ». Ces fêtes grandioses — combien différentes des évènements de 1755 ! — apporteront aux tristes souvenirs de la déportation les consolants espoirs d'aujourd'hui.

Transportons-nous, si vous le voulez bien, par la pensée au « pays d'Évangéline » pour y chercher d'abord et par-dessus tout, une leçon de persévérance et de courage.

LECTURE PAR LE MAÎTRE

Texte

Qu'est-ce au juste que l'Acadie ?

Le vieux nom d'Acadie, hélas ! est maintenant vide de sens géographique; depuis deux siècles, il n'évoque que des souvenirs. Et pourtant !... Faites le tour des rivages du golfe Saint-Laurent et de la baie de Fundy, depuis la pointe Bonaventure jusqu'aux roches de Yarmouth. Interrogez les fils de l'exil. Demandez ce que signifie le mot Acadie aux 8,000 Français des Iles de-la-Madeleine et à leurs 13,000 compatriotes de l'Île du Prince-Édouard. Demandez-le aux 60,000 Français de la Nouvelle-Écosse. Demandez-le surtout aux 137,000 Français qui peuplent le Nouveau-Brunswick. Ils vous diront, ces 220,000 descendants des proscrits de Lawrence, que l'Acadie morte géographiquement, survit toujours au fond de leur âme, qu'elle anime leurs espérances comme leurs souvenirs; qu'elle est l'héritage immatériel créé par la foi, les travaux, les souffrances d'une race. L'Acadie, c'est un peuple morcelé, mais renaissant, rajeuni, qui vibre tout entier à certaines émotions, qui chante d'une seule âme, autour d'un drapeau tricolore éclairé d'une étoile, l'antique complainte d'Évangéline et l'Ave Maris Stella, ce cantique d'espérance. L'Acadie, ce sont quelque cent trente noms français d'autrefois semés de Port-Royal à Beaubassin, qui se sont multipliés par mille et davantage, pour se répandre dans l'Ouest comme dans l'Est du Canada, aux États-Unis et jusque sur les bords des bayous louisianais.

Qu'elle vive, la chère Acadie sauvée de la ruine totale ! Qu'elle croisse ! Qu'elle porte des fleurs et des fruits, pour l'honneur du sang français et de la nation canadienne, pour la joie de l'Église catholique qui fut sa providence visible aux jours du Grand Deuil.

N. B.— Les bayous sont des canaux naturels qui se forment parallèlement au cours de certains fleuves par le débordement de leurs eaux; les bayous prennent tantôt la forme d'un canal, tantôt celle d'un lac ou d'un marécage spongieux coupé de lagunes. Le Mississipi est célèbre entre tous les fleuves par ses bayous.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Qu'appelait-on autrefois « Acadie » ?
L'étendue de territoire occupée aujourd'hui par la Nouvelle-Écosse et une partie du Nouveau-Brunswick.
2. Le vieux nom d'Acadie a-t-il le même sens géographique qu'autrefois ?
Il n'évoque plus que des souvenirs.
3. Que signifie-t-il pour les fils de l'exil ? (voir le texte).
4. Dites un mot du peuple acadien ?
Peuple paisible et heureux dont les mœurs étaient pures et la foi inébranlable, mais qu'un cruel vainqueur saisit un jour pour le jeter aux vents de la dispersion.
5. a) Qui les fit déporter ? Lawrence.
b) En quelle année ? 1755.
c) Comment fut-il surnommé ?
..... Le bourreau des Acadiens.
6. Comment est-il dit que l'Acadie est restée française de cœur ?
Elle survit toujours au fond de leur âme, etc.
7. Quelles sont les caractéristiques du drapeau acadien ?
Le tricolore éclairé d'une étoile.
8. Qu'est-ce que l'Ave Maris Stella pour le peuple acadien ?
L'hymne de la résurrection acadienne.

9. Connaissez-vous la patronne de ce peuple naufragé ?
..... Notre-Dame de l'Assomption.
10. Quels sont les nobles souhaits que formule l'auteur en hommage à l'Acadie ?
Qu'elle vive, la chère Acadie sauvée de la ruine totale ! Qu'elle croisse ! Qu'elle porte des fleurs et des fruits, pour l'honneur du sang français et de la nation canadienne, pour la joie de l'Église catholique qui fut sa providence visible aux jours du Grand Deuil.

LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.
Lecture individuelle.

EXERCICES DE VOCABULAIRE

- Trouvez un synonyme de:
 - vieux* ancien.
 - nom* appellation.
 - évoque* rappelle.
 - interrogez* questionnez.
 - davantage* plus.
 - Donnez l'antonyme de:
 - morte* vivante.
 - animé* inanimé.
 - rajeuni* vieilli.
 - antique* moderne, contemporain.
 - multiplier* diviser.
 - A l'aide du dictionnaire, s'il y a lieu, établissez la différence entre:
 - évoque* et *invoque*.
 - patriote* et *compatriote*.
 - descendant* et *ascendant*.
 - émigrant* et *immigrant*.
 - bilingue* et *unilingue*.
 - Trouvez des mots de la même famille que:
 - juste*
justement, justesse, justice, justifiable, justifier.
 - exil* exilé, exiler.
 - patrie*
patriote, patriotique, patriotiquement, patriotisme, patriotard.
 - proscrit*
proscrire, proscription, proscripteur.
 - émotion*
ému, émotif, émotionnable, émotionner, émotivité.
- 1° Le verbe *être* précédé du pronom *ce* s'emploie ordinairement au pluriel s'il est suivi d'un nom pluriel.
2° Quelque a le sens d'environ et est invariable.
3° Cent ne désigne qu'une seule centaine.
- Faites une liste des participes adjectifs du texte et justifiez leur accord.
 - morte*
Part. adj. s'accorde avec Acadie, fém. sing.
 - créé*
Part. adj. s'accorde avec héritage, masc. sing.
 - morcelé*
Part. adj. s'accorde avec peuple, mas. sing.
 - rajeuni*
Part. adj. s'accorde avec peuple, masc. sing.
 - éclairé*
Part. adj. s'accorde avec drapeau, masc. sing.
 - semés*
Part. adj. s'accorde avec noms, masc. plur.
 - sauvée*
Part. adj. s'accorde avec Acadie, fém. sing.
 - Relevez les verbes au mode impératif présent.
Faites, interrogez, demandez.
 - Faire est-il un verbe régulier ou irrégulier ?
Irrégulier.
 - Indiquez le mode, le temps et la personne des verbes:
 - vive*
Subj. prés., 3^e pers. du sing.
 - porte*
Subj. prés., 3^e pers. du sing.
 - Conjuguez au subjonctif présent les verbes *croire* et *croître*.

Que je croie	Que je croisse
Que tu croies	Que tu croisses
Qu'il croie	Qu'il croisse
Que nous croyions	Que nous croissions
Que vous croyiez	Que vous croissiez
Qu'ils croient.	Qu'ils croissent.

ANALYSE

Ils vous diront que l'Acadie survit toujours au fond de leur âme; qu'elle est l'héritage immatériel créé par la foi, les travaux, les souffrances d'une race.

- Séparez les propositions en indiquant leur nature et leur fonction.
 - Ils vous diront princ.
 - que l'Acadie survit toujours au fond de leur âme
Sub. dir. de diront.
 - qu'elle est l'héritage immatériel créé par la foi, les travaux, les souffrances.
Sub. dir. de diront.

GRAMMAIRE

- Écrivez en lettres: 8,000 Français, 13,000 compatriotes.
 - Relevez une interjection marquant la douleur Hélas !
 - L'Acadie, *ce sont quelque cent* trente noms français, etc. Établissez l'accord des mots en italique.

2. Indiquez la nature et la fonction de:
 - a) *ils*.....
Pron. pers., sujet de diront.
 - b) *vous*.....
Pron. pers. compl. ind. de diront.
3. Quelle est la nature des mots qui introduisent les 2 subordonnées directes: *Que, conjonction.*
4. Analysez grammaticalement:
 - a) *Acadie*.....
Nom propre, fém. sing., sujet de survit.
 - b) *toujours*.....
Adv. de temps modifie survit.
 - c) *leur*.....
Adj. poss., fém. sing., se rapporte à âme.
 - d) *héritage*.....
Nom commun, masc. sing., attr. de elle.
 - e) *créé*.....
Part. adj., masc. sing., se rapporte à héritage.
5. Si vous interrogez les fils de l'exil ils vous diront qu'elle est toujours bien vivante cette Acadie sauvée de la ruine totale. Relevez:
 - a) la proposition subordonnée circonstancielle.....
Si vous interrogez les fils de l'exil.
 - b) la proposition principale.....
Ils vous diront.

EXERCICE GRAMMATICAL

Un douloureux épisode

La scène cruelle de l'église de Grand-Pré eut lieu le 5 septembre 1755; le 10, on commença la déportation des infortunées victimes. Grand-Pré seul en fournit 1,923. On les embarqua au hasard, séparant dans bien des cas, pour toujours, les maris de leurs femmes et les mères de leurs enfants. Des scènes déchirantes se passèrent.

Les Anglais, honteux de la conduite de leurs pères, ont proclamé que Longfellow avait exagéré la vérité et outré le récit des cruautés inévitables qui se commirent en ces jours maudits. Hélas ! il les a plutôt adoucies et sa plume frémissante s'est refusée à tout dire.

Écoutons l'historien protestant Bancroft:

« On réduisit en solitude toute une magnifique contrée. On ne laissa rien autour des cendres des chaumières si ce n'est le fidèle chien de garde cherchant inutilement les mains qui le nourrissaient. Le taillis des forêts envahit les vergers, l'Océan rompit les digues négligées et dévasta les prairies. »

« Je ne sais, continue le même historien, si les annales du genre humain conservent le souvenir de souffrances aussi amères, aussi longues, aussi criminellement infligées que celles qui accablèrent les colons français de l'Acadie. »

1. Dressez une liste des adjectifs qualificatifs et des participes adjectifs avec les mots qu'ils qualifient.
2. Justifiez l'accord des participes passés conjugués avec avoir.
3. Relevez les verbes à la forme pronominale.

DICTÉE

Évangéline

Qui d'entre vous ne connaît l'immortel poème de Longfellow, *Évangéline*? Qui n'a entendu le nom de cette héroïne dont la touchante histoire symbolise si bien la douloureuse odyssée du peuple acadien? *Évangéline* est une création poétique; elle n'a d'existence réelle que dans l'esprit du poète qui l'a conçue; mais notre imagination aime à la voir errer à la recherche de son insaisissable fiancé; jusqu'au jour où l'ayant retrouvé mourant, il expire à ses côtés.

Si *Évangéline* est un personnage fictif, le poème lui-même est basé sur un fait réel. Un grand souffle chrétien circule à travers toutes les pages: l'œuvre tout entière est dominée par la pensée d'en haut qui enlève à la souffrance son amertume par la soumission à la volonté mystérieuse de la Providence.

Écrit par le poète le plus populaire des États-Unis ce poème est parmi tous ceux qu'il a composés le plus goûté, traduit en dix ou douze langues et tiré à des millions d'exemplaires, *Évangéline* demeure l'un des plus beaux poèmes jamais écrits.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Avant aujourd'hui, connaissiez-vous le poème intitulé « *Évangéline* » ?
2. Qui en est l'auteur?.....
Longfellow, né à Portland, Maine.
3. De qui *Évangéline* est-elle le symbole?....
Elle symbolise la douloureuse histoire du peuple acadien.
4. Est-elle un personnage réel ou fictif?.....
Évangéline est un personnage fictif mais son histoire est basée sur un fait réel.
5. Quelle est la pensée dominante de cette œuvre?.....
La pensée d'en haut qui enlève à la souffrance son amertume par la soumission à la volonté mystérieuse de la Providence.
6. Dites ce que vous savez de:
 - a) Longfellow.....
Le poète le plus populaire des États-Unis.
 - b) de l'œuvre qui a immortalisé son nom?.....
Son poème traduit en dix ou douze langues a été tiré à des millions d'exemplaires. Évangéline demeure l'un des plus beaux poèmes jamais écrits.

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Signification.

Quel mot du texte signifie:

- a) qui vivra perpétuellement dans la mémoire des générations futures... **immortel.**
 b) ouvrage en vers, surtout d'une certaine étendue... **poème.**
 c) femme qui est le principal personnage d'une œuvre littéraire... **héroïne.**
 d) tout récit d'un voyage aventureux... **odyssée.**

2. Synonymes.

Trouvez dans le texte un mot qui signifie la même chose que:

- a) qui émeut le cœur... **touchant.**
 b) aller ça et là à l'aventure... **errer.**
 c) feint, qui n'existe que par convention... **fictif.**
 d) puissance mystérieuse qui inspire... **souffle.**

3. Antonymes.

Quel mot du texte signifie le contraire de:

- a) joyeuse... **douloureuse.**
 b) réel... **fictif.**
 c) perdu... **retrouvé.**
 d) impopulaire... **populaire.**

4. Trouvez quelques verbes qui peuvent être employés avec:

- a) *poème*... **écrire, composer, rédiger.**
 b) *histoire*... **conter, raconter, narrer, inventer, imaginer, créer, dramatiser, interrompre.**
 c) *peuple*... **soulever, révolter, exciter, sur-exciter, exterminer, anéantir.**
 d) *imagination*... **frapper, exalter.**

5. Formez un verbe avec:

- a) *immortel*... **immortaliser.**
 b) *personnage*... **personnifier.**
 c) *page*... **paginer.**
 d) *populaire*... **populariser.**

GRAMMAIRE

- Quelle remarque formule-t-on sur les verbes en *être* et en *oître*?
Ils gardent l'accent circonflexe du radical quand il est suivi d'un t.
- Justifiez l'accord du participe passé dans: *qui n'a entendu le nom de cette héroïne*...
Le participe passé entendu est conjugué avec avoir, il ne s'accorde pas, le complément direct est après.
- Trouvez dans le deuxième paragraphe:
 - un pronom personnel composé... **lui-même.**
 - un pronom relatif... **qui.**
- A quel mot se rapporte les participes *écrit, traduit et tiré*?... **Poème.**

- Relevez deux phrases à la forme interrogative.
- Conjuguez au mode indicatif présent à la forme interrogative: *Demeurer dans une contrée heureuse et tranquille.*

ANALYSE

Un grand souffle chrétien circule à travers toutes les pages; l'œuvre tout entière est dominée par la pensée d'en haut, qui enlève à la souffrance son amertume, par la soumission à la volonté mystérieuse de la Providence.

- Quelle est la nature et la fonction de la première proposition? ... **Indépendante.**
- Écrivez la proposition principale...
L'œuvre tout entière est dominée par la pensée d'en haut.
- Donnez la nature et la fonction de:
 - grand*... **Adj. qual., qual. souffle.**
 - toutes*... **Adj. ind., se rapp. à pages.**
 - œuvre*... **Nom comm., sujet de est dominée.**
- Relevez:
 - un complément circonstanciel dans la 1^{re} proposition... **pages.**
 - un complément direct et un complément indirect dans la 3^e proposition... **amertume, souffrance.**
- Composez une phrase renfermant une proposition indépendante, une principale et une subordonnée circonstancielle de temps.

RÉDACTION

L'expulsion des Acadiens

Ses causes, son exécution. Montrer tout l'odieux de la conduite de Lawrence dans la dispersion des Acadiens.

Un voyage « au pays d'Évangéline »

Cette année, à l'occasion du deux centième anniversaire de la déportation des Acadiens, votre père a projeté que toute la famille irait passer quelques jours au beau pays d'Évangéline.

A votre retour, vous vous empressiez d'écrire à votre frère religieux pour lui donner vos impressions. Émotions ressenties en visitant le site du village, du cimetière et de l'église, d'où les infortunés Acadiens furent forcés l'épée dans les reins de prendre le chemin de l'exil. Tout ce que vous lui apprendrez aura pour lui de l'intérêt.

RÉCITATION

Hommage à l'Acadie

Ta renaissance est une apothéose,
Noble Acadie, ô terre des martyrs,
Ton épopée est la plus grandiose,
Jusqu'en l'exil, aux sanglants souvenirs.
Avec la croix, l'espoir sur toi rayonne

Et les lauriers auréolent ton front,
Peuple au grand cœur, qui souffre et qui
Comme le Christ oublieux de l'affront.

Sèche les pleurs de ton âme meurtrie,
Toi que sauva, sous l'égide des cieus,
L'amour sacré du sol de la patrie
Avec la foi des sublimes aïeux.
De tes enfants la voix proclame et chante
Que va briller l'aurore des beaux jours
Et ton histoire, héroïque et touchante,
Clame partout que tu vivras toujours.

R. P. GEORGES BOILEAU, o.m.i.

CHANT

Évangéline

Album de la Bonne Chanson, 66.

Partons, la mer est belle

Album de la Bonne Chanson, 275.

Élégie Acadienne

Album de la Bonne Chanson, 276.

HUITIÈME ET NEUVIÈME ANNÉES

BELLE ACADIE, SALUT !

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Note pédagogique.— Faire chercher sur la carte la place occupée par le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince-Édouard. Revoir la page d'histoire concernant les trois provinces de l'Est.

PRÉSENTATION DU TEXTE

Mes chers élèves,

L'année 1955 marque le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens. Ensemble nous étudierons ce qu'est devenu cet attachant petit peuple depuis sa touchante odyssee. Plusieurs fois, vous avez lu avec attendrissement le récit de ses malheurs. Mais vous êtes-vous rendu compte de son énergie tenace, de sa vaillance, en face de l'épreuve ? C'est un appel à leur courage que nous lirons dans le texte suivant, extrait des Oeuvres de M. le Chanoine Lionel Groulx.

LECTURE PAR LE MAÎTRE

Fière Acadie, debout !

Quant à nos frères d'Acadie, le pourquoi de leurs grandes épreuves leur apparaîtra peut-être un jour dans le déroulement de l'histoire prochaine. Dans les luttes qu'ils ne pourront éviter, à mesure que s'affirment leur nombre et leur volonté de survivre, les Acadiens apprendront à quelles fins la Providence de Dieu leur a préparé ce capital d'héroïsme. En attendant, qu'ils ne renoncent pas à rentrer tout de bon dans la vieille patrie de 1755 ! Dans quelques jours, ô Grand'Prée, tu entendras les rumeurs du grand pèlerinage. O terre de la légende, parle bien à tes fils, aux déshérités qui reviendront errer dans les champs de leurs pères; parle-leur du passé, des ancêtres qui dorment maintenant ignorés; parle-leur de la race, de la langue qu'il ne faut pas oublier, de la revanche légitime qu'il faut préparer toujours, et sans cesse. Puis invite-les à reprendre la route de tes landes, à

conquérir pouce par pouce la terre qui les amènera jusqu'à toi. Car, vois-tu, ô pays acadien, les harmonies préétablies existent entre le sol et la race; et les prés si calmes et si doux, tes vallées si paisibles et si pieuses; tes collines qui appellent encore des croix d'églises, tes grands horizons aux lignes lumineuses, tout cela c'est la patrie naturelle d'une race française et catholique, au génie harmonieux et clair, prédestinée à toutes les hautes formes de l'idéal.

M. le Chanoine LIONEL GROULX.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. De quel ouvrage est extrait ce morceau ?
Cet ouvrage lyrique est extrait de « Notre Maître le Passé », l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du Chanoine Lionel Groulx.
2. Que savez-vous de l'auteur ?
M. le Chanoine Groulx, l'une de nos

plus pures gloires nationales, est professeur d'histoire à l'Université de Montréal. C'est un éveilleur de patriotisme intense, une intelligence géniale, qui a projeté sur notre peuple les lumières les plus vives. Sous sa parole chaude, ardente, dynamique, beaucoup de somnolents ont secoué leur torpeur, si dangereuse pour notre survivance française.

3. Par quelle pensée profonde débute le morceau ?
Les Acadiens apprendront un jour, à quelles fins la Providence de Dieu leur a préparé ce capital d'héroïsme.
4. Quel conseil donne-t-il aux descendants des exilés ?
Ne renoncez pas à rentrer tout de bon dans la vieille patrie de 1755.
5. A qui l'auteur s'adresse-t-il dans le texte ?
Au village de Grand'Prée. Dans une magnifique apostrophe, il parle à la terre acadienne, tout entière, personnifiée en ce moment par le plus célèbre de ses hameaux.
6. Que lui annonce-t-il ?
Un grand pèlerinage qui vient vers l'Acadie en fleurs.
7. En quel langage sublime s'exprime son patriotisme ?
Sa voix a des accents à nul autre pareil. Il supplie la terre de parler à ses fils proscrits... leur rappelant le passé, les ancêtres qui dorment ignorés...
8. Que lui suggère encore sa merveilleuse éloquence ?
« Invite-les à reprendre la route de tes landes, à conquérir pouce par pouce la terre qui les mènera jusqu'à toi »...
9. Quels tableaux évoque en nous son imagination poétique ?
Les prés calmes et doux; les vallées paisibles et pieuses, les collines qui appellent encore les croix d'églises, les grands horizons aux lignes lumineuses...
10. Quelle conclusion termine sa superbe apologie ?
« Tant de beautés réunies, c'est la patrie naturelle d'une race française et catholique, au génie harmonieux et clair, prédestinée à toutes les hautes formes de l'idéal. »
11. Dans quels personnages M. le Chanoine Groulx a-t-il incarné la résistance de la race acadienne ?
Dans « Au Cap Blomidon » où le jeune Jean Bérubé triomphe de l'usurpateur Finlay, qui détient les terres de ses ancêtres. L'une des belles Évangélines, Lucienne Bellefleur, toujours fidèle au héros de ses rêves, épousera Jean, en dépit de tous les obstacles.

LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.
Lecture individuelle.

GRAMMAIRE ET ANALYSE

1. Comment analyseriez-vous « pourquoi » dans le pourquoi de leurs grandes épreuves ?
Pourquoi
Nom com., masc. sing., sujet de apparaîtra.
2. Quelle est la fonction de « quant à » ?
Quant à
Locution prép. fait rapporter frères d'Acadie à apparaîtra.
3. Indiquez les sujets de s'affirmeront
..... Nombre et volonté.
4. Donnez le sens de « capital d'héroïsme »
Au sens propre, capital veut dire somme qui rapporte intérêt ou encore se dit des biens que l'on possède...
Au sens figuré, l'auteur emploie ces mots pour désigner la somme de souffrances endurées par le peuple acadien.
5. Exprimez en peu de mots la règle de mille.
Mille s'écrit ainsi avant l'ère chrétienne ou encore lorsque l'on dit: l'an mille.
Après l'ère chrétienne, on supprime le.
Exemple: L'an mil sept cent cinquante-cinq fut témoin du martyre de nos frères les Acadiens.
Mille, mesure de longueur, est nom commun et prend la marque du pluriel.
Exemple: Plusieurs milles...
6. Justifiez l'orthographe de Grand Prée.
Certains historiens écrivent Grand Pré avec un seul « e ». Mais ici, nous respecterons l'orthographe de l'auteur.
Pourquoi ce nom ? Signifie-t-il « grande prairie » ou « grande rivière » ? Les deux...
La mer s'étant retirée peu à peu, une immense plaine est apparue, fertile et propre à la culture. A l'époque des « grandes eaux », elle est arrosée copieusement par les multiples cours d'eau qui la traversent.
7. A quel temps le verbe « parler » est-il employé ?
A l'impératif dans les trois cas.

ANALYSE LOGIQUE

1. Dans quelques jours, ô Grand Prée, tu entendras les rumeurs du grand pèlerinage.
Une proposition dans cette phrase:
Indépendante.
Sujet tu.
Verbe entendras.
Complément direct
rumeurs du grand pèlerinage.
Compl. cir. de temps
..... dans quelques jours.

2. O terre de la légende, parle bien à tes fils, aux déshérités qui reviendront errer dans les champs de leurs pères.....

Deux propositions dans cette phrase.

a) 1^{re} proposition: O terre de la légende, parle bien à tes fils, aux déshérités.

.....**Proposition principale.**

Sujet.....**toi (s. ent.).**

Verbe.....**parle.**

Compl. mod.....**bien.**

Compl. ind.....**fils, déshérités.**

b) 2^e proposition: qui reviendront errer dans les champs de leurs pères.....

Sub. compl. dét. de fils et de déshérités.

Sujet.....**qui.**

Verbe.....**reviendront.**

Compl. circ. de manière.....**errer.**

Compl. circ. de lieu..... **dans les champs de leurs pères.**

l'exil. Ils ont jalonné toutes les routes du continent-nord de la lugubre procession de leurs tombes. Mais le malheur n'a fait qu'ajouter à la splendide majesté de ce petit peuple. Vous connaissez l'Évangéline de Thomas Faed; elle est assise au milieu d'un cimetière; elle a gardé le costume de son pays; avec une profonde nostalgie, elle regarde la mer où s'effacent des visions de voiles blanches. Cette Évangéline, c'est l'Acadie en exil.

2. Quelque part que l'entraîne le hasard de la dispersion, la nation emporte avec elle toutes ses traditions, toute sa petite patrie; elle passe au milieu des peuples sans rien prendre et sans rien perdre, poussée en avant toujours par une grande et suprême nostalgie, la nostalgie de la terre ancestrale où la forêt et l'océan se répondent dans leur éternelle rumeur.

Chanoine L. GROULX.

N. P.— Cet exercice peut être donné en dictée si on le désire.

CONJUGAISON

Être fidèle à sa patrie et la glorifier.

Présent de l'indicatif:

1. Je suis fidèle à ma patrie et je la glorifie, tu es fidèle à ta patrie et tu la glorifies, il est fidèle à sa patrie et il la glorifie, nous sommes fidèles à notre patrie et nous la glorifions, vous êtes fidèles à votre patrie et vous la glorifiez, ils sont fidèles à leur patrie et ils la glorifient.

Futur:

2. Je serai fidèle à ma patrie et je la glorifierai, tu seras fidèle à ta patrie et tu la glorifieras, il sera fidèle à sa patrie et il la glorifiera, nous serons fidèles à notre patrie et nous la glorifierons, vous serez fidèles à votre patrie et vous la glorifierez, ils seront fidèles à leur patrie et ils la glorifieront.

Impératif:

3. Sois fidèle à ta patrie et glorifie-la, soyons fidèles à notre patrie et glorifions-la, soyez fidèles à votre patrie et glorifiez-la.

Subjonctif présent:

4. Que je sois fidèle à ma patrie et que je la glorifie, que tu sois fidèle à ta patrie et que tu la glorifies, qu'il soit fidèle à sa patrie et qu'il la glorifie, que nous soyons fidèles à notre patrie et que nous la glorifions, que vous soyez fidèles à votre patrie et que vous la glorifiez, qu'ils soient fidèles à leur patrie et qu'ils la glorifient.

EXERCICE GRAMMATICAL

Justifier l'accord des participes et des verbes contenus dans ce texte.

1. Je ne vous referai pas l'histoire des dures pérégrinations de ces bandes à travers

VOCABULAIRE

1. Habitants de langue française, occupant les territoires qui comprennent aujourd'hui le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.....**Acadiens.**
2. Attribut bienfaisant de Dieu qui le fait pourvoir aux besoins des mortels.....**Providence.**
3. Pays où l'on est né, dont on est citoyen.....**Patrie.**
4. Qui aime sa patrie, cherche à lui être utile.....**Patriote.**
5. Qui appartient au patriote.....**Patriotique.**
6. Amour de la patrie.....**Patriotisme.**
7. Voyageur, étranger.....**Pérégrin.**
8. Voyage en pays lointains.....**Pérégrinations.**
9. Le verbe issu de pérégrination.....**Pérégriner.**

DICTÉE

Visions d'Acadie

Le matin, j'avais parcouru, à petits pas, l'emplacement du « *Mémorial* »; j'avais salué la croix dressée sur le cimetière des vieux Acadiens; avec émotion, je m'étais penché sur la margelle du vieux puits, près des ruines de l'antique église, enfouies sous les herbes; lentement, j'avais défilé, écoutant les rumeurs de la légende, dans l'allée des saules centenaires. Revenu sur le sommet de la petite éminence, j'essayai de faire revivre la Grand Prée de 1755, la plaine immense conquise sur la mer avec ses aboîteaux, ses maisonnettes dispersées, ses hautes meules de foin et le grouillement des équipes de faucheurs perdus dans la hauteur du grand mil. Je croyais

apercevoir, en coiffe blanche, Évangéline et ses compagnes allant porter aux hommes le repas du midi. Et j'entendais monter de ces robustes poitrines et de la terre maternelle et féconde, un cantique de force et de joie paysanne, chant d'un petit peuple qui a réalisé le vrai bonheur d'ici-bas, dans la simplicité de sa foi et l'allégresse du labeur.

Chanoine LIONEL GROULX.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Où s'était rendu l'auteur ?
Sur l'emplacement du « Mémorial », probablement la plaque commémorative des événements de 1755.
2. Énumérez les lieux chers à ce grand ami des Acadiens.
La croix dressée sur le cimetière des vieux Acadiens; le puits d'Évangéline, près des ruines de l'antique église; l'allée des vieux saules centenaires. . .
3. Quel fidèle tableau évoqua l'imagination du sympathique écrivain ?
La plaine immense conquise sur la mer; ses maisonnettes dispersées, ses hautes meules de foin; les équipes de faucheurs perdus dans le grand mil.
4. Que voyait-il encore ?
Il croyait apercevoir, en coiffe blanche, Évangéline et ses compagnes, allant porter aux hommes le repas du midi.
5. Quel chant son âme d'artiste croyait-elle entendre ?
Un cantique de force et de joie paysanne, chant d'un petit peuple qui a réalisé le vrai bonheur d'ici-bas dans la simplicité de sa foi et l'allégresse du labeur.
6. Que faut-il penser de ce bel extrait ?
C'est un de nos chefs-d'œuvre. Les écrits de M. le Chanoine Groulx élèvent les âmes et font beaucoup de bien à ceux qui se donnent la peine de les méditer.

GRAMMAIRE ET ANALYSE

1. Relevez les participes de la dictée:

- a) j'avais *parcouru* l'emplacement.
Participe passé conj. avec l'aux. avoir, reste invariable, parce que le compl. dir. est placé après.
- b) j'avais *salué* la croix *dressée*.
salué.
Part. passé conj. avec l'aux. avoir, reste inv. parce que le compl. dir. est placé après.
dressée.
Part. adj., fém. sing., s'accorde avec *croix*.

- c) je m'étais *penché*.
Part. passé, verb. pron., s'accorde avec *m'*, masc. sing.
 - d) ruines de. . . *enfouies*.
Part. adj., fém. pl., s'accorde avec *ruines*.
 - e) j'avais *défilé*.
Part. passé conj. avec l'aux. avoir, invariable, sans compl. dir.
 - f) *écoutant*.
Part. présent, inv., compl. circ. de manière de avais *défilé*.
 - g) maisonnettes *dispersées*.
Part. adj., fém. p., s'accorde avec *maisonnettes*.
 - h) faucheurs *perdus*.
Part. adj., masc. p., s'accorde avec *faucheurs*.
 - i) qui a *réalisé*.
Part. passé conj. avec avoir, inv., compl. dir. après.
2. Donnez la fonction des infinitifs suivants:
 - a) *faire revivre*.
Locution verbale infinitive, compl. dir. de essayai.
 - b) *apercevoir*.
Verbe à l'infinitif, compl. dir. de croyais.
 - c) *allant porter*.
Locution verbale, compl. circ. de croyais *apercevoir*.
 - d) *monter*.
Compl. dir. de entendais.
 3. Indiquez les compléments directs, indirects et circonstanciels du texte.
 - a) *emplacement*.
Compl. dir. de avais parcouru.
 - b) *croix*.
Compl. dir. de salué.
 - c) *margelle*.
Compl. circ. de lieu de étais *penché*.
 - d) *m'*.
Compl. dir. de étais *penché*.
 - e) *rumeurs*.
Compl. dir. de écoutant.
 - f) *allée des saules*.
Compl. circ. de lieu de avais *défilé*.
 - g) *Grand Prée*.
Compl. dir. de faire revivre.
 - h) *Évangéline*.
Compl. dir. de croyais *apercevoir*.
 - i) *hommes*.
Compl. indir. de allant porter.
 - j) *repas*.
Compl. dir. de allant porter.
 - k) *cantique*.
Compl. dir. de entendais *monter*.
 - l) *bonheur*.
Compl. dir. de a *réalisé*.

CONJUGAISON

Avec émotion, se pencher sur la margelle du vieux puits.

Passé défini, futur antérieur, passé du subjonctif.

Passé défini:

1. Avec émotion, je me penchai, tu te penchas, il se pencha, nous nous penchâmes, vous vous penchâtes, ils se penchèrent sur la margelle du vieux puits.

Futur antérieur:

2. Avec émotion, je me serai penché, tu te seras penché, il se sera penché, nous nous serons penchés, vous vous serez penchés, ils se seront penchés sur la margelle du vieux puits.

Passé du subjonctif:

3. Avec émotion, que je me sois penché, que tu te sois penché, qu'il se soit penché, que nous nous soyons penchés, que vous vous soyez penchés, qu'ils se soient penchés sur la margelle du vieux puits.

ANALYSE LOGIQUE

1. Pendant une heure, alors qu'au-dessus de ma tête, les hauts pins soupiraient l'élégie immortelle, j'eus sous les yeux le fameux bassin et le cœur de la vieille Acadie. (Ch. L. GROULX).

Deux propositions dans cette phrase.

- a) 1^{re} proposition: Pendant une heure, j'eus sous les yeux, le fameux bassin et le cœur de la vieille Acadie.
Proposition principale.
 Sujet j', mis pour je.
 Verbe eus.
 Compl. dir. le fameux bassin et le cœur de la vieille Acadie.
 Compl. circ. de lieu sous les yeux.
 Compl. circ. de temps pendant une heure.

- b) 2^e proposition: alors qu'au-dessus de ma tête, les hauts pins soupiraient l'élégie immortelle.
Sub. compl. circ. de manière de la 1^{re} proposition:
 Sujet hauts pins.
 Verbe soupiraient.
 Compl. dir. l'élégie.
 Compl. circ. de lieu au-dessus de ma tête.

2. S'il est entré dans ce passé tant d'épreuves, tant de catastrophes tragiques, ce doit

être qu'une race française ne se forge pas comme une autre.

Quatre propositions dans cette phrase.

- a) 1^{re} proposition: S'il est entré dans ce passé tant d'épreuves, tant de catastrophes tragiques (Si tant d'épreuves, tant de catastrophes tragiques sont entrées dans ce passé).
Sub. circ. de condition de: ce doit être.
 Sujet apparent il.
 Sujet réel tant d'épreuves, catastrophes, etc.
 Verbe est entré.
 Compl. circ. dans le passé.
- b) 2^e proposition: ce doit être (cela doit être).
Proposition principale.
 Sujet ce.
 Verbe doit être.
 Compl. circ. la troisième proposition.
- c) 3^e proposition: parce qu'une race française ne se forge pas.
Sub. circ. de cause de ce doit être.
 Sujet race française.
 Verbe se forge.
 Compl. mod. ne pas.
 Compl. circ. la 4^e proposition.
- d) 4^e proposition: comme une autre (race se forge).
Sub. circ. de comparaison de la 3^e (elliptique).
 Sujet une autre (race).
 Verbe se forge.
 Compl. dir. se.

EXERCICE GRAMMATICAL

Évangéline

(extrait)

Justifier l'accord des participes.

Le désordre l'emporte avec le tumulte et le vacarme de l'embarquement. *Affairés*, les bateaux allaient et venaient *chargés*; et dans la confusion, des femmes étaient *arrachées* à leurs maris; et des mères, trop tard, voyaient leurs enfants, *laissés* sur le rivage, *étendant* les bras, avec les plus navrantes supplications. Ainsi sur des navires *séparés*, Basile et Gabriel furent *emportés*, tandis que *désespérés*, sur le rivage, Évangéline restait avec son père. La moitié de la tâche n'était pas *finie* quand le soleil s'abaissa et le crépuscule devint plus profond et plus sombre autour d'eux.

N. P. — Expliquer aux élèves qu'ils peuvent lire en entier la touchante histoire d'Évangéline par H. Longfellow.

PARLONS BIEN NOTRE LANGUE HARMONIEUSE

Ne disons pas:

1. A la confesse.
2. A la rebours.
3. Bien du contraire.
4. Comme de juste.
5. Du jour au lendemain.
6. Une fois pour tout.
7. J'ose pas « y aller ».
8. Alentour du champ.
9. Auparavant de venir.
10. Dedans la caisse.
11. Dessus la table.
12. Dessous la chaise.

Mais disons:

- A confesse.
 Au rebours.
 Bien au contraire.
 Comme de raison.
 D'un jour à l'autre.
 Une fois pour toutes.
 Je n'ose y aller.
 Autour du champ.
 Avant de venir.
 Dans la caisse.
 Sur la table.
 Sous la chaise.

RÉDACTION

1. Vous connaissez l'histoire de la Dispersion des Acadiens? Racontez-la en vos propres termes.
2. Si vous le préférez, écrivez à votre petite cousine pour lui raconter cette belle histoire.

Le bon Dieu et la divine Mère semblent avoir toujours eu une grande prédilection pour l'attachant petit peuple acadien.

Dites pourquoi? Faites ressortir les principaux bienfaits de la Providence à leur égard. Le rapprochement de la patrie. . . Courage et ténacité en dépit des obstacles. Le clergé et certains citoyens d'élite. . . Les communautés religieuses, dont l'une d'elles venue de la Mère-Patrie. Des Évêques au cœur d'apôtre, fondateurs d'Instituts de femmes. . . Le choix de l'hymne national: « *Ave Maris Stella* »!

RÉCITATION

Évangéline

Bientôt la cloche de la tour,
 Sonna neuf heures, le couvre-feu du village;
 Et sur-le-champ, les hôtes se levèrent et partirent. . .
 Et le silence régna dans la maison.
 Plus d'une parole d'adieu et d'un doux bonsoir échangés sur le pas de la porte
 Résonnèrent encore longtemps dans le cœur d'Évangéline, et le remplit de joie.
 Avec soin, alors, on couvrit les cendres qui brûlaient sur le carreau de l'âtre,
 Et sur les marches de chêne retentit le pas du paysan.
 Bientôt les pas sans bruit d'Évangéline suivirent,
 Au haut de l'escalier, un point lumineux se détache dans l'obscurité. . .
 Eclairée, moins par la lampe que par le visage rayonnant de la jeune fille,
 En silence, elle traversa le corridor, et franchit la porte de sa chambre,
 Elle était simple, cette chambre, avec ses rideaux blancs et son armoire.
 Vaste et haute, où, sous ses spacieux rayons, étaient soigneusement pliés
 Les draps de toile et les étoffes de laine, que la main d'Évangéline avaient tissés.
 C'était la précieuse dot qu'elle apportait à son mari en mariage,
 Valant mieux que les troupeaux et les bestiaux,
 Car c'était les preuves de son habileté de ménagère.

E. LONGFELLOW.

CHANT

Ave Maris Stella

Évangéline

Album de M. Gadbois.

DIXIÈME, ONZIÈME ET DOUZIÈME ANNÉES

EXPLICATION DE TEXTE

« LE GRAND DÉRANGEMENT »

INTRODUCTION

L'année 1955 marque le deuxième centenaire de la dispersion des Acadiens. Le passage ci-dessous que nous citons rappelle ce lugubre événement, « *Le Grand Dérangement* » ou « *La tragédie d'un peuple* ». Il est emprunté au tome I de l'*Histoire du Canada pour tous* (Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1933, pp. 307-311), qui a pour auteur M. Jean Bruchési, Sous-secrétaire de la Province de Québec et président de la Société Royale du Canada (1953-1954).

LE TEXTE

« *Le 31 juillet (1755), tout était prêt. Lawrence donnait ses dernières instructions à ses lieutenants: Monckton, Winslow et Murray, leur recommandant d'agir vite, leur indiquant les moyens de procéder à l'arrestation pour ne pas éveiller les soupçons, énumérant les lieux de déportation et dressant la liste des navires, nolisés à Boston, qui devaient être employés à la sinistre besogne. Il conseillait à ses subordonnés, devenus ses complices, de recourir d'abord à la douceur, puis à la force si c'était nécessaire, d'« exiger œil pour œil, dent pour dent, en un mot vie pour vie ». Pendant ce temps, loin de soupçonner l'épouvantable complot qui se tramait contre leurs biens et leurs personnes, les paisibles Acadiens terminaient leurs récoltes.*

Le 19 août, Winslow et trois cents soldats, chargés de l'opération dans le district des mines, arrivaient de Beauséjour à Grand-Pré et occupaient l'église transformée en caserne. Le 2 septembre, une proclamation ordonnait à tous les habitants mâles de la région, y compris les vieillards et les jeunes gens âgés de dix ans au moins, de se réunir dans l'église de Grand-Pré pour y être mis au courant des « intentions de Sa Majesté » et des « dernières volontés » du gouverneur Lawrence « au sujet des propositions qui ont été faites récemment aux habitants ». Trois jours plus tard, quatre cent dix-huit hommes étaient agenouillés dans le temple. Prenant aussitôt la parole, Winslow annonçait à ces paysans qu'il avait un « devoir désagréable » à remplir. L'ordre de Sa Majesté, poursuivait-il, est « que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et que vous allez être vous-mêmes transportés hors de cette province... Et j'espère que, dans quelque partie du monde où vous tombez, vous serez des sujets fidèles, un peuple paisible et heureux. »

On connaît la suite. Prisonniers, les hommes étaient bientôt embarqués, à une heure d'avis, sur de mauvais navires, séparés de leur famille, dispersés en même temps que les femmes et les enfants, aux quatre coins de la Nouvelle-Angleterre, en Grande-Bretagne et en France. La scène de Grand-Pré se répétait à travers toute la Nouvelle-Écosse. Ceux-là seuls

échappaient, qui se réfugiaient dans les bois ou parvenaient à gagner la province de Québec, laissant derrière eux leurs maisons livrées aux flammes. Une véritable chasse à l'homme s'engagea, certains Acadiens se défendant avec toute l'énergie du désespoir. Lawrence, pendant ce temps, écrivait à Monckton: « Vous devez faire tous les efforts possibles pour réduire à la famine ceux qui seront tentés de s'enfuir dans les bois. » De son côté, l'ignoble Alexandre Murray mandait à son chef qu'il avait « hâte de voir ces misérables embarqués ». Il buvait à leur bon voyage. « Aussitôt, ajoutait-il, que j'aurai expédié mes coquins, j'irai vous voir et nous pourrions nous donner un peu de bon temps. »

Près de 14,000 Acadiens, hommes, femmes, enfants, dépouillés de leurs biens, furent ainsi déportés de septembre 1755 à 1758. Car, la guerre de Sept Ans ayant éclaté, l'amiral Boscawen s'empara de Louisbourg. L'île Saint-Jean tomba aussi aux mains des Anglais qui en déportèrent les habitants avec ceux du Cap Breton. Sur les 14,000, 6,000 à peine purent atteindre Boston, la Caroline du Nord et la Virginie, s'établir en Louisiane, en France ou à Saint-Domingue. Les autres moururent de faim ou noyés. Parmi les survivants, plusieurs, dès 1768, revinrent en Nouvelle-Écosse où, pris de pitié pour leurs malheurs et plus humain que ses prédécesseurs, Michel Franklyn les accueillit avec bienveillance.

Tout en reconnaissant et condamnant la conduite barbare de Lawrence, qui mourait subitement en octobre 1760, honni par ses administrés, et celle du capitaine Murray, certains historiens ont voulu excuser le gouvernement de la métropole. D'après eux, Lawrence aurait agi de lui-même sans engager en rien la responsabilité de Londres. Or, nous savons que les Lords du Commerce n'ignoraient pas les plans du gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Sans doute pris de scrupule sur le tard, le secrétaire d'État Robinson, en réponse à la dernière lettre de Lawrence, expédiée en juillet 1755, ne cachait pas les craintes que lui inspirait le projet de déportation. Mais sa lettre, écrite le 13 août, n'arrivait en Amérique que vers le 15 septembre, plus de six semaines après celle de Lawrence. Tout était réglé et l'exécution commencée. Bien plus, le 18 octobre, le gouverneur écrivait aux Lords du Commerce une lettre mensongère pour leur dire que l'opération était déjà terminée. Or, elle devait durer trois ans; et les Lords ne firent rien pour l'arrêter. Au contraire, en mars 1756, ils mandaient à Lawrence: « Nous ne doutons pas que votre conduite en tout ceci ne rencontre l'approbation de Sa Majesté. »

Non ! Aucune excuse n'est capable de laver la mémoire de tous ceux, roi, ministres, lords, gouverneurs, officiers qui s'attaquèrent sans raison à un petit peuple d'honnêtes et doux paysans dont certains fanatiques avaient juré la perte. La plainte d'Évangéline a traversé les siècles et le protestant Bancroft a résumé en quelques lignes le jugement de l'Histoire: « Ces infortunés Acadiens n'étaient coupables d'autre crime que de leur attachement à la France. Je doute que les annales humaines présentent un tel exemple de maux infligés avec autant de complaisance, de cruauté, de tenacité. »

JEAN BRUCHÉSI.

L'AUTEUR

Sous-secrétaire de la province de Québec depuis 1937, conférencier recherché aussi bien en Europe qu'au Canada, président-fondateur

de la Société des Écrivains Canadiens, membre de la Société Royale, dont il fut même le président en 1953-1954, M. Jean Bruchési est membre de nombreuses sociétés culturelles auxquelles il apporte régulièrement sa contribution intel-

lectuelle, sans compter qu'il a déjà écrit une douzaine d'ouvrages. Licencié en droit (*Mont-réal*), licencié en sciences politiques de l'École Libre des Sciences politiques de Paris (1924-1926), docteur ès lettres et docteur en sciences politiques, M. Bruchési est un excellent ambassadeur de notre pays à l'étranger, notamment en France où il a fait à diverses reprises de nombreuses conférences. Il connaît fort bien l'histoire du Canada, à laquelle il s'intéresse d'ailleurs activement depuis 1930. Son *Histoire du Canada pour tous*, par exemple, *Canada, Réalités d'hier et d'aujourd'hui* (1948) et *Le Canada* (1952), pour ne mentionner que ces trois ouvrages, ont remporté un très vif succès, ils ont même été traduits en anglais. Son *Histoire du Canada* a aussi été traduite en plusieurs langues.

NATURE DU MORCEAU

« *Le Grand Dérangement* » est un récit dramatique, précis, nerveux, où l'auteur révèle son esprit critique. Loin de se perdre en de longues descriptions pittoresques et pathétiques, M. Bruchési rapporte brièvement les faits en s'appuyant sur des textes, puis juge la conduite des auteurs de la Dispersion des Acadiens. Il s'agit donc ici tout ensemble d'une narration et d'une appréciation.

PLAN

Ce morceau comprend six paragraphes. Les quatre premiers concernent la déportation elle-même des Acadiens, les deux derniers sont une critique de ce geste ignoble. Le premier résume les instructions de Lawrence à ses lieutenants; le deuxième nous fait voir Winslow et ses soldats en action à Grand-Pré; le troisième brosse à grands traits la déportation à Grand-Pré et « à travers toute la Nouvelle-Ecosse »; le quatrième dresse un tableau de l'ensemble de la situation, les chiffres étant assez éloquents en l'occurrence. Dans la seconde partie, l'auteur analyse la conduite de Lawrence et de ses lieutenants. Le cinquième paragraphe est consacré à une réfutation de certains historiens qui tendent à disculper le gouvernement de Sa Majesté de toute responsabilité. Le sixième, où le témoignage de l'historien Bancroft est cité, renferme un jugement de valeur qui reste, si pénible soit-il pour les responsables de la tragédie.

DISCUSSION DES FAITS ET DES IDÉES

Le premier paragraphe nous fait connaître les instructions de Lawrence à ses trois lieutenants. Le major Charles Lawrence était depuis 1754 le gouverneur de la Nouvelle-Écosse; il avait succédé à Cornwallis. C'était un homme habile, remuant, intelligent, plein d'arrogance et de rudesse, d'ambition et d'audace. Il passait pour un tyran à Halifax même. Il était aussi rusé que flatteur et hypocrite. Ses instructions le révèlent bien tel qu'il était en réalité. Son

projet de déportation avait été longuement mûri, puisqu'il remontait à 1710, le conseil de guerre s'étant alors réuni à Annapolis et ayant décidé de déposséder les Acadiens des « *terres les meilleures et les plus vastes* ». Les Lords du Commerce avaient aussi donné de semblables instructions au gouverneur Philipps dès 1720. Tout était donc prêt en 1755. Au lieu de laisser les Acadiens émigrer à Beauséjour et à Gaspareau, le gouverneur Lawrence entreprit, après s'être emparé de ces deux forts, de déporter les Acadiens et de confisquer leurs biens. Son plan avait reçu l'approbation de l'amiral Boscawen, et les Lords du Commerce en connaissaient les grandes lignes. Le contraste saisissant entre ce projet et la façon de vivre des Acadiens est bien indiqué dans la dernière phrase du premier paragraphe: « *Pendant ce temps, loin de soupçonner l'épouvantable complot qui se tramait contre leurs biens et leurs personnes, les paisibles Acadiens terminaient leurs récoltes.* » Très peu d'entre eux, en effet, avaient pris les armes à Beauséjour, lequel fort, d'ailleurs, était tombé aux mains de l'ennemi en juin 1755; c'était comme le prélude à la déportation.

Dans le deuxième paragraphe, nous voyons Winslow et ses soldats à l'œuvre. C'est en août et en septembre 1755. L'église de Grand-Pré est transformée en caserne. La proclamation du gouverneur Lawrence est rendue publique le 2 septembre. Trois jours plus tard, donc le 5, « *478 hommes étaient agenouillés dans le temple* ». Ce n'est plus une église, mais un temple. A vrai dire, c'est une caserne. Winslow y a rassemblé la population mâle de l'endroit pour lui faire connaître les « *intentions de Sa Majesté* », « *Les dernières volontés* » de Lawrence. De quoi s'agit-il? De confiscation et de déportation. L'ordre de Sa Majesté était ainsi rédigé:

« *que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et que vous allez être vous-même transportés hors de cette province. . . Et j'espère que, dans quelque partie du monde où vous tombiez, vous serez des sujets fidèles, un peuple paisible et heureux* ».

Le texte est clair et brutal. Tout est confisqué « *au profit de la Couronne* », c'est-à-dire de familles anglaises et protestantes. Tout ce que les Acadiens peuvent garder, ce sont leurs objets de ménage et leur argent personnel. Maison, terres, cheptel: tout est pillé, volé. Aucune compensation. Loin de là, c'est la déportation qui les attend. Et remarquez le cynisme de l'expression, aussi injuste que fautive: « *vous serez des sujets fidèles, un peuple paisible et heureux* ». Comme s'ils n'avaient pas été de fidèles sujets! Comme s'ils n'avaient pas formé un peuple paisible et heureux! Leur seul crime était d'être des Français, des catholiques et des agriculteurs prospères. Ils avaient, dans l'opinion de Lawrence, le tort d'être là. Voilà tout. Aussi prit-il les grands moyens pour s'en débarrasser pour créer une Écosse Nouvelle.

Le troisième paragraphe trace à grands traits la dispersion des Acadiens et la conduite des auteurs de ce crime. Ce n'est pas seulement à Grand-Pré que la proclamation fut lue et mise en vigueur; c'est aussi dans tous les centres acadiens de la Nouvelle-Écosse. On se livra même ici et là à « *une véritable chasse à l'homme* ». Beaucoup d'Acadiens furent donc traqués comme des bêtes fauves. Où furent-ils déportés? « *Aux quatre coins de la Nouvelle-Angleterre, en Grande-Bretagne et en France* ». On trouve encore, en effet, des descendants d'Acadiens en Bretagne et en Angleterre. Pendant que les Acadiens étaient ainsi traqués dans les bois ou déportés, le capitaine Alexander Murray, qui avait « *hâte de voir ces misérables embarqués* », écrivait au Colonel Winslow, Fort Édouard, le 8 septembre 1755: « *J'ai hâte de voir ces pauvres infortunés embarqués et notre tâche terminée; alors je m'accorderai le plaisir de vous faire une visite et nous boirons à leur bon voyage.* » On ne saurait être plus ignoble.

Le quatrième paragraphe dresse le bilan de la dispersion, qui dura trois ans « *de septembre 1755 à 1758* ». Les chiffres sont éloquentes. « *Près de 14,000 Acadiens, hommes, femmes, enfants, dépouillés de leurs biens, furent ainsi déportés... Sur les 14,000, 6,000 à peine purent atteindre Boston, la Caroline du Nord et la Virginie, s'établir en Louisiane, en France ou à Saint-Domingue. Les autres moururent de faim ou noyés.* » Aujourd'hui les Acadiens forment 10% de la population de la Nouvelle-Écosse, où on les voit surtout dans le diocèse de Yarmouth et dans l'île du Cap Breton; au Nouveau-Brunswick, ils constituent environ 40% de la population. Ils parlent encore français et publient même des journaux français en Louisiane. C'est la revanche des berceaux. De plus, plusieurs purent rentrer en Nouvelle-Écosse dès 1768; « *pris de pitié pour leurs malheurs et plus humain que ses prédécesseurs, Michel Franklyn les accueillit avec bienveillance* ». Ce trait de bienveillance méritait d'être souligné. Il est tout à l'honneur de Michel Franklyn. Mais il forme aussi un violent contraste avec la déportation générale. « *Près de 14,000... Parmi les survivants, plusieurs, dès 1768, revinrent en Nouvelle-Ecosse.* » Il en réhausse la brutalité, sans en réparer l'ignominie.

Dans le cinquième paragraphe, M. Bruchési répond à certains historiens qui « *ont voulu excuser le gouvernement de la métropole* ». A dire vrai, la responsabilité de Londres est très grande dans la tragédie du peuple acadien. Les Lords du Commerce étaient tout à fait au courant du plan du gouverneur Lawrence. En effet, dès 1720, ils écrivaient au gouverneur Philipps:

« *Ils (les Acadiens) devraient être déportés aussitôt que les troupes dont nous avons proposé l'envoi arriveront en Nouvelle-Ecosse. Mais comme vous ne devez pas tenter de les déporter sans un ordre exprès de Sa Majesté à ce sujet, vous ferez bien, en attendant, de persister en votre conduite prudente et circonspecte à leur égard, de tâcher de les détromper en ce qui concerne l'exercice de leur*

religion qui leur sera sûrement accordé si l'on juge à propos de les laisser encore là où ils se trouvent. »

Il faut dire, cependant, que Cornwallis et Lawrence envoyaient des lettres mensongères aux Lords sur la prétendue infidélité des Acadiens, sur leur entêtement, leurs tricheries, leur ingratitude. Ils les y accusaient de tous les crimes, voire de la plus noire ingratitude pour « *la douceur du gouvernement anglais* ». Les Lords étaient sans doute mal informés, donc prévenus par Lawrence et ses lieutenants. Il n'en reste pas moins vrai qu'ils ne firent rien pour arrêter la déportation, qui persista durant trois ans. Qu'ils n'aient pas été instruits de ce qui s'était passé à Grand-Pré, à l'île Saint-Jean et au Cap Breton, cela est à peine concevable. D'ailleurs, en mars 1756, ils écrivaient à Lawrence: « *Nous ne doutons pas que votre conduite en tout ceci ne rencontre l'approbation de Sa Majesté.* » Le gouvernement de Londres n'est donc pas excusable.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a pu ignorer la déclaration suivante, datée du 9 août 1755 et reproduite dans la *New York Gazette* (25 août 1755) et la *Pennsylvania Gazette* (4 septembre 1755):

Halifax, le 9 août 1755.

« *Nous formons actuellement le noble et grand projet de chasser de cette province les Français neutres qui ont toujours été nos ennemis secrets et encouragé nos sauvages à nous couper la gorge. Si nous pouvons réussir à les expulser, cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique, car au dire de tous, dans la partie de la province que ces Français habitent, se trouvent les meilleurs terres du monde. Nous pourrions ensuite mettre à leurs places de bons fermiers anglais, et nous verrions bientôt une abondance de produits agricoles dans cette province.* »

En présence de pareils textes, la culpabilité de Londres ne saurait être mise en doute. Aussi M. Jean Bruchési a-t-il raison de conclure, dans le dernier paragraphe de son chapitre sur « *Le grand Dérangement* », non seulement en rappelant le témoignage de l'historien Bancroft qui n'a jamais été démenti, mais en écrivant lui-même ces mots catégoriques et définitifs: « *Non! Aucune excuse n'est capable de laver la mémoire de tous ceux, roi, ministres, lords, gouverneurs, officiers qui s'attaquèrent sans raison à un petit peuple d'honnêtes et doux paysans dont certains fanatiques avaient juré la perte.* » Les Acadiens ont été victimes d'une poignée influente de fanatiques, qui ont commis un crime ignoble avec sang-froid, préméditation, complaisance et méthode, cruauté et barbarie.

Il est intéressant de relever, dans l'extrait que nous analysons, les épithètes employées par l'historien; c'est dans le choix de celles-ci que se révèle, en partie du moins, les sympathies ou le point de vue de l'écrivain. Celles qui suivent montrent bien le sentiment de l'auteur, à la fois historien et juge: « *la sinistre besogne, l'épouvantable complot, les paisibles Acadiens, de mau-*

vais navires, l'ignoble Alexander Murray, la conduite barbare, une lettre mensongère, un petit peuple d'honnêtes et doux paysans, le protestant Bancroft. » Au fond, il y a très peu d'épithètes, et c'est une excellente chose dans les récits historiques. Il vaut mieux rapporter les faits et les laisser parler. C'est dire que l'écrivain intervient assez peu ici de façon directe en apportant des jugements de valeur. Cependant, ces quelques épithètes suffisent à nous révéler le point de vue de l'historien. Ce dernier a évité de donner dans le lyrisme et la rhétorique. Autant dire que ces pages relatives au « Grand Dérangement » sont empreintes d'objectivité et d'impartialité. Ce qui le prouve encore, c'est, outre le souci de s'appuyer sur des textes bien connus, le cas de Michel Franklyn qui « a accueilli avec bienveillance » plusieurs des survivants qui revinrent en Nouvelle-Ecosse; la conduite exemplaire de ce dernier, M. Bruchési la cite avec raison. Enfin, l'historien reconnaît que « certains fanatiques avaient juré la perte » des Acadiens, ce qui n'empêche pas le roi, ses ministres, les Lords du Commerce, les gouverneurs et les officiers d'avoir leur large part de responsabilité.

Ce qui nous frappe aussi dans ce morceau historique, c'est l'absence de toute description oratoire, de tout développement lyrique. L'auteur s'en tient à l'essentiel. Les noms des principaux acteurs du drame sont mentionnés, voire flagellés d'opprobre; les motifs de leurs actions sont soulignés; les endroits de la déportation sont indiqués. Point de description géographique. Ce morceau renferme, cependant, un bon nombre de noms de lieux dont les moins bien connus des élèves sont peut-être les suivants: Beauséjour, Grand-Pré, le district des Mines, Louisbourg, l'île Saint-Jean, Cap Breton, la Caroline du Nord, la Virginie, la Louisiane, Saint-Domingue. Le maître ferait bien de relever ces endroits sur la carte géographique et d'en souligner l'importance stratégique, comme ceux de Louisbourg et du Cap Breton, où l'importance stratégique, comme ceux de Louisbourg et du Cap Breton, où l'importance coloniale, comme ceux de Saint-Domingue, de la Louisiane et de la Virginie. Ce serait aussi une excellente occasion, à propos de la chute de Louisbourg, de rappeler les grandes lignes de la Guerre de Sept Ans (1756-1763) entre la France, l'Autriche et la Russie d'une part, l'Angleterre et la Prusse d'autre part. On sait que cette guerre coûta à la France deux de ses plus importantes colonies: le Canada et l'Inde.

LE STYLE

Le style de ce morceau est limpide, précis, dense et rapide. Il est nerveux, énergique. Il court droit au but. Peu encombré d'épithètes,

il est animé, le verbe y occupant la première place. Il est aussi volontiers ironique et mordant. Par exemple, les mots que l'auteur met entre guillemets comme ceux-ci: « intentions de Sa Majesté », « dernières volontés », ne manquent pas d'ironie acide.

Le vocabulaire renferme les mots les plus courants. Il conviendrait cependant que la maître explique les noms, les adjectifs et les verbes suivants. *Les noms*: instructions (ordres et instructions); opération (*sens militaire*); temple (église catholique... dans le style soutenu; église des protestants); fanatiques (lat. *fanaticus*, de *fanum*, temple), ici le mot signifie: emportée par un zèle outré aussi bien pour une idée que pour une cause religieuse; complaisance (obligation, satisfaction). *Les adjectifs*: sinistre (méchant, pernicieux, malheureux, funeste); épouvantable (cause de l'épouvante, de la terreur); véritable (conforme à la vérité, à la réalité, véridique); ignoble (non noble, bas, infâme, *ignobilis*, *innobilis*); barbare (sauvage, cruel, inhumain, du grec *barbaros*, étranger); honni (couvert de honte; *honi soit qui mal y pense*, devise de l'ordre de la Jarretière). *Les verbes*: nolisés (frétés: fréter un bateau, prendre à louage); mander (lat. *mandare*, ordonner, faire savoir par lettre); laver la mémoire (nettoyer, justifier, dégager la responsabilité; *je m'en lave les mains*, allusion à Ponce Pilate...); l'expression est imagée.

Les phrases sont, en général, assez courtes. Les verbes y prédominent avec les noms. Pas un seul point virgule, et c'est seulement dans le premier paragraphe qu'il emploie les deux points. Nombreuses sont les phrases courtes. Les subordinées participiales: « leur recommandant... prenant aussitôt la parole... laissant derrière eux... se défendant... tout en reconnaissant et condamnant... » révèlent la densité et la complexité de l'idée exprimée; elles sont relativement peu nombreuses. L'auteur préfère les propositions coordonnées ou des gallicismes bien connus tels que: « loin de... y compris... d'après eux... en réponse à... » L'auteur préfère avec raison la tournure active à la tournure passive. L'expression est même ici et là fort élégante, révélant un humaniste et un lettré, rompu au maniement des idées et habitué à dire ce qu'il veut.

CONCLUSION

Cet extrait de l'*Histoire du Canada pour Tous*, marqué au coin du jugement pondéré et de la mesure classique, est un modèle de composition, de style limpide et précis, vivant et direct. Il fait beaucoup plus que rappeler les faits essentiels relatifs au « Grand Dérangement »; son auteur les interprète et les juge. Son jugement est celui de l'Histoire.

Parlons bien

Plusieurs vœux du deuxième et du troisième Congrès de la langue française ont trait à la langue écrite et parlée. Pour donner suite à ces vœux, le Conseil de la vie française a demandé à un spécialiste quelques bulletins sur la correction de notre langue parlée.

Il invite ses amis à en tirer profit et à collaborer ainsi à cette campagne de bon langage.

BULLETIN N° 1.

JE SUIS FIER DE MA LANGUE EST-ELLE FIÈRE DE MOI ?

A) Idée générale:

Bien parler ne veut pas dire déclamer, « *jouer* » comme un acteur au théâtre. Chacun doit se convaincre qu'il peut très facilement améliorer son langage, sans tomber dans l'affectation. Commençons par corriger les détails voyants; laissons faire les raretés. Procédons progressivement; pas tout à la fois. *Peu mais toujours.*

Dans ce bulletin, choisissez ce qui convient le mieux à vous et à votre milieu. Puis sur les points choisis, ne lâchez plus. *Souci constant.*

B) Conseil pratique général:

Si vous avez décidé d'agir autour de vous pour provoquer l'amélioration du langage, veillez d'abord à ce que votre action soit strictement pratique et bien adaptée à votre milieu. C'est pourquoi les données de ce bulletin peuvent ne pas vous convenir intégralement; vous éliminerez le superflu.

En outre, les prochains bulletins vous indiqueront un excellent procédé pour répondre aux véritables besoins de votre entourage.

C) Détails à corriger:

- a) *Prononciation*: Articulez énergiquement toutes les consonnes, surtout à la fin des mots; ne soyez pas des bouches molles. *Capabl'* et non *capab'*; *possibl'* et non *possib'*; *pauvr'* et non *paw'*. Évitez de prononcer des consonnes inexistantes. *Ici* et non *icitte*; *froid* ou *frais*, et non *frette*; *nuit* et non *nuitte*.
- b) *Vocabulaire*: Il n'y a aucune raison d'employer des mots anglais pour des termes français qu'on connaît bien. Corrigeons tout de suite les anglicismes qui ne vivent que de notre négligence. *Pitcher* pour *lancer*; *catcher* pour *attraper* ou *recevoir*; *scorer* pour *compter*; *puck* pour *rondelle*; *goal* pour *buts*.
- c) *Construction (syntaxe)*: Ne dites pas: « Si je *pourrais*, si *j'aurais* . . . » mais: « Si je *pouvais*, si *j'avais* . . . ». Il faut, après *si*, l'imparfait de l'indicatif, non le conditionnel présent.

MON LANGAGE: SOUCI CONSTANT: PEU, MAIS TOUJOURS

N. B. — Huit bulletins constitueront cette série. Conservez-les; ils forment un tout et se complètent les uns les autres. Vous remarquerez que chacun ne vous demande que des choses très simples et très faciles.

N.D.L.R.

Mathématiques

PREMIÈRE ANNÉE

LE SOU DE LA SURVIVANCE

1. Dans une classe de 28 élèves, chacun apporte .01 lors de la journée du Sou de la Survivance. Combien la maîtresse remettra-t-elle de cents ?
2. Pierre et Paul donnent chacun .05 pour venir en aide aux enfants acadiens. Combien Pierre et Paul ont-ils donné ensemble ?
3. Louise avait .10 cents, elle en donne 3 pour aider l'œuvre de la Survivance. Combien lui reste-t-il d'argent ?
4. Durant la campagne du Sou de la Survivance, la maîtresse remet à la Direction: 4 pièces de .10 cents plus .04. Combien d'argent donne-t-elle ?

DEUXIÈME ANNÉE

1. Dans une école, les filles ont donné 768 sous pour la Survivance, et les garçons, 535 sous. Qui a donné le plus ? et combien ?
2. Depuis 3 semaines, Lise ramasse ses cents pour la Survivance. La 1^{re} semaine, elle a mis de côté 38 cents; la 2^e semaine, 51 cents et la 3^e semaine, 70 cents. Quelle somme pourra-t-elle donner ?
3. Fernand donne 24 cents pour la Survivance et son grand frère en donne le double. Combien celui-ci donne-t-il ?
4. Dans une école, on a ramassé 975 sous de la Survivance. On en dépense 550 pour acheter des livres à un pauvre petit Acadien infirme. Combien reste-t-il d'argent ?
5. Deux petits frères ont donné chacun 60 cents pour la Survivance. Combien ont-ils donné ensemble ?

TROISIÈME ANNÉE

1. Votre classe, la 3^e année, compte 29 élèves. Chaque élève a donné en moyenne 3 cents à la Survivance. Combien ont-ils donné d'argent ? **87 cents.**
2. Dites le moins de pièces de monnaie qu'il faut pour composer la somme de 87 cents. **Deux 1 c., un 10 c., un 25 c. et un 50 c.**
3. Combien manque-t-il pour avoir \$1.00 ? ... **13 cents.**
4. Les élèves ont-ils donné 2, 3 ou 4 fois plus que la somme demandée ? **3 fois plus.**
5. Si la classe n'avait donné que le 1/3 de la somme perçue, combien aurait-elle donné ? **29 cents.**

QUATRIÈME ET CINQUIÈME ANNÉES

EN HOMMAGE À NOS FRÈRES D'ACADIE

Mes chers élèves,

Le mois d'avril sera spécialement employé à revivre le plus sombre et le plus glorieux épisode de notre histoire.

Le triste drame de la déportation des Acadiens, le touchant poème de Longfellow devraient faire naître en nous le désir de visiter ces lieux si péniblement célèbres.

Dans cette plaine, témoin de tant de déchirements et d'infamies, l'âme des chers exilés habite encore et nous parle fortement.

1. S'il se trouve aujourd'hui 198,000 Acadiens au Nouveau-Brunswick, 73,000 en Nouvelle-Ecosse, 15,000 dans l'Île-du-Prince-Édouard, 9,000 dans les îles de la Madeleine et 40,000 en Gaspésie, trouvez la population totale de l'Acadie canadienne.
2. On trouve 400,000 Acadiens en Louisiane, aux États-Unis. De combien la population acadienne de la Louisiane surpasse-t-elle celle de l'Acadie canadienne?
3. Les premiers missionnaires en Acadie furent les Jésuites qui y arrivèrent en 1611. Combien d'années se sont écoulées depuis leur arrivée en terre d'Acadie?
4. L'organisation des 3 premières paroisses en Acadie, Port-Royal, Grand-Pré et Beau-bassin date de 1689. Depuis combien d'années existent ces paroisses?
5. En août ou septembre 1955, des centaines de personnes du Canada français se rendront en Acadie à l'occasion d'un centenaire historique.
 - a) De quel centenaire s'agit-il?
 - b) Donnez la date de ce triste fait historique.
 - c) Quel humble village de l'Acadie en Nouvelle-Écosse les pèlerins s'efforceront-ils de visiter?
 - d) A quelle distance se trouve ce village de Halifax?

SIXIÈME ET SEPTIÈME ANNÉES

1. La superficie de l'Île-du-Prince-Édouard est de 2184 milles carrés, celle de la Nouvelle-Écosse, 20,743 milles carrés, celle du Nouveau-Brunswick 27,473 milles carrés.
 - a) Quelle est, en milles carrés, la superficie totale de l'Acadie canadienne?
 - b) Donnez cette même superficie en acres s'il y a 640 acres au mille carré.
2. La population totale de l'Acadie est de 2,256,710 âmes. Combien de personnes en moyenne, se trouve-t-il par mille carré? (voir no 1)
3. 75 du nombre d'acadiens déportés représentent 10,500 âmes. Trouvez le nombre total des déportés.
4. 40% de la population acadienne de Louisiane est de 160,000 habitants. Trouvez le nombre total d'Acadiens vivant en Louisiane.
5. 2 de la population acadienne du Nouveau-Brunswick représentent 39,600 âmes. Trouvez la population acadienne totale du Nouveau-Brunswick.

HUITIÈME ET NEUVIÈME ANNÉES

1. La population totale du Nouveau-Brunswick est de 515,697 âmes dont 198,000 Acadiens. Ces derniers forment quel pourcentage de la population totale du Nouveau-Brunswick?
2. Si en chiffres ronds, il se trouve 198,000 Acadiens au Nouveau-Brunswick, 73,000 en Nouvelle-Ecosse et 15,000 dans l'Île-

du-Prince-Edouard, quelle fraction décimale de la population totale de l'Acadie a chaque province? (3 décimales)

3. De Sherbrooke à Saint-Jean, il y a 375.1 milles; de Saint-Jean à Digby, par bateau, 48 milles; de Digby à Grand-Pré, 88.5 milles.

Si à l'occasion du pèlerinage à Grand-Pré, un Sherbrookoïse paie son billet aller-retour \$41.45, trouvez le coût moyen par mille de voyage.

4. La population totale de la Louisiane (*Etats-Unis*) est de 2,683,516 âmes; les Acadiens y sont au nombre de 400,000. Quel pourcentage de la population totale de la Louisiane représentent-ils?

5. A l'occasion du pèlerinage à Grand-Pré, vous voyagez par le Canadien National, de Montréal à cet endroit. Après avoir consulté l'horaire, nommez les villes importantes sur votre passage et calculez le coût total du billet aller-retour à raison de .025 cents le mille.

DIXIÈME ANNÉE

1. La Société de L'Assomption compte aujourd'hui 66,000 sociétaires. Il y a trente ans, elle comptait 2,000 membres et sa valeur en assurance n'excédait pas le million et demi. A la fin de 1954, quelle sera sa valeur en assurance, si elle a augmenté dans le même rapport que ses membres?

$$\text{Le rapport } \frac{2,000}{66,000} = \frac{1}{33}$$

$$\text{Sa valeur sera: } 1,500,000 \times \frac{33}{1} \\ \mathbf{\$49,500,000.50}$$

2. En 1951, la Société l'Assomption organisa une vaste campagne en faveur de la proclamation du dogme de l'Assomption ce qui permit d'adresser à Sa Sainteté le Pape Pie XII, 54 volumes aux couleurs mariales, contenant un certain nombre de signatures. Chaque volume contenait 76 pages avec 100 signatures chacune. Quelle aumône la Société a-t-elle pu offrir au Saint-Père moyennant 1/4 de sou la signature?

$$\text{Nombre de signatures: } 54 \times 76 \times 100 \\ = 410,400$$

$$\text{Aumône donnée: } 410,400 \times \frac{1}{4} \text{ sou} \\ = \mathbf{\$1,026.}$$

3. En 1931, les 5 diocèses du Nouveau-Brunswick, Chatham, Saint-Jean, Charlottetown, Halifax, Antigonish avaient une population totale de: 1,017,045; une population catholique de 397,195; et une population acadienne de 206,772. 1° Quel est le % des catholiques comparé à la population totale? 2° Quel est le % de la population des Acadiens comparé à la population totale?

$$1^\circ \text{ \% des catholiques: } \frac{397,195 \times 100}{1,017,045} \\ = \mathbf{39.04\%}$$

$$2^\circ \text{ \% des Acadiens: } \frac{206,772 \times 100}{1,017,045} \\ = \mathbf{20.33\%}$$

4. En 1871 il y avait 87,740 Acadiens

" 1881	" "	"	108,605	"
" 1891	" "	"	103,452	"
" 1901	" "	"	138,960	"
" 1911	" "	"	163,474	"
" 1921	" "	"	187,804	"
" 1931	" "	"	210,000	"

- 1° Trouvez le % de la diminution de 1891 comparée à 1881.

- 2° Quelle serait la population acadienne, si elle avait augmenté de 20% de 1931 à 1941? et de 25% de 1941 à 1951?

- 1° Diminution: 5,153.

$$\text{\% de la diminution: } \frac{5,153 \times 100}{108,605} \\ = \mathbf{4.74\%}$$

$$\text{en 1941 population acadienne: } 210,000 \times \frac{6}{5} \\ = \mathbf{252,000}$$

$$\text{en 1951 population acadienne: } 252,000 \times \frac{5}{4} \\ = \mathbf{315,000}$$

5. En 1755, 118,380 têtes de bétail furent saisies par les Anglais: 2,880 chevaux; 43,500 bêtes à cornes; 48,500 moutons; et 23,500 porcs; Si les animaux se vendaient en moyenne comme suit:

1 cheval : \$18.75 1 bête à corne: \$9.35
 1 mouton: \$ 1.75 1 porc : \$3.15

Quelle somme environ, perdirent les Acadiens à ce moment ?

Quel bénéfice auraient-ils réalisé en vendant tous ces animaux avec 20% de profit ?

Chevaux : \$18.75 × 2,880 = \$406,725.
 Bêtes à cornes: 9.35 × 43,500 = 54,000.
 Moutons : 1.75 × 43,500 = 84,875.
 Porcs : 3.15 × 23,500 = 74,025.
 Somme totale.....\$619,625.

Bénéfice réalisé: 619,625 × 1/5 =
\$123,925.

ONZIÈME ANNÉE

1. La Société l'Assomption, il y a trente ans, comptait 2,000 membres. Aujourd'hui, elle est rendue avec une valeur en assurance dépassant \$49,500,000.00 et compte 66,000 sociétaires. Quelle était sa valeur en assurance il y a trente ans, si le rapport du nombre de ses membres, est le même que celui de ses valeurs ?

Le rapport $\frac{2,000}{66,000} = 1/33$

Sa valeur: $\frac{1}{33} = \frac{x}{\$49,500,000}$
\$1,500,000.

2. En 1931, les 137,000 Acadiens composaient les 33.56% de la population totale du Nouveau-Brunswick. Quelle était la population totale du Nouveau-Brunswick ? En 1941, il y avait 163,934 Acadiens et la population totale avait augmenté de 49,182 quel était le % de l'accroissement de la population acadienne ?

Population totale en 1931:
 137,000 × 100 ÷ 33.56 = 408,225
 + 49,182
 Population totale en 1941: 457,407
 % de l'accroissement :
 163,934 - 137,000 = 26,934

$\frac{26,934 \times 100}{457,407} = 5.66\%$

3. La province de Québec a fourni une aide substantielle à la campagne de la Presse acadienne :

- Montréal donna: \$37,000.
- Québec..... 19,000.
- Trois-Rivières..... 13,500.
- Nicolet..... 6,100.
- Rimouski..... 6,000.
- Joliette..... 6,000.
- Sherbrooke..... 5,500.

Chicoutimi..... 5,000.
 St-Hyacinthe..... 2,600. et les autres diocèses firent leur part.

Quel intérêt rapporterait cette somme si elle était placée pendant 10 ans à 5½% ?

Somme totale: \$100,700.

Intérêt : $100,700. \times \frac{5\frac{1}{2}}{100} \times 10$
= \$55,385.00

4. Les principales familles acadiennes d'aujourd'hui comptent:

- 2,759 familles de Leblanc
- 1,543 " de Arsenault
- 1,167 " de Gallant
- 1,079 " de Cormier
- 1,054 " de Boudreau
- 1,021 " de Richard et des centaines d'autres...

Trouvez la population totale de ces familles, si en moyenne, elles eurent 3 enfants. Et trouvez le pourcentage des enfants, comparé à cette population totale.

Nombre de familles: 8,623
 Nombre d'enfants : 8,623 × 3 = 25,869
 Leurs parents : 8,623 × 2 = 17,246
 Population totale : 43,115

% des enfants: $\frac{25,869 \times 100}{43,115} = 60\%$

5. La Société de l'Assomption a prêté au delà de \$2,500,000.00 pour construire en Acadie: églises, collèges, couvents, hôpitaux et écoles. Si cet argent est prêté à 4½% pendant 25 ans. Que rapportera-t-elle à la Société ?

Intérêt annuel :

$2,500,000 \times \frac{4.5}{100} = \$ 112,500.$

Intérêt, 25 ans :

$112,500 \times 25 = \$2,812,500.$

DOUZIÈME ANNÉE

1. Au Nouveau-Brunswick en 1871, la population acadienne était de 44,000 âmes environ; en 1881, elle était de 56,000 âmes. Si l'augmentation avait continué au même rythme, quelle aurait été la population en 1941 ?

Solution:

C'est une progression arithmétique de 8 termes dont le premier 44,000 la raison 12,000.

$$L = A + (n - 1) r$$

$$L = 44\,000 + 7 \times 12\,000$$

$$L = 44\,000 + 84\,000 \quad \mathbf{128,000 \text{ âmes}}$$

2. Depuis la dispersion en 1755, la Nouvelle-Ecosse a vu sa population acadienne atteindre 56,600 âmes en 1931. De 1931 à 1941, les Acadiens ont augmenté environ de 1,000 âmes par année. Si cette augmentation s'était maintenue jusqu'à 1955, quelle serait la population actuelle ?

Solution:

C'est une progression arithmétique dont le premier terme est 66,600 (en 1941), la raison est 1,000, le nombre de termes 15.

$$L = A + (n - 1) r$$

$$L = 66,600 + 14 \times 1000$$

$$L = 66,600 + 14,000 \quad \mathbf{80,600 \text{ âmes}}$$

3. Sur une population globale pour les trois provinces maritimes et les Iles Madeleines de 1,130,410 âmes en 1941, la population acadienne était de 250,000. Quelle était la proportion en % des Acadiens ?

Solution:

$$\frac{250,000 \times 100}{1,130,410} \quad \mathbf{22.11\%}$$

4. Chaque sociétaire de la société mutuelle de l'Assomption qui compte environ 10,500 membres donne au commencement de chaque année \$0.50. Si cet argent était placé à intérêt composé ou taux de 5%, quelle somme posséderait la société après 10 ans.

Solution:

$$A = \frac{a(1+r) \left[\frac{(1+r)^n - 1}{r} \right]}$$

$$A = \frac{5250 \times 1.05 \times \left[\frac{(1.05)^{10} - 1}{.05} \right]}$$

$$= \frac{5250 \times 1.05 \times .6288946}{.05}$$

$$\text{Log } A = 3.72016 + 0.02119 + \bar{1}.79857$$

$$= \bar{2}.69897$$

$$\text{Log } A = 4.84095$$

$$A = \mathbf{\$69,335.}$$

5. Il y a 200 ans, le peuple acadien avait une population d'environ 14,000 âmes. Si ce peuple avait vu sa population croître chaque année du cent vingtième. En quelle année sa population aurait-elle été doublée ?

Solution:

Soit p la population en 1755
 " $\frac{1}{m}$ le rapport exprimant l'accroissement annuel
 " n le temps
 " P la population après n années.
 Après un an, la population aurait été p plus

$$\text{l'accroissement } \frac{p \times 1}{m} \text{ ou } p + \frac{p}{m}$$

$$= \frac{mp + p}{m} = \frac{p(m+1)}{m}$$

Ainsi en multipliant par $\frac{m+1}{m}$ la population au commencement d'une année, on obtient ce qu'elle sera à la fin de cette année. Après deux ans, la population aurait été: $p \frac{(m+1)^2}{m}$ ainsi de suite; après n années elle serait devenue:

$$P = p \frac{(m+1)^n}{m}$$

$$\text{Puisque } P = 2p$$

$$\text{nous aurons: } 2p = p \frac{(m+1)^n}{m}$$

$$\text{ou } 2 = \frac{(m+1)^n}{m}$$

$$\log 2 = n \log \frac{(m+1)}{m}$$

$$n = \frac{\log 2}{\log \frac{(m+1)}{m}}$$

$$n = \frac{\log 2}{\log \frac{(121)}{120}} = \frac{0.30103}{0.00361} = 83 \text{ par défaut}$$

La population aurait été doublée en 84 ans soit 1755 + 84. C'est-à-dire en 1839.

Histoire et Géographie

L'ACADIE

L'ANNÉE 1955, deuxième centenaire du « **Grand Dérangement** » est pour les Acadiens, l'occasion de grandes fêtes. Ces manifestations ne sont pas uniquement le rappel d'un évènement douloureux que les Acadiens voudraient pouvoir oublier. C'est beaucoup plus que cela, c'est surtout et avant tout, la fête de ceux qui n'ont pas voulu mourir et qui vivent encore dans leurs descendants, soit à la Louisiane, soit dans notre province, soit dans les Maritimes.

Le Père Alexandre Dugré s.j. écrit : (*Relations, décembre 1954*) « **On fêtera une résurrection, le miracle d'Ézéchiël, les ossements qui se retrouvent, se ressoudent et revivent pour former un peuple nouveau.** » A nous, ces fêtes diront que ce peuple nouveau vit tout près de nous, et que, grâce à la ténacité de ses ancêtres, il a su conserver sa langue et sa foi; la langue que nous parlons et la religion que nous pratiquons. Deux liens si puissants que les siècles n'ont pu les rompre.

Tout professeur doit mettre ses élèves au courant des manifestations acadiennes de cette année et en expliquer le sens. Les commentaires seront fait selon l'âge des élèves, naturellement, mais tous, petits et grands, peuvent comprendre que les « **Acadiens** » sont nos frères, fils de Français comme nous, que leurs fêtes ne peuvent pas nous laisser indifférents et qu'en cette année, ils méritent bien qu'on parle d'eux.

Les leçons qui suivent feront un peu mieux connaître, nous l'espérons, les Acadiens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui.

Certaines régions de notre province ont accueilli des déportés acadiens; il convient de le signaler, tout particulièrement aux élèves qui habitent ces régions: La Gaspésie, les comtés de Bellechasse et de Montmagny, (*paroisses de Beaumont, Saint-Charles, Saint-Michel et d'autres*) les environs de Nicolet, (*Saint-Grégoire et Sainte-Angèle*) la région des Trois-Rivières, d'Arthabaska et de Mégantic, (*Saint-Norbert, Princeville, Plessisville*) la vallée du Richelieu, (*Saint-Denis, Saint-Blaise, Saint-Jacques le Mineur, l'Acadie*), les comtés de l'Assomption et de Montcalm (*Saint-Jacques l'Achigan, Sainte-Marie-Salomé, Rawdon, L'Épiphanie, L'Assomption*).

Partout il y a des élèves, descendants d'Acadiens, les noms de famille l'indiquent; ils seront fiers de se l'entendre rappeler et d'être un peu le « **point de mire** » de leurs compagnons et de leurs compagnes, d'être un peu à l'honneur, en cette année du souvenir.

Nous donnons une liste des noms acadiens que nous trouvons encore aujourd'hui parmi les nôtres; les Leblanc, Arsenault, Gallant, Cormier, Boudreau, Richard, Doucet, Landry, Poirier, Robichaud, Comeau, Léger, Roy, Gaudet, Chiasson, Melanson, Savoie, Thériault, Bourque, Cyr, Hébert, Duguay, Daigle, Thibaudeau, Doiron, Haché, Belliveau, Deveau, Allain, Maillet, Saulnier, Bourgeois, Gagnon, Brault, Caissie, Godin, Bernard, Blanchard, Aucoin, Dupuis, Benoît, Michaud, Martin, Ouellet, Allard, Dugas, Lavoie, Pitre, Amirault ou Mirault, Boucher, Gauvin, Pellerin, Forest, Fournier, Henri, Girouard, Thibault, et quelques autres. (*L'Acadie Vivante, Fr. A. Bernard c.s.v. 1945*)

PREMIÈRE, DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

LA DISPERSION DES ACADIENS

Vous savez déjà plusieurs belles histoires vraies qui vous parlent des Français et des Françaises venus dans notre pays, il y a longtemps, bien longtemps, et qui ont fait le beau pays que nous habitons, le Canada. Autrefois, il y avait une partie du Canada d'aujourd'hui qui portait un autre nom. (*Montrer sur la carte les provinces Maritimes, sans les nommer*) Ce pays s'appelait: L'Acadie » Savez-vous ce que signifie ce mot: « Acadie » ? . . . Il signifie: **terre d'abondance**. Les premiers Français venus dans ce pays l'avaient ainsi nommé parce qu'ils y trouvaient tout ce dont ils avaient besoin. Le sol fertile leur donnait des céréales, des fruits et des légumes en abondance. Les rivières, les lacs et la mer renfermaient des poissons de toutes sortes. Dans les forêts, il y avait beaucoup d'animaux qui fournissaient aux Français de la viande pour se nourrir et qui leur donnaient aussi des fourrures à vendre. De plus, le climat était très agréable.

Les Indiens de l'Acadie se sont convertis avec leur chef Membertou et sont bien vite devenus les amis des Français. Nous allons vous dire le nom de quelques-uns de ces Français venus autrefois en Acadie: M. de Monts, M. de Poutrincourt, M. Dupont-Gravé et un que vous connaissez bien: M. de Champlain. Beaucoup d'autres Français sont venus après eux; leurs descendants, c'est-à-dire leurs enfants, et les enfants de leurs enfants se sont appelés les « Acadiens »; comme nous, les descendants des premiers Français venus au Canada, nous nous appelons les Canadiens.

Aujourd'hui, nous allons vous raconter une bien triste histoire, celle des Acadiens chassés de leurs villages.

Tout près de l'Acadie, il y avait un autre pays habité par les Anglais. (*Montrer sur la carte, la Nouvelle-Angleterre d'où venaient les troupes anglaises et l'Océan Atlantique, d'où venaient les vaisseaux ennemis.*) Dans ce temps-là, il faut bien le dire, les Anglais et les Français étaient souvent en guerre. Pour se protéger et se défendre, les Français avaient construit des forts en Acadie. Vous savez ce que c'est « un fort » ? . . . Malheureusement, les Anglais les détruisent souvent, ou ils les prennent, s'y installent et en deviennent les maîtres.

Pendant que des Acadiens défrichent et cultivent la terre, que d'autres aidés des sauvages amis explorent le pays, font la chasse ou la pêche, les batailles entre Français et Anglais continuent . . . Tantôt l'Acadie appartient à la France, tantôt elle appartient à l'Angleterre. Ces derniers sont fatigués de ce petit jeu-là, ils veulent avoir l'Acadie et pour toujours; ils finissent par en devenir les maîtres.

Quelques Acadiens vont s'établir un peu plus loin, mais la plupart restent dans leurs villages pour cultiver leurs terres et élever leurs troupeaux. Ils restent fidèles à leur langue et à leur religion; ils ont bien un peu de peine de n'être plus dans un pays français mais ils essaient de toujours obéir le mieux possible à leurs nouveaux maîtres. Vous allez voir comme ils sont mal récompensés! . . . La triste histoire que je vais vous raconter s'est passée en 1755, cette date ressemble un peu à « notre année, n'est-ce pas ? puisque nous sommes en 1955; (*Pour les élèves de 3^e année, ajouter: il y a donc 200 ans de cela.*)

Durant l'été de cette année 1755, les Acadiens comme d'habitude travaillent à récolter leur grain et en remplissent leurs granges; sans se douter que le nouveau gouverneur anglais Lawrence et ses amis mijotent un bien mauvais plan: chasser les Acadiens de leurs villages pour s'emparer de leurs belles fermes. C'était une grande injustice, et les Acadiens ne méritaient pas ce mauvais traitement.

Au début du mois d'août, trois prêtres Acadiens sont arrêtés par les Anglais et mis en prison. On les accuse de donner de mauvais conseils aux catholiques et c'est absolument

faux. Pouvez-vous retenir les noms de ces trois prêtres? . . . Je vais vous les nommer: l'Abbé Chauvreulx, l'abbé Daudin, l'abbé Lemaire. Les pauvres Acadiens ont beaucoup de peine. Il n'y a plus personne pour les encourager et les consoler. Les Acadiens sont très pieux, aussi ils se rendent quand même à l'église très souvent; il n'y a plus de messe puisqu'il n'y a plus de Saint-Sacrement dans le tabernacle, mais il y a encore un crucifix sur l'autel et c'est en regardant le Bon Jésus mort sur la croix pour nous, que les Acadiens pleurent et prient.

Un jour, des soldats anglais qui obéissent au gouverneur Lawrence, demandent aux Acadiens, hommes et garçons de dix à quatre-vingts ans, de se rendre à l'église Saint-Charles, dans le beau village de Grand-Pré, le vendredi suivant à trois heures de l'après-midi, pour recevoir des ordres très importants. Les Acadiens obéissent comme d'habitude et se rendent au lieu indiqué. Là, on leur annonce que « **les terres qu'ils ont cultivées, que les troupeaux qu'ils ont achetés ou élevés ne sont plus à eux, que tout cela appartient aux Anglais** »! On leur dit aussi que dans quelques jours des bateaux viendront les chercher pour les amener dans un autre pays. Quelle affreuse nouvelle! Puis on garde ces pauvres malheureux, prisonniers dans l'église pendant cinq jours. Pendant ce temps, les mamans, les grandes filles et les jeunes enfants restés à la maison, attendent le retour des papas et des frères se demandant bien ce qu'ils font.

Un matin, des soldats anglais font sortir les hommes et les garçons de l'église pendant que d'autres vont chercher les femmes et les enfants, et on conduit tout le monde sur la grève, au bord de la mer où attendent des bateaux. C'est un bien triste défilé: des mamans en larmes portent des petits enfants dans leurs bras, des vieillards et des malades incapables de marcher sont traînés sur des grabats, des enfants appellent leur papa en pleurant. Le gouverneur Lawrence ne laisse même pas le temps aux familles de se réunir; il ordonne d'embarquer « *pêle-mêle* » sur les vaisseaux, les femmes, les hommes et les enfants. Vous savez ce que veut dire « *pêle-mêle* »? . . . Des enfants petits comme vous ont été séparés de leur papa et de leur maman, des femmes ont été séparées de leur mari, des vieillards de leurs enfants, plusieurs ne se sont jamais retrouvés. Pendant que les bateaux s'éloignent, les Acadiens voient brûler leurs maisons et leurs granges. Ils s'en vont sur la mer, loin, très loin, sur de vieux bateaux sales où ils sont mal couchés et mal nourris, des vieillards et des enfants sont morts de misère durant le voyage. Les autres sont débarqués par petits groupes, là où les bateaux arrêtent. (*Montrer sur la carte le littoral de l'Atlantique qui reçut les déportés Acadiens*).

Dans ces pays nouveaux, ils se remettent au travail pour ne pas mourir de faim, partout ils montrent beaucoup de courage et de fierté. Au bout de quelques années, plusieurs sont revenus dans leur ancien pays, ils se sont groupés et ont formé une nouvelle grande famille acadienne. D'autres sont allés beaucoup plus loin dans un pays qui porte un beau nom bien français « **La Louisiane** ». (*Montrer sur la carte l'état de la Louisiane*) D'autres sont venus coloniser une partie de la province que vous habitez, la province de Québec. (*Préciser les régions pour les élèves qui habitent ces régions, tels les comtés de Montcalm, l'Assomption, et autres. Voir le texte précédant cette leçon*).

Les Acadiens d'autrefois étaient très pieux et aimaient beaucoup la sainte Vierge; les Acadiens d'aujourd'hui ont conservé cette tradition, ils ont surtout une grande dévotion à la Vierge de l'Assomption. Le 15 août est une grande fête pour tous.

Il n'y a plus de pays qui s'appelle « L'Acadie », mais on trouve encore dans cette région des villages qui portent des noms bien français: « Tracadie, Cap Lumière, Jolicœur, Bois Joli et d'autres. Il y a des noms qui rappellent la piété des Acadiens: Saint-Louis, Sainte-Marie, Saint-Antoine, Sainte-Anne, Saint-Joseph.

Les élèves qui s'appellent . . . Leblanc, Mireault, Cormier, Hébert etc . . . (*Mentionner naturellement les noms portés par les élèves de la classe, voir la liste précédant cette leçon*) ont des ancêtres acadiens, vous savez ce que cela veut dire des « ancêtres »? . . . Oui? . . . Alors soyez fiers de vos origines!

Il y aura de grandes fêtes cette année pour les Acadiens. Quand vous en entendrez parler, dites-vous avec fierté : « **Aujourd'hui, on veut rappeler que mes grands-grands-pères ont été des modèles de courage, de persévérance et de fidélité à leur langue et à leur foi.** »

1. Dans quel pays s'est passée la triste histoire que vous venez d'écouter ?
2. Que signifie le mot « Acadie » ?
3. Qui habitaient le pays voisin de l'Acadie ?
4. Pourquoi les Anglais voulaient-ils chasser les Acadiens de leurs villages ?
5. Quel moyen ont-ils pris pour séparer les hommes et les petits garçons des femmes ?
6. Les mamans et les petits enfants ont-ils pu retrouver leur papa et leurs petits frères avant de partir en bateau ?
7. Qu'est-il arrivé à plusieurs petits enfants et à plusieurs vieillards pendant le voyage en bateau ?
8. Y a-t-il des Acadiens qui sont revenus dans leur ancien pays ?
9. Ce pays s'appelle-t-il encore l'Acadie ?
10. Y a-t-il des endroits qui ont encore des noms français ?
11. Donnez des noms de famille qui sont des noms acadiens.
12. Ceux qui portent ces noms ont-ils raison d'en être fiers ?
13. Pourquoi les Acadiens font-ils de grandes fêtes, cette année ?
14. Quelle fête de la sainte Vierge est un grand jour pour les Acadiens ?
15. Y penserez-vous, cet été, le 15 août ?

QUATRIÈME, CINQUIÈME, SIXIÈME ET SEPTIÈME ANNÉES

L'ACADIE D'AUTREFOIS

Autrefois quand notre pays s'appelait « **La Nouvelle-France,** » tout à côté vivait un autre pays bien distinct du nôtre, une autre colonie française appelée « Acadie ». Voyons où était située l'Acadie. (*Indiquer sur la carte, l'emplacement de l'ancienne Acadie française.*) Vous avez reconnu, n'est-ce-pas ? la Nouvelle-Écosse et une partie du Nouveau-Brunswick . . . Comme vous le voyez, l'Acadie d'autrefois fait maintenant partie du Canada.

En étudiant l'histoire de l'Acadie, nous voyons que Champlain et Louis Hébert sont descendus sur ce territoire avant de venir à Québec. En 1604, ils font partie d'une expédition confiée à M. de Monts. Celui-ci commande deux vaisseaux portant 120 hommes, parmi eux il faut remarquer le pilote Dupon-Gravé, le gentilhomme M. de Poutrincourt et l'Abbé Nicolas Aubry. Après une longue traversée, difficile et périlleuse comme toujours en ce temps-là, les vaisseaux de M. de Monts touchent les rives de la Nouvelle-Écosse d'aujourd'hui. Ils explorent les côtes pour y trouver un site favorable à un débarquement. (*Situer les endroits nommés sur la carte autant que possible*)

Ils donnent à un promontoire le nom de Cap de la Hève, (*au sud de la Nouvelle-Écosse, un peu à l'ouest de Halifax*) ils baptisent une baie du nom pieux de Sainte-Marie, (*à l'entrée de la baie de Fundy*) ils donnent à une grande nappe d'eau le nom de Baie Française. (*Aujourd'hui, Baie de Fundy*) Le 24 juin, ils découvrent un fleuve qu'ils appellent fleuve Saint-Jean, une rivière voisine reçoit le nom de Sainte-Croix. (*Ces deux cours d'eau dans le Nouveau-Brunswick, sur la côte nord de la Baie de Fundy*) C'est sur une île située à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix que les Français décident de passer la saison froide. L'hiver débute tôt cette année-là et est très rigoureux sur cette petite île de « huit à neuf cents pas de tour ». En plus du froid et de la faim, les Français souffrent du scorbut et trente-six hommes en meurent. Découragés, M. de Monts et ses compagnons se disposent à rentrer en France quand arrivent d'Europe une quarantaine de nouveaux colons.

La colonie décide de s'installer ailleurs. M. de Monts et M. de Champlain cherchent sur les côtes de l'Atlantique, plus au sud, un endroit moins ouvert aux vents glacés du

nord. Ne trouvant rien à leur goût ils reviennent à la Baie Française. Enchantés par la beauté de ses rives, ils ne veulent plus s'en éloigner et jettent là, les bases du premier établissement viable de l'Amérique du Nord. L'endroit choisi est nommé avec raison « *Port-Royal* ». (*Plus tard Annapolis*)

On construit alors une résidence, une chapelle, des magasins, un four, une forge et des granges. La petite colonie passe un second hiver moins rigoureux que le précédent, et au printemps, on ensemence les environs de l'habitation. L'espoir grandit au cœur de ses vaillants pionniers . . . et l'Acadie est fondée!

Les Indiens de cette région, les Micmacs, les Abénaquis, les Etchemins, sont doux, pacifiques et deviennent d'emblée les amis des Français. Le chef Membertou, homme bon et intelligent, embrasse le catholicisme avec toute sa famille.

Peu secourue par la France, l'Acadie malgré ses abondantes récoltes, ses bois, sa pêche, sa traite des fourrures ne peut subvenir seule à tous les frais d'un établissement en pays neuf. Les colons français sont forcés de retourner dans leur pays. Ils laissent les sauvages, gardiens de leurs constructions et de leurs champs.

C'est alors que Champlain renonce à l'Acadie, il tourne les yeux vers les rives du Saint-Laurent et fonde Québec.

Pendant ce temps, M. de Poutrincourt trouve en France des protecteurs pour sa colonie naissante. Trois ans plus tard (en 1610) il revient en Acadie et retrouve en bon ordre et au complet les biens laissés à la garde des Indiens. Ses deux fils, des pères missionnaires, Louis Hébert et plusieurs familles l'accompagnent. L'Acadie reprend vie!

Dès le début, l'Acadie sera le théâtre de guerres nombreuses. Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre (*montrer sur la carte les États de la Nouvelle-Angleterre*) ont les yeux tournés vers l'Acadie, ce beau pays au sol fertile, aux riches forêts, aux rives baignées par la mer où abondent les poissons. Le nom de l'Acadie ne signifie-t-il pas **terre d'abondance** ? . . . La convoitise de ces voisins fait échouer encore une fois l'essai de colonisation de M. de Poutrincourt.

L'Anglais Argall, venu de Virginie (*montrer sur la carte*) détruit les établissements français de Saint-Sauveur et de Port-Royal, (1613) Louis Hébert, le jeune Biancourt, fils de Poutrincourt, et une vingtaine de colons restent en Acadie; ils habitent les ruines de Port-Royal où ils font la traite des fourrures, ils vivent misérablement de chasse et de pêche; d'autres colons se dirigent vers Québec ou vers la France pour y chercher du secours. La mort tragique de M. de Poutrincourt laisse la colonie encore une fois sans protecteur et elle est vite oubliée par la France. L'Angleterre au contraire, veille toujours sur ce territoire et cherche à s'en emparer; profitant de l'abandon de la jeune colonie, elle en donne le gouvernement à un écossais, William Alexander, qui autorise des colons anglais et écossais à s'établir à Port-Royal et dans toute la péninsule acadienne.

Vers le même temps, l'établissement français des rives du Saint-Laurent, Québec, souffre aussi de l'abandon de la France; décimée par la famine, incapable de se défendre, la ville de Champlain tombe aux mains de David Kirke, en 1629. Trois ans plus tard, le traité de Saint-Germain-en-Laye redonne à la France, Québec et l'Acadie.

Les Français reviennent alors, toujours animés du même courage, prendre possession du pays découvert, exploré et colonisé par eux. Cette deuxième période de l'histoire de l'Acadie nous fait connaître la générosité et le dévouement de nobles français dont les noms méritent d'être conservés dans l'histoire, tout comme ceux des fondateurs et des colonisateurs de la Nouvelle-France.

Un homme de grand mérite est mis à la tête de la colonie recouvrée: Isaac de Razilly. « **poussé d'un saint désir d'accroître la gloire de Dieu, de porter son courage au pays de la Nouvelle-France** ». Il débarque à La Hève avec Charles d'Aulnay, Nicolas Denys et trois capucins. Il charge d'Aulnay de l'organisation agricole, il confie à Denys l'organisation industrielle, l'exploitation des richesses minières et forestières. Il distribue des terres aux colons amenés de France: les Aucoin, Guadet, Marin, Dugas, Landry, Melanson, Therriau, et d'autres. Il visite les anciens postes de Port-Royal et de Sainte-

Croix. Il forme de grands projets, mais il n'a pas le temps de les réaliser. Il meurt prématurément à 48 ans, trois ans après son arrivée en Acadie. La petite colonie française de la Hève pleure son chef et protecteur; un mois plus tard, les colons de Québec pleurent Champlain, le « **Père de la Nouvelle-France** ». Razilly est inhumé à la Hève, par les Capucins, à l'ombre de la petite chapelle bâtie par Nicolas Denys. Il avait consacré toute sa fortune personnelle au relèvement de l'Acadie.

Charles d'Aulnay succède à Razilly. Il dirige ses colons agriculteurs vers les fertiles prairies de Port-Royal et fait de la Hève, un port pour les navires pêcheurs. Il donne une vive impulsion au peuplement, au défrichement et à la culture. Il fait venir de France de nouvelles familles: les Bourgeois, Blanchard, Brault, Hébert, Dupuis, Daigle, Robichaud, Leblanc, Poirier, Richard, Thibodeau, Cormier et autres. A force de courage et de ténacité, malgré des difficultés de toutes sortes, il réussit à faire œuvre durable de colonisateur en Acadie. Il meurt à 54 ans, dix-huit ans après son arrivée. Il mérite d'être appelé le « **Père de l'Acadie agricole**; »; il laisse aussi le souvenir d'un fervent chrétien, donnant à ses gens l'exemple d'une grande piété et d'un grand esprit de pénitence.

D'autres noms méritent d'être mentionnés dans l'histoire de l'Acadie: Hector de Grandfontaine, Jacques de Chambly, Michel de la Vallière, François Perrot, Robineau de Villebon. On dit que Michel de la Vallière s'est ruiné à servir l'Acadie.

D'autres familles viennent de France; ce sont des colons laborieux, honnêtes, courageux, persévérants et *tenaces*, on dit même encore aujourd'hui: « entêté comme un Acadien ». Ils supportent avec une énergie peu commune, les difficultés et les misères d'un pays de colonisation. Les fermes sont prospères, on y cultive le blé, le seigle, le blé d'Inde, le chanvre; aux produits de la terre, s'ajoutent les immenses ressources naturelles du pays, on trouve d'intéressantes mines de cuivre au Bassin des Mines. Outre Port-Royal, il y a des postes intéressants à Beaubassin, à Pisiqid, à Cobequid, à Grand-Pré. Malheureusement, la France néglige ses colonies françaises d'Amérique et l'Acadie se développe lentement, toujours en butte aux attaques sournoises de ses voisins. L'Acadie ne connaît jamais de paix véritable, tantôt possession française, tantôt possession anglaise. Par le traité de Ryswick en 1697, la France devient maîtresse de l'Acadie, mais pour bien peu de temps. En 1710, une puissante expédition anglaise s'attaque à Port-Royal et malgré la courageuse défense de Subercase, l'Acadie tombe définitivement aux mains des Anglais. Le traité d'Utrecht, en 1713, assure à l'Angleterre la possession de ce sol depuis si longtemps convoité. En cédant l'Acadie la France se réserve l'île du Cap-Breton (*montrer sur la carte*) où elle veut donner asile aux colons acadiens.

Avant de passer à une autre période de l'histoire de l'Acadie, il convient de parler un peu du caractère religieux de l'Acadien. Une foi agissante et solide passe en Acadie avec les premiers paysans français, et s'implante dans ce pays nouveau que tant d'épreuves marqueront. Des prêtres-missionnaires accompagnent les explorateurs dès les premières expéditions. Nous avons déjà nommé l'abbé Nicolas Aubry. Des Jésuites viennent du temps de M. de Poutrincourt, plus tard des Récollets. Avec Razilly arrivent des Capucins. Ceux-ci étendent leur champ d'apostolat jusqu'aux rivages de la Baie des Chaleurs. L'un d'eux demeure six ans à Nipisiguit. (*aujourd'hui Bathurst*) Des Jésuites fondent deux missions acadiennes: Sainte-Anne et Saint-Charles. L'abbé Thury à Miramichi et l'abbé Petit à la paroisse de l'Assomption de Port-Royal laissent le souvenir d'un zèle apostolique infatigable. Les Sulpiciens se dévouent eux aussi à la cause acadienne, on voit les noms de M. Louis Geoffroy, premier curé de Grand-Pré et de M. Claude Trouvé, à Beaubassin. D'autres travaux d'apostolat que nous ne pouvons énumérer ont été accomplis en cette terre acadienne et ne sont pas restés sans fruits. Le peuple acadien se montre toujours profondément religieux et attaché à ses prêtres et à ses missionnaires. La visite de Mgr de Saint-Vallier, alors évêque de Québec le comble de joie, la France oublie sa colonie lointaine mais l'Église catholique se souvient de ses enfants! La foi confiante et la piété du peuple acadien se lisent à chaque ligne de son histoire marquée de tant d'épreuves. « Dans la bouche de l'Acadien, le mot *Providence* est le dernier mot de toute question et la décision du prêtre constitue un jugement sans appel » (*Fr. A. Bernard, c.s.v.*) Soumis à

des maîtres d'une autre religion, il se révèle profondément attaché à ses croyances et il sait les conserver. La dévotion des Acadiens envers la Vierge de l'Assomption date de très loin, puisque la première paroisse de Port-Royal est consacrée à l'Assomption. Les Acadiens d'aujourd'hui conserve cette pratique comme un précieux héritage et le 15 août est leur fête nationale.

L'Acadie devenue colonie anglaise s'appelle « Nouvelle-Écosse; Annapolis remplace Port-Royal. La France insiste pour que les Acadiens viennent s'établir sur l'île du Cap-Breton, afin de se libérer de la tutelle anglaise. A ce moment-là, le passage des Acadiens, de leurs biens et de leurs troupeaux au Cap-Breton, aurait fait de cette colonie, un poste puissant et dangereux pour la sécurité et le commerce britanniques. Les Anglais ne veulent pas laisser partir les Acadiens; ils ont besoin de ce peuple travailleur pour mettre les terres en valeur et prendre les armes au besoin. Renseignés sur la médiocrité des terres du Cap-Breton, les Acadiens restent en bloc dans leurs villages, sur les fermes ancestrales, ils continuent de cultiver la terre et d'élever leurs troupeaux. Ils veulent être loyaux sujets de l'Angleterre tout en restant attachés de cœur à la France, dont ils conservent la langue et la religion. Un article du traité qui donne l'Acadie à la France stipule: **« Les Acadiens qui voudront rester sous la domination de la Grande-Bretagne devront jouir du libre exercice de leur religion. »** Forts de cette promesse, ils acceptent de rester dans leur petite patrie. Une première difficulté survient; le serment d'allégeance.

En quoi consiste le serment d'allégeance? . . . Il consiste à promettre *« fidélité et obéissance au roi »*; par le fait même, les Acadiens se voient obligés de prendre part aux guerres de l'Angleterre et par conséquent de porter les armes contre leurs frères, les Français, en cas de guerre avec la France. Tous refusent et menacent de se joindre à la colonie du Cap-Breton. On promet alors aux Acadiens de ne pas les obliger à prendre les armes contre les Français et on obtient ainsi 796 signatures *« d'obéissance au roi »*. Commence alors pour les Acadiens une période de paix qui n'est pas trop pénible. Hélas! ce bonheur incomplet ne dure pas! L'Angleterre prépare sournoisement la triste déportation des Acadiens. Le nouveau gouverneur anglais Lawrence ressent une vive antipathie pour les Acadiens, il est tout indiqué pour cet exploit; d'autres militaires anglais le secondent dans cette triste besogne.

L'Angleterre prépare un grand coup dirigé vers le Canada qu'elle convoite et pour réussir, elle a besoin d'hommes prêts à prendre les armes. Les Acadiens fidèles à la parole donnée restent *neutres* dans les conflits qui éclatent entre Français et Anglais; ils restent loyaux envers le roi à qui ils ont promis obéissance et ne se mêlent pas à ses ennemis, mais ils refusent toujours de combattre contre les Français ou les Canadiens. Une solution s'impose: chasser les Acadiens de leurs terres et les donner à des sujets anglais. Et si les Acadiens vont se réfugier au Canada, augmenter ainsi la population du pays rival et prendre les armes contre eux? . . . Il faut prévenir ce danger et non pas seulement chasser les Acadiens, mais les conduire dans un autre pays, dans la Nouvelle-Angleterre.

Le gouverneur anglais et ses alliés frappent un premier coup. En pleine paix, le sinistre Lawrence fait saisir 300 vaisseaux français de commerce, deux vaisseaux d'arrière-garde, l'Alcide et le Lys. Il s'empare du fort Beauséjour, mal défendu par Chambon du Vergor et bientôt après, du fort Gaspareau. Lawrence exige que les Acadiens déposent leurs armes entre les mains des Anglais et restent bien paisiblement dans leurs demeures; on les surveille de près pour les empêcher de s'enfuir et d'aller prendre rang avec les défenseurs de la colonie française voisine.

C'est l'été, la saison de la moisson, les Acadiens continuent leurs travaux, mais ils sont inquiets. Au mois de juillet, une délégation se rend à Halifax, conférer avec les Anglais et demander la remise des armes; pour toute réponse, on emprisonne les délégués sur l'île Saint-Georges, dans le bassin d'Halifax. Pendant ce temps, les préparatifs se continuent sans bruit, pour ne pas éveiller la méfiance des Acadiens. Par d'habiles ruses, les militaires anglais parviennent à s'emparer de la population désarmée et ils embarquent hommes, femmes et enfants, pêle-mêle sur des vaisseaux anglais; sans pitié on disloque les familles, on sépare les époux, on arrache les enfants à leurs parents. Les matelots rient

du désespoir de leurs passagers. Ceux qui cherchent à s'enfuir dans les bois sont féroce-ment poursuivis par des chiens limiers. (*Voir d'autres détails dans le texte présenté aux élèves de première, deuxième et troisième années.*) Triste année 1755!

On calcule que six à sept mille Acadiens ont été ainsi semés sur le littoral de l'Atlantique. (*Montrer sur la carte les côtes des États-Unis.*) Là, une nouvelle série de vexations et de misères attend les malheureux déportés qui ne demandent qu'à quitter ce pays inhospitalier.

Plus tard, sans bruit, beaucoup reviennent dans leur ancienne « patrie acadienne », dans les provinces maritimes. D'autres viennent dans la province de Québec; la colonisation de certaines régions est l'œuvre de déportés acadiens. (*Mentionner les régions connues des élèves, voir le texte précédant les leçons*) Plusieurs ont reformé un noyau acadien dans le sud des États-Unis, dans un état qui porte un nom bien français, la Louisiane. (*Montrer sur la carte*)

Partout les Acadiens ont été des modèles de ténacité, de courage, de loyauté, conservant toujours un fidèle attachement à leur langue et à leur foi. Les noms bien français de certains centres des provinces maritimes semblent être les gardiens d'un héritage religieux et français précieusement conservé. Tel sont: Tracadie, Pré-d'en Haut, Cap-Pelé, Côte d'Or, Cap Lumière, Jolicœur, Aulac, Bois Joli, Mont-Carmel, Grand-Pré, Saint-Louis, Sainte-Marie, Saint-Antoine, Saint-Norbert, Saint-Ignace, Sainte-Anne, Saint-Joseph.

Le poète américain Longfellow a immortalisé le « Grand Dérangement » par son histoire fictive; « Évangéline ». A Grand-Pré, le village du souvenir, un parc contient la statue d'Évangéline (du sculpteur acadien Hébert) et les ruines d'une chapelle normande construite par les Acadiens.

A l'occasion du 2^e centenaire de la déportation des Acadiens, il y aura cette année de grandes manifestations dans les centres acadiens des provinces maritimes, notamment à Moncton, à Memramcook, à Grand-Pré.

Il y a parmi vous des descendants d'Acadiens, les Leblanc, les Cormier, etc... (*Donner les noms portés par les élèves de la classe, voir la liste dans le texte précédant les leçons*)

Soyez fiers de vos ancêtres et unissez-vous au moins de cœur, à vos frères lointains qui veulent prouver qu'en cette année 1955, malgré le Grand Dérangement d'il y a 200 ans. « *L'Acadie vit encore!* »

1. Quel pays vivait autrefois, distinct du nôtre, mais tout près ?
2. Montrez sur la carte la position géographique de l'ancienne Acadie française.
3. Par quelles eaux était baignée l'Acadie ?
4. Comment s'appelait alors la Baie de Fundy ?
5. Donnez le nom des explorateurs et des colonisateurs français que vous a fait connaître l'histoire de l'Acadie.
6. Qu'est-ce qui empêchait le développement de l'Acadie, malgré le dévouement des colons et des administrateurs ?
7. Nommez des familles françaises qui vinrent en Acadie autrefois et dont on retrouve les noms chez les Acadiens d'aujourd'hui.
8. Nommez les premiers postes importants fondés par les Français en Acadie.
9. Montrez-les sur la carte.
10. Quel nom reçut l'Acadie quand elle devint colonie anglaise ? Et Port-Royal ?
11. Les Acadiens ont-ils quitté leurs terres, parce que les Anglais étaient devenus les maîtres ?
12. A quelle condition ont-ils prêté le serment d'allégeance ?
13. A quel roi devait-il obéir par ce serment ?
14. Ont-ils tenu leur parole ?
15. Ont-ils été récompensés de leur loyauté envers le roi d'Angleterre ?
16. Pourquoi le gouverneur Lawrence veut-il déporter les Acadiens et non pas seulement les chasser ?
17. Où les fit-il conduire ?
18. Combien y a-t-il de temps que s'est accompli ce triste exploit ?
19. Les Acadiens sont-ils revenus dans leur ancienne patrie ?
20. Dans quel état des États-Unis trouve-t-on beaucoup de descendants d'Acadiens ?

21. Dans quelles régions de notre province en trouve-t-on aussi ?
22. Nommez des centres dans les provinces maritimes qui ont encore des beaux noms français.
23. Quelle belle histoire a été composée pour garder le souvenir de la déportation des Acadiens ?
24. a) Si vous voulez aller à Memramcook pour les fêtes de l'été prochain de quelles manières pourrez-vous vous y rendre ?
- b) Supposant que vous y allez en bateau, de Québec, faites le trajet sur la carte et nommez les eaux où vous voyagerez.
25. Quelle est la fête nationale des Acadiens ?

N. B.— Si le professeur veut parler plus longuement de la survivance acadienne, il pourra consulter le texte ci-après proposé aux classes supérieures et en donner la substance à ses élèves, selon leur degré d'avancement.

**HUITIÈME, NEUVIÈME,
DIXIÈME, ONZIÈME ET DOUZIÈME ANNÉES**

Note pédagogique.— Avant de parler de « L'Acadie d'aujourd'hui », il serait bon de rappeler dans les grandes lignes, l'histoire de « L'Acadie d'autrefois », colonie française bien distincte du Canada. Le professeur pourra au besoin consulter les textes précédents et en donner la substance à ses élèves.

« L'Acadie d'aujourd'hui »

L'Acadie n'est pas morte avec le drame de 1755 ! Ses fils ne l'ont pas voulu ! Chassés et persécutés, mais non vaincus, ils reviennent par petits groupes et se taillent une nouvelle place dans leur ancienne patrie, les provinces Maritimes. Un bon nombre, déportés dans les colonies du sud des États-Unis, se transportent en Louisiane où ils sont bientôt rejoints par d'autres Acadiens venant de France. Sur les bords du Mississippi, ils forment un noyau gardien de leur langue et de leur religion. D'autres sont venus sur le sol hospitalier de la province de Québec « *qu'ils ont enrichi de leur sang et de leur foi* » nous dit le Père A. Dugré s.j. (*Relations déc. 1954*).

C'est surtout dans les Maritimes, sur le sol même où débarquèrent leurs ancêtres, que les Acadiens se retrouvent. (*Situer sur la carte les endroits nommés au cours de la leçon.*)

La Nouvelle-Écosse vit les premiers jours de Port-Royal et la douloureuse histoire de Grand-Pré, le Nouveau-Brunswick renferme lui aussi des portions de terre visitées par les premiers explorateurs français, nous y trouvons le fleuve Saint-Jean et la rivière Sainte-Croix baptisés ainsi dès 1604, les régions des rivières Restigouche, Richibouctou, Nipisiguit, Miramichi, ont été des seigneuries françaises au premier temps de la colonie; l'Île du Cap-Breton et l'Île du Prince-Édouard (*Île Royale et Île Saint-Jean*) ont aussi été explorées et colonisées vers le même temps.

Après la conquête du Canada par l'Angleterre, toute la région baignée par les eaux du Golfe Saint-Laurent passe sous l'autorité du gouverneur d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse. Bientôt vient la décentralisation: L'Île du Prince-Édouard (1770) et le Nouveau Brunswick (1784) deviennent provinces distinctes. Aujourd'hui, la Nouvelle-Écosse comprend la presque île méridionale attachée au Nouveau-Brunswick par l'isthme de Chignecto et l'Île du Cap-Breton. La Baie de Fundy (*Baie Française*) sépare à l'ouest, les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

La région de Memramcook devient le foyer de l'Acadie renaissante avec le retour des premiers exilés en 1766.

« Non, l'Acadie n'est pas morte. Le peuple acadien a survécu à la catastrophe qui devait l'anéantir. Fort de sa foi et animé d'une invincible espérance, il s'est accroché à l'existence comme à un don de Dieu. Il a prié, il a souffert en silence, il a travaillé sans répit, sous l'œil maternel de l'Église catholique; et le vingtième siècle est témoin d'une belle renaissance acadienne au pays d'Évangéline » (*Fr. Antoine Bernard c.s.v.*)

« *Il a prié, il a souffert, il a travaillé !* » Voilà le secret de cette miraculeuse survivance que 1955 veut signaler et fêter.

« *Il a prié !* » L'esprit religieux a toujours caractérisé le peuple Acadien; issu d'ancêtres venus au Nouveau-Monde pour y étendre le règne du Christ, il hérite d'une foi vive et agissante qui se manifeste à chaque page de son histoire. Même privés de prêtres, les Acadiens gardent leur piété et leur attachement à tout ce qui touche à la religion. Il convient ici de rappeler le rôle joué par les anciens, au retour des exilés dans leur ancienne patrie. « Certains vieillards acadiens sont choisis par leurs compatriotes comme chefs revêtus d'une sorte de sacerdoce. Ces anciens recevaient les promesses de mariage, baptisaient les nouveau-nés, assistaient les mourants, traçaient un signe de croix sur les tombes. De plus, ils présidaient les dimanches et fêtes d'obligation, à la touchante cérémonie de la messe blanche: les Acadiens se réunissaient à l'église sous l'autorité de *l'Ancien*, on chantait à l'unisson le Kyrie, le Gloria et le Credo, on lisait l'ordinaire de la messe et l'évangile du dimanche; une lecture pieuse tenait lieu de sermon. Prière en famille de l'Acadie orpheline, la messe blanche sauvegarda chez ce peuple, pendant les longues absences du missionnaire, l'esprit de foi et l'esprit de famille, ces deux colonnes de l'édifice futur. » (*Fr. A. Bernard c.s.v.*) Profonde et touchante est la joie des pieux Acadiens à la visite de leurs missionnaires ou de leur évêque. Grande est leur reconnaissance quand ils voient s'élever un clocher qui les groupera en paroisse. Nous dirons plus loin quel a été le rôle du prêtre dans la survivance acadienne.

« *Il a souffert* ». Souffrances de toutes sortes, souffrances matérielles et souffrances morales ! Depouillés de leurs biens lors de l'affreuse déportation, les Acadiens reviennent démunis de tout, riches seulement de leur courage et de leurs traditions qu'ils veulent conserver. Ils s'installent au petit bonheur le long des grèves, sur les terres abandonnées ou dans les bois; de misérables cabanes les logent, la nourriture et les vêtements manquent souvent et chaque jour amène de nouvelles privations. Quelques-uns se mettent au service de leurs nouveaux-maîtres, mais leur travail est peu apprécié et mal rémunéré. Il est une souffrance plus profonde pour leur âme fidèle; c'est de voir des mains étrangères cultiver la terre qui les avait nourris et en récolter les fruits; il est une peine plus amère pour leur fierté: c'est de sentir le mépris dont les enveloppent les conquérants. Ils souffrent aussi d'être privés des secours de l'Église; à cette époque, les provinces Maritimes font partie du grand diocèse de Québec, les prêtres sont peu nombreux, les besoins sont immenses, et l'Acadie ne peut avoir de curés résidents. La souffrance est une précieuse semence. L'Acadien le sait et il attend avec une patiente résignation qu'un meilleur sort lui soit fait. Il sait que la Providence dont il n'a jamais douté, saura diriger ses destinées et lui conserver ce qu'il a de plus cher: sa langue et sa foi ! Les fêtes de 1955 prouvent que son espérance n'a pas été vaine et que si le « *Passé* » a été douloureux, le « *Présent* » est beau et « *L'Avenir* » prometteur !

« *Il a travaillé* » ! Les Acadiens ont reçu de leurs ancêtres les qualités qui font les peuples forts: le courage, l'amour du travail, la loyauté, la persévérance. Revenus dans leur ancienne patrie où d'autres ont pris leur place, ils y restent à coups d'énergie et de ténacité. (On dit: entêté comme un Acadien . . .) Ne comptant que sur leurs deux bras pour le logement, la nourriture et le vêtement, les Acadiens de retour d'exil se mettent résolument à l'œuvre. Pêcheurs, ils demandent à la mer, leur maigre subsistance: défricheurs, ils vont la hache à la main, faire reculer la forêt; agriculteurs, ils arrachent à la terre ce qui leur donnera le pain de chaque jour. Le travail aussi est une semence et la moisson s'annonce pleine de promesses. L'Acadien n'est plus le paria, le rejeté de 1755 ! Il serait exagéré de dire que la fortune lui sourit, mais sa situation s'améliore graduellement

malgré les difficultés qu'apporte la présence de ses voisins plus puissants et plus riches que lui.

Il est incontestable que l'esprit de foi et l'attachement à la langue française furent à la base de la survivance acadienne; il est vrai de dire aussi que « le prêtre a fait l'Acadie nouvelle ».

Nous avons dit précédemment que les Acadiens, de retour dans leur ancienne patrie, avaient souffert de l'absence du prêtre. Il ne faut pas conclure que l'Église à cette époque a abandonné les enfants éprouvés de la pieuse Acadie. Non au contraire, elle s'est penchée sur eux avec amour et elle leur a envoyé non pas seulement des apôtres, mais des *chefs* capables de les diriger et de leur aider dans la poursuite de leur idéal: conserver comme un précieux héritage, leur foi, leur langue et leurs coutumes françaises.

Mgr Briand, ardent défenseur des droits de l'Église au Canada français après la conquête, pense à ses enfants éloignés et dès 1766, il leur envoie l'Abbé Bailly qui vient d'être ordonné prêtre. L'Abbé Bailly, malgré sa jeunesse, accepte d'être « prêtre-missionnaire » en Acadie; songeons qu'en 1766, les moyens de communication n'abolissent pas les distances comme aujourd'hui: le voyage de Québec à la Baie des Chaleurs et de là à la Baie Sainte-Marie ne s'accomplit pas en quelques heures d'automobile ou d'avion.

L'Abbé Bailly consacre six ans à la cause acadienne. Il visite les Acadiens dispersés sur le vaste territoire des Maritimes, il baptise les enfants, valide les mariages, absout les pénitents, console ces blessés de la vie à qui il redonne courage et confiance. Il est bientôt rappelé à Québec où il devient plus tard coadjuteur de Mgr Hubert.

Un jésuite, le Père de La Brosse s'occupe des missions acadiennes pendant 4 ans. Mais le véritable apôtre de l'Acadie nouvelle est un prêtre acadien de Grand-Pré, déporté avec ses parents en 1755, l'Abbé Mathurin Bourg (*Bourque*). Il arrive à Carleton, sur les rives de la Baie des Chaleurs, en 1773. Son zèle apostolique ne se ralentit jamais. Pendant vingt-deux ans, il visite ses frères acadiens en quelque endroit qu'ils se trouvent, malgré les difficultés et les fatigues que comportent les voyages à cette époque. Les Acadiens reçoivent avec une joie profonde et une pieuse émotion, l'exilé de jadis devenu apôtre du Christ sur le sol d'où il avait été chassé. Il devient le curé-fondateur d'une paroisse irlandaise à Halifax, il abandonne bientôt ce poste à un Capucin irlandais et revient à Carleton. Pendant neuf ans, il continue son apostolat; par sa parole convaincante, il entretient dans le cœur des Acadiens, le désir latent de survivance qui ne demande qu'à se développer et qui attend les moyens de se manifester. Les forces physiques ne sont pas à la mesure du zèle du missionnaire. Vieilli avant l'âge par son dur ministère, il abandonne son poste à Carleton et obtient la cure de Saint-Laurent (*près de Montréal*). Il meurt à 53 ans. Une statue de marbre érigée devant l'église de Carleton, conserve le souvenir de cet Acadien au grand cœur, Apôtre de l'Acadie nouvelle.

D'autres paroisses se fondent bientôt et les curés résidents apportent aux Acadiens dispersés, la possibilité de recevoir plus souvent les consolations et les secours religieux, que leur piété désire si ardemment. Mentionnons: l'Abbé LeRoux à Memramcook, l'Abbé Bédard à Richibouctou, L'Abbé Girouard à Caraquet, l'Abbé Desjardins à Nepisiguit (*Bathurst*).

Les évêques de Québec voient avec joie les progrès religieux accomplis sur la terre d'Acadie et vont eux-mêmes consoler et bénir ce troupeau éloigné. Mgr Hubert se rend seulement jusqu'à Percé, la maladie le force à rebrousser chemin. Son successeur Mgr Denault fait une tournée apostolique de cinq mois qui le conduit jusqu'aux rivages de la Baie Sainte-Marie.

Mgr Plessis, en trois visites, 1811-1812-1815, parcourt tout le territoire où il y a des centres acadiens. Il a la très grande consolation de constater combien l'esprit de foi est resté intact dans le cœur de ses ouailles éprouvées. Il est accueilli partout avec des démons-

trations de joie qui démontrent bien l'attachement que les Acadiens gardent à l'Église et à ses représentants. Il est témoin de scènes vraiment touchantes qui prouvent que la foi et la piété des Acadiens restent vivaces et sincères. Des faits qu'il serait trop long de raconter ici rappellent l'héroïsme des premiers chrétiens, au temps des persécutions de Rome.

Pour continuer la liste des apôtres de l'Acadie, mentionnons les noms des abbés Gagnon et Lafrance et du Père Camille Lefebvre, religieux de Sainte-Croix. Tous trois s'intéressent particulièrement à l'éducation des jeunes. L'Abbé Gagnon songe à fonder un collège classique et en commence même la construction, mais il doit abandonner son projet devant les difficultés financières qu'il comporte. L'Abbé Lafrance, curé à Memramcook reprend l'idée de l'Abbé Gagnon et dote sa paroisse d'un collège classique, le séminaire Saint-Thomas, qui ouvre ses portes le 15 octobre 1854. Il commence aussi la construction d'un couvent pour jeunes filles, mais devant la difficulté d'avoir des religieuses, il abandonne les travaux. Nommé curé à Barachois, il quitte son poste de Memramcook après avoir lui-même présenté son successeur à ses paroissiens, le Père Camille Lefebvre. « L'Oeuvre d'éducation que j'aurais voulu accomplir au milieu de vous, dit-il un autre s'en charge, pour la gloire de Dieu et le salut du peuple acadien ». Geste de renoncement que seule peut inspirer une très haute vertu. L'Abbé Lafrance meurt à Barachois à 53 ans. Son nom et son souvenir restent gravés sur un mausolée de granit, dans le cimetière de Memramcook.

L'œuvre du Père Lefebvre est marquée du sceau de la souffrance, des sacrifices et du travail; mais elle ne reste pas sans récompense. Quatre ans après son arrivée, le séminaire Saint-Thomas, incorporé sous le nom de "Collège Saint-Joseph" reçoit du gouvernement une charte qui l'autorise à conférer les grades universitaires. Il fonde aussi un couvent pour les jeunes filles dédié à Notre-Dame du Sacré-Cœur et confié aux religieuses de la Charité de Saint-Jean.

Les Pères Eudistes fondent vers le même temps le collège Sainte-Anne-à la Pointe-de-l'Église, tout près de la Baie Sainte-Marie (N.E.). Plus tard, ils fondent le collège du Sacré-Cœur à Bathurst (N.B.), le collège St-Louis à Edmunston. Ils ont aussi la direction du Séminaire de théologie à Halifax.

Les noms conservés dans l'histoire religieuse de l'Acadie nouvelle sont trop nombreux pour pouvoir les énumérer tous. Ajoutons ceux de Mgr Allard curé de Caraquet, Mgr Marcel-François Richard curé de sa paroisse natale Saint-Louis de Kent, l'Abbé Giroir (*Girouard*) curé d'Arichat, Mgr Dugal du Madawaska, le Père P. Roy, successeur du Père Lefebvre à la direction du collège de Memramcook, l'Abbé Léger tout particulièrement dévoué au problème de l'éducation.

Soulignons encore que les travaux et les souffrances de ces vaillants apôtres ont valu à l'Acadie la joie et l'honneur de voir briller la croix de l'évêque sur la poitrine de plusieurs de ses fils. Entre autres: Mgr Prince fut le 1^{er} évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr A. E. Leblanc fut évêque à Saint-Jean (N.B.), et la cause acadienne lui doit beaucoup de ses progrès, Mgr Léonard fut évêque à Rimouski, Mgr Melanson fut évêque à Gravelbourg (*Sask.*) et premier archevêque de Moncton, Mgr Chiasson fut évêque à Chatam et premier évêque de Bathurst. Actuellement, quatre Acadiens occupent des sièges épiscopaux dans les Maritimes: Mgr Norbert Robichaud à Moncton (*archidiocèse*), Mgr Albert Leménager à Yarmouth (N.E.), Mgr Camille-André Leblanc à Bathurst (N.B.), Mgr Roméo Gagnon à Edmunston (N.B.). L'évêque de Gaspé, Mgr Albini Leblanc est aussi fils de l'Acadie.

Les chiffres dans leur aridité ont une certaine éloquence, citons-en quelques-uns. Dans les Maritimes, il y a deux provinces ecclésiastiques, une à Halifax N.E., l'autre à Moncton N.B. celle-ci érigée en 1936. L'archevêque de Moncton a juridiction sur tous les diocèses de la province civile du Nouveau-Brunswick, y compris le diocèse de Saint-Jean qui a pourtant le droit d'aînesse, ayant été érigé en 1842. Outre ces deux archidiocèses, il y a six diocèses, dont quatre sont confiés à des évêques acadiens. (Nous les avons nommés plus haut). L'égalité dans la hiérarchie est d'ailleurs numériquement méritée puisque le nombre des catholiques acadiens équivaut à 56% du nombre total des catholiques dans

les Maritimes. Ajoutons que 94% des Acadiens sont restés catholiques et catholiques pratiquants.

On ne peut clore l'histoire religieuse de l'Acadie sans rappeler la grande dévotion du peuple acadien pour la sainte Vierge, dévotion qui remonte aux origines de l'Acadie française de 1604. Les épreuves ne font qu'enraciner cette piété mariale au cœur des Acadiens. Plus de 72 paroisses, chapelles, collèges et couvents sont dédiés à Marie; mentionnons: la cathédrale Sainte-Marie d'Halifax, la cathédrale de l'Immaculée Conception de Saint-Jean, la cathédrale de l'Immaculée-Conception de Bathurst, et la cathédrale de l'Assomption de Moncton. Marie est rappelée à l'amour de ses enfants sous tous les titres; jetons les yeux sur la liste des paroisses catholiques des Maritimes: Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame du Rosaire (*Rosaireville*) Notre-Dame des Neiges, Notre-Dame de Grâces, Notre-Dame de la Merci, Notre-Dame du Mont-Carmel, Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Notre-Dame de Fatima, Notre-Dame des Anges, Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame du Sacré-Cœur, et les innombrables « Assomption » et « Immaculée-Conception ». Certaines appellations ont une couleur locale: Notre-Dame des Prodiges, Notre-Dame du Portage, Sainte-Marie du Peuple, et . . . Étoile de la Mer ou sous le vocable latin, *Stella Maris* (2 ou 3 . . .) Le choix des patrons de certaines paroisses révèle une dévotion authentiquement française: Sainte-Geneviève, Saint-Louis-des-Français, Saint-Jean-Marie Vianney, ou un peu canadienne: Saint-Jean-Baptiste, Les Saints Martyrs Canadiens.

Lors d'un congrès national tenu à Memramcook en 1881, les Acadiens choisissent comme patronne la Vierge de l'Assomption et proclament le 15 août « fête nationale ». Lors d'un autre congrès en 1884, ils adoptent « *l'Ave Maris Stella* » comme hymne national. Le 25 mars 1938, Mgr Melanson, archevêque de Moncton, publie dans sa cathédrale un décret du Pape Pie XI proclamant Notre-Dame de l'Assomption patronne de « tous les Acadiens » en quelque lieu qu'ils habitent . . .

« La langue est la gardienne de la foi », les Acadiens le savent et tiennent à conserver leur langue presque autant que leur foi, » les deux ne forment qu'un seul tout dans leur esprit aussi bien que dans leur cœur » (*F.A. Bernard, c.s.v.*) Certaines circonstances extérieures auxquelles l'Acadien ne peut échapper le mettent quotidiennement en contact avec ses concitoyens de langue anglaise et amènent nécessairement l'emploi courant de la langue anglaise, mais il n'en reste pas moins vrai que 84% des Acadiens parlent le français. L'usage fréquent d'une autre langue inflige sans doute quelques blessures au beau verbe des aïeux, mais gardons-nous d'y voir un fléchissement du sentiment patriotique, non, les Acadiens sont français de cœur et d'âme . . . Mgr Robichaud, archevêque de Moncton, l'a affirmé déjà: « Il y eut deux trésors que les persécutions les plus brutales n'arrivèrent pas à enlever aux Acadiens . . . jamais on ne put leur enlever leur foi et leur langue. Ce double héritage, les pauvres exilés l'enfermèrent dans leur cœur et purent ainsi braver les insultes de leurs persécuteurs, sans jamais se départir des deux seuls biens qui leur restaient au monde . . . »

La « survivance acadienne » est un fait, personne ne peut le nier. Impossible d'ignorer l'Acadien aujourd'hui dans les provinces maritimes si anglaises soient-elles; au beau milieu de la population surgissent de beaux noms venus de France avec Razilly et D'Aulnay: les Aucoin, Gaudet, Martin, Dugas, Landry, Melanson, Therriau (*Terriot*) Bourgeoys, Cyr, Béliveau, Blanchard, Hébert, Dupuis, Leblanc, Cormier etc. . . . (Voir le texte précédant les leçons). Les noms accolés à certains termes géographiques sont, même déformés, un hommage aux ancêtres acadiens: Melanson Settlement, Boudreau Office, Dupuis Corner, Belliveau Village, Cormierville et d'autres.

Plusieurs noms se retrouvent dans nos familles de la province de Québec: Mireault, Forest, Blanchard, Bernard, Pellerin, etc. . . . (*mentionner naturellement les noms portés par les élèves de l'école ou de la région, voir le texte précédant les leçons*). Il est facile d'en expli-

quer l'origine puisque plusieurs régions de notre province ont accueilli les fils de l'Acadie persécutée.

Écoliers du Québec, canadiens ou acadiens, unissez-vous de pensée et de cœur à vos cousins des Maritimes, fils de la France comme vous, et à travers l'espace tendez-leur la main, qu'ils sachent que dans les luttes qu'ils ont encore à soutenir, ils ont l'appui de ceux qui parlent leur langue et qui partagent leur foi.

Il est un côté moins consolant de la « renaissance acadienne » qu'il nous faut étudier: la situation malheureuse de « l'école primaire » dans les Maritimes. Pourtant, l'œuvre de l'éducation a toujours été le grand souci des bâtisseurs de la nouvelle Acadie. Les premiers curés, quand ils ne se constituent pas eux-mêmes « maîtres d'écoles », réunissent et forment dans leur presbytère, des professeurs bénévoles à qui ils confient l'enseignement des petits. Nous avons vu quels sacrifices a demandé la fondation des premiers collèges classiques et des premiers couvents. Les religieuses apportent généreusement leur contribution dans cette œuvre si importante de l'instruction de la jeunesse. Nous voyons par exemple, les religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, dont l'œuvre est le soin des malades, ouvrir une modeste école dans leur hôpital pour suppléer au manque d'institutrices. Plus tard, en 1922, l'Abbé Melanson, (*plus tard Mgr Melanson*), alors curé de Campbellton, fonde une communauté *purement* acadienne, la « Congrégation des Filles de l'Assomption », dont les premiers sujets sont onze jeunes filles du *pays*. Ces religieuses ont essaimé dans quelques centres acadiens où sans peur, elles font « connaître Dieu et la grammaire française ». Vers le même temps, les religieuses de la Charité établies dans la région de Moncton, se détachent de la Maison-Mère de Saint-Jean (*centre anglais*) pour devenir une branche acadienne, complètement distincte, sous le nom de religieuses de « Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ». Plusieurs communautés de religieux et de religieuses de la province de Québec répondent à l'appel des évêques et viennent grossir le nombre des apôtres du français dans les Maritimes: les Frères de l'Instruction Chrétienne, les Frères du Sacré-Cœur, les Pères Salésiens, Les religieuses Ursulines, du Bon-Pasteur, de la Congrégation de Notre-Dame, de Jésus-Marie (Sillery), de la Providence, les Filles de Jésus, les Filles de la Sagesse . . . et d'autres. Que de dévouement déployé en terre acadienne depuis 200 ans ! Hélas ! tout ce zèle n'apporte pas aux enfants l'instruction qui répond aux aspirations françaises du peuple acadien. L'enseignement de la religion souffre moins que l'enseignement de la langue française, car on peut parler du Bon Dieu en anglais, naturellement . . . mais le français est bien peu enseigné et bien mal enseigné, surtout dans les écoles confiées aux institutrices formées dans les Écoles Normales des Maritimes, où l'enseignement du français est ignoré. Pour corriger cet état de choses, des cours d'été ont été organisés pour donner aux institutrices, la formation pédagogique qu'elles ne reçoivent pas à l'École Normale au sujet du français. La situation faite à l'enseignement du français se résume à ceci: dans la Nouvelle-Écosse, l'enseignement du français est toléré tout le long du cours primaire; dans le Nouveau-Brunswick, jusqu'en 6^e année inclusivement; dans l'Île du Prince-Édouard, la tolérance est encore moins généreuse, et partout la préparation des institutrices est grandement insuffisante. De plus, les religieux, les religieuses et les professeurs laïques doivent nécessairement penser à « l'intérêt immédiat de leurs élèves »; or, à la fin de la huitième année, les enfants des écoles doivent subir un examen très difficile pour être admis au cours supérieur, examen où il n'y a pas un seul mot français . . . Les instituteurs et les institutrices, dans leur désir de voir réussir leurs élèves aux examens officiels où ils auront à subir la comparaison avec les élèves des autres langues, sont *portés à négliger le français* . . . Dans les pensionnats pour jeunes filles et dans les collèges classiques qui échappent au contrôle du gouvernement, les professeurs donnent à l'enseignement de la religion toute la place qui lui revient et ils font plus large qu'à l'école primaire, la place du français, mais ils doivent aussi donner une parfaite connaissance de l'anglais aux jeunes gens et aux jeunes filles qui, — après leurs études secondaires ou supérieures, seront mêlés à l'élément anglais. Les faits sont toujours là; songeons par exemple aux étudiants des professions libérales qui doivent poursuivre ces études à l'Université anglaise de Halifax (protestante).

La situation malheureuse des Acadiens sur le plan de la langue s'améliorera peut-être, il est toujours permis d'espérer ! Souhaitons que les gouvernants imitent un jour notre belle province de Québec qui accorde aux minorités, une pleine liberté de culte et de langue. Vos concitoyens de langue anglaise et de religion protestante ont de belles écoles, des High School, des Universités (*McGill à Montréal et une autre à Lennoxville*). Quelle différence de traitement !

Note pédagogique.— Cette dernière partie de la leçon s'adresse surtout aux élèves des 10^e, 11^e et 12^e années. Par leur âge et leur développement, ils sont en mesure de comprendre certains aspects du problème de la « *survivance acadienne* » à notre époque.

L'étude que nous venons de faire démontre clairement que la « survivance acadienne, voulue par la Providence et dirigée par des apôtres convaincus, est devenue une merveilleuse réalité sur le plan religieux. La renaissance acadienne est moins éclatante, mais quand même bien consolante et réelle sur le plan *national, social, économique*.

La vie nationale de l'Acadie nouvelle s'appuie sur une population représentant les 40% de la population totale des Maritimes: les Acadiens ne sont donc pas une *faible minorité*. Ils contribuent pour une large part, tout près de la moitié, au développement des régions qu'ils habitent. Pourquoi alors les ignorer? . . . Les Acadiens ont compris que c'est en formant un « bloc national » bien vivant qu'ils parviendront à occuper la place qui leur revient. Voyons-les à l'œuvre dans le domaine national, social et économique.

Mgr Plessis, lors de ses premières visites pastorales (1811-1812-1815) jeta une semence qui sommeilla pendant plusieurs années mais qui finit par produire des fruits. Le prélat avait parlé « d'union en vue d'une renaissance nationale ». De là naît un commencement de fierté nationale; sentiment bien timide au début, mais qui s'enhardit petit à petit et qui se manifeste enfin par la tenue d'un premier congrès national à Memramcook en 1881. Congrès suivi de beaucoup d'autres !

Grâce à ces assises, les Acadiens se sont rapprochés et connus. « A défaut d'unité territoriale devenue impossible, l'unité morale du peuple acadien se refait autour de quelques idées-mères à base de survivance catholique et française. » (*Fr. A. Bernard c.s.v.*). La région de Memramcook-Moncton reçoit fréquemment les délégués acadiens qui se groupent pour discuter de leurs intérêts communs.

Au premier congrès tenu à Memramcook en 1881, on jette les bases d'une société nationale dite: « Société de l'Assomption » (*Un peu la Société Saint-Jean-Baptiste de la province de Québec*). La Société nationale de l'Assomption se complète plus tard par une société mutuelle, au début société de bienfaisance, aujourd'hui société d'assurance depuis (1913), avec siège social à Moncton. Du sein de la Société l'Assomption, jaillit une idée aussi généreuse que géniale: l'établissement d'une « Caisse Écolière » qui recueille de chaque membre des contributions minimes dont la somme est consacrée à l'instruction de la jeunesse. Au 25^e anniversaire de sa fondation, la Société Mutuelle de l'Assomption compte plus de 5,000 membres; sa « Caisse Écolière » a fait instruire plus de 160 protégés dont 13 sont devenus prêtres, l'un d'eux est aujourd'hui Mgr Leblanc, évêque de Gaspé. En 1944, un rapport révèle que le nombre de membres s'élève à 32,000, que la Mutuelle a protégé 529 élèves, qu'elle a ainsi donné à l'Église plus de 30 prêtres, qu'elle a contribué à la formation d'un grand nombre de professionnels et de plusieurs religieuses; de plus la Société l'Assomption a prêté d'importantes sommes pour la construction d'églises, de collèges, de couvents, d'écoles, d'hôpitaux, elle a aussi versé la somme de \$5000 à l'œuvre de la Presse acadienne (sujet dont nous parlerons plus loin). Un rapport plus récent porte à 46,000 le nombre des membres de la Société l'Assomption. En plus de servir les intérêts économiques du peuple acadien, la Société l'Assomption a tissé des liens vivants entre les enfants de l'Acadie, dispersés dans tous les coins de la province de Québec, des succursales s'ouvrent dans plusieurs régions (Bonaventure, Montréal, Verdun, Sainte-Marie-Salomé). Les

directeurs organisent fréquemment des congrès régionaux qui donnent à la Société un nouvel essor vers le progrès.

D'autres manifestations de vie nationale nous prouvent que *l'Acadie ne meurt pas*. De nombreux congrès tenus sur le territoire même des Maritimes, notamment dans la région Memramcook-Moncton lancent des « idées » qui deviennent bientôt des réalisations. Le « Congrès de la Reconnaissance » à Memramcook en 1937 a valu à la jeunesse acadienne le trésor inestimable des volumes sur l'histoire de « L'Acadie » du Révérend Frère Antoine Bernard c.s.v. professeur d'histoire à l'Université de Montréal. Depuis 1939, les écoliers ont entre les mains leur petite histoire de l'Acadie où ils puisent « un amour plus éclairé, plus généreux de leur patrie ». Dans ce même congrès, on émit le vœu de créer « L'Association d'éducation en Acadie », vœu qui se réalisa grâce à la collaboration de Mgr Melanson et de Mgr Chiasson.

L'Acadie désormais participe, comme groupe ethnique, aux manifestations françaises de la province de Québec. Par la part active qu'elle prend à ces assises, elle prouve que son désir de « survivance » n'est pas un sentiment de surface mais qu'il est de plus en plus vivant... et qu'il peut se traduire par des actes. Au second congrès de « La langue française » tenu à Québec en 1937, l'Acadie est particulièrement à l'honneur, des orateurs de marque prennent la parole à des séances particulièrement importantes. Signalons: « Hommage des congressistes au gouverneur général du Canada, allocution de M. le juge Arthur Leblanc, juge à la cour suprême du Nouveau-Brunswick. » Mgr Melanson fait un admirable discours sur « La survivance française en Acadie ». Ces orateurs et d'autres non moins éloquents sont heureux de rappeler les progrès immenses accomplis par l'Acadie dans la voie de sa renaissance depuis 25 ans, ils forment les plus riants espoirs, mais ils signalent aussi avec beaucoup de chaleur les besoins du présent. Ces paroles réveillent chez-nous, Canadiens français du Québec, une profonde et sincère sympathie (peut-être un peu somnolente parfois) pour nos frères éloignés, fils de Français comme nous, qui ont à soutenir des luttes que nous ignorons dans notre belle province catholique et française. (*L'auteur de cette leçon se permet ici un souvenir personnel: déléguée par les institutrices de Montréal au Congrès de la Langue française à Québec, j'eus l'émotion de coudoyer de vaillantes petites institutrices acadiennes de la Louisiane, toutes vibrantes du désir de ranimer chez leurs élèves, l'amour de la langue française et la fierté de leurs origines. L'attitude « décidée » de ces apôtres du français valait tout un long discours !*)

Du congrès de « La langue française » tenu à Québec, naît un nouvel organisme: « Le Comité Permanent de la Survivance française » chargé de favoriser et de soutenir les intérêts de la grande famille française au Canada. Le Comité entretient d'étroites relations avec l'Acadie qui y envoie ses délégués officiels. Ceux-ci défendent toujours sa cause avec un zèle tout acadien.

Nous avons mentionné déjà comme fruit d'un congrès tenu à Memramcook, la naissance de « L'Association d'Éducation en Acadie », dont la première réalisation est l'établissement des cours d'été. Depuis, à la belle saison, alors que tous songent à jouir des beautés de la nature en s'accordant un repos bien légitime, nous voyons les portes de l'Université de Saint-Joseph de Memramcook s'ouvrir pour accueillir les institutrices désireuses de compléter leur formation pédagogique, et qui viennent étudier la langue française pour pouvoir mieux l'enseigner. Grâce à la générosité du Comité de la Survivance française, des cours similaires s'organisent aussi dans l'Île du Prince-Édouard et dans la Nouvelle-Écosse.

Un autre mouvement est dû à l'influence et au soutien du Comité de la Survivance française. A Québec, un groupe d'étudiants acadiens de l'Université Laval fondent en 1944, une association des Étudiants qui a sa réplique chez les étudiants de Montréal, dès l'année suivante. Un journal imprimé à Québec, le *Trait-d'Union*, pénètre dans les collèges et les couvents d'Acadie et établit le « trait-d'union » qui permettra à la jeunesse de se mieux connaître et de travailler ensemble à l'œuvre de la reviviscence acadienne.

Dans sa difficile montée vers une nouvelle vie nationale, l'Acadie a trop longtemps manqué d'un puissant secours: celui d'un bon journal pour répandre la bonne parole.

Plusieurs feuilles hebdomadaires ou mensuelles ont fait leur apparition en terre acadienne, mais plusieurs n'ont pu longtemps continuer leur œuvre d'éducation populaire. Mentionnons: le « Moniteur acadien », le « Courrier des Provinces Maritimes », « L'Impartial », le « Madawaska », « L'Ordre Social » et le journal au beau nom symbolique « L'Évangéline ». Dès son installation à Moncton, Mgr Robichaud se préoccupe de doter son peuple acadien d'un journal français *quotidien*. Citons ses paroles: « Un Acadien sur vingt reçoit un journal français et cela une fois par semaine. Où les dix-neuf autres prennent-ils la nourriture propre à alimenter leur esprit, à former leur opinion et à entretenir leur mentalité? La plupart, la prennent dans les journaux neutres anglais. C'est pourquoi, au seul Nouveau-Brunswick, prospèrent *cinq* quotidiens de langue anglaise, alors que végètent *trois* hebdomadaires de langue française ». L'auguste prélat a vite fait de démontrer l'urgente nécessité pour les Acadiens d'avoir un journal quotidien.

L'appel de Mgr Robichaud ne reste pas sans réponse. Aussitôt dans la ville de Québec, les amis de l'Acadie veulent aider à la solution du problème. Le « Comité de la Survivance française » dresse le plan d'une souscription qui rapporte un succès des plus consolant. La province de Québec fait une offrande globale de \$100,000. « *L'Évangéline* » devient en 1947 feuille bi-hebdomadaire et plus tard, enfin ! journal quotidien, d'intérêt général, apôtre de la cause acadienne à travers les Maritimes.

Nous avons dit précédemment que le réveil du sentiment national groupa les Acadiens en plusieurs circonstances dans des congrès ou autres manifestations. De ces contacts, jaillit une formule à laquelle il faut nous arrêter: le mouvement coopératif. En 1921, l'université d'Antigonish, dirigée par des prêtres séculiers, organise des cours de sociologie et de coopération pour les adultes groupés selon leurs besoins de fermiers, de mineurs ou de pêcheurs. Par ces cours, les Acadiens comprennent bientôt la nécessité de l'union et les avantages du travail d'équipe. De cette éducation faite par les dirigeants d'Antigonish, naissent les Coopératives de Pêcheurs, les magasins coopératifs, les coopératives agricoles, les Caisses populaires. La formule de la coopération couvre progressivement l'Est du Canada, et apporte aux Acadiens des motifs d'espérer qu'ils auront une place de moins en moins effacée, dans le jeu économique des Provinces Maritimes.

Il nous faut passer sous silence d'autres mouvements inspirés du sentiment national en Acadie; mentionnons toutefois la fondation chez les jeunes de plusieurs « *Cercles d'étude* » et de groupements d'action sociale et nationale.

Peut-on laisser dans l'ombre le geste de collaboration si généreuse des Acadiens dispersés dans les trois provinces Maritimes et dans la Gaspésie, qui, répondant à un appel de Mgr Melanson, contribuent tous par leurs offrandes, à la construction de la cathédrale « *L'Assomption* » de Moncton, devenue ainsi le « Monument de la Reconnaissance » d'un peuple.

La vie nationale de l'Acadie renaissante a trouvé un puissant aliment et un précieux stimulant dans les voyages d'amitié que se font entre eux les Acadiens dispersés en Amérique: Acadiens des Maritimes accueillis dans le Québec ou en Louisiane, et réception dans les Maritimes des Acadiens visiteurs. Signalons le dernier voyage organisé en janvier 1955 qui conduisit en Louisiane 135 voyageurs heureux de renouer les liens d'amitié rendus plus précieux en cette année du bi-centenaire de la dispersion des ancêtres. A leur tour les Acadiens des Maritimes recevront leurs frères aux fêtes qu'ils organisent pour le prochain mois d'août. Ceux qui y assisteront se feront les porte-parole de tous les Acadiens et de tous les Canadiens, pour assurer les descendants français vivant dans les Maritimes de la sympathique collaboration de tous, dans l'œuvre de la « renaissance acadienne ».

A Montréal, le défilé historique du 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, aura pour thème: « *L'Acadie Rayonnante* ». Les chars allégoriques rappelleront les grandes étapes de l'histoire acadienne et la foule, tout le long du parcours, sera invitée à entonner l'Ave Maris Stella, hymne national des Acadiens. Geste symbolique qui cimentera l'amitié que se portent entre eux les fils de la France au Canada.

Renseignement et directives

Cours de vacances

POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

organisés par le Département de l'Instruction publique

Le Département de l'Instruction publique est heureux d'annoncer l'organisation, en faveur du personnel enseignant, des cours de perfectionnement ci-dessous mentionnés, qui auront lieu pendant les prochaines vacances.

* * *

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ces cours sont destinés aux instituteurs et institutrices, religieux et laïques, qui désirent obtenir un brevet d'un degré supérieur.

École normale Jacques-Cartier (garçons), Montréal, P.Q.
du 5 juillet au 26 juillet 1955.

Brevet classe "A" — 15^e année spéciale

- | | |
|--|---|
| 1. Statistiques appliquées à l'éducation | 3. Orientation professionnelle |
| 2. Mesures en éducation et méthode des tests | 4. Diagnostic et enseignement correctif |

École normale Laval (garçons), Chemin Ste-Foy, Québec.
du 4 juillet au 23 juillet 1955.

Brevet supérieur

- | | |
|------------------|-------------------------------|
| 1. Trigonométrie | 3. Dissertation psychologique |
| 2. Physique | |

Brevet classe "A" — 15^e année spéciale

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Hygiène mentale I | 4. Orientation professionnelle |
| 2. Hygiène mentale II | 5. Diagnostic et enseignement correctif |
| 3. Hygiène physique III | |
| Méthodologie de l'Hygiène I et II | |

École normale de l'Institut Pédagogique: Montréal, P.Q.
du 28 juillet au 18 août 1955.

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale — 1^{re} série

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1. Philosophie: Ontologie, critique, théodicée | 3. Français: Grammaire, phonétique et |
| 2. Philosophie: Cosmologie, psychologie philosophique I et II | diction |

2^e série

- | | |
|--|--|
| 1. Géométrie | 3. Physiologie générale |
| 2. Trigonométrie et géométrie analytique | 4. Système nerveux et glandes endocrines |

Brevet supérieur (Filles)

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Composition anglaise et Thème-Version | 3. Pédagogie et psychologie |
| 2. Chimie | 4. Apologétique |

Brevet complémentaire (Filles)

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Composition anglaise et Thème-Version | 3. Pédagogie et Psychologie |
| 2. Arithmétique | 4. Religion |

École normale du Cap-de-la-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.
du 4 juillet au 23 juillet 1955.

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale

- | | |
|---|---|
| 1. Religion: Jésus-Christ Notre Sauveur I | 3. Français: Grammaire, phonétique, diction |
| 2. Philosophie: Cosmologie, Psychologie philosophique I | 4. Latin I et II |

Brevet supérieur

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1. Pédagogie et Psychologie | 3. Chimie |
| 2. Géométrie | 4. Méthodologie spéciale ou composition anglaise |

Brevet complémentaire

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1. Pédagogie et Psychologie | 3. Algèbre |
| 2. Philosophie | 4. Méthodologie spéciale ou composition anglaise |

École normale Laval (Mérici), chemin St-Louis, Québec.
du 4 juillet au 23 juillet 1955.

Brevet complémentaire

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| 1. Pédagogie et Psychologie | 3. Philosophie (<i>morale</i>) |
| 2. Méthodologie spéciale | 4. Histoire du Canada |

Brevet supérieur

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Géométrie (<i>les deux premiers livres</i>) | 3. Apologétique |
| 2. Géométrie (<i>livres 3 et 4</i>) | 4. Philosophie (<i>logique</i>) |

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale

- | | |
|----------------|--|
| 1. Français II | 3. Trigonométrie et géométrie analytique |
| 2. Latin II | 4. Philosophie (<i>cosmologie et critique</i>) |

École normale d'Amos, Amos (Abitibi), Québec.
du 3 juillet au 24 juillet 1955.

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale

- | | |
|---|--|
| 1. Philosophie: Cosmologie | 3. Français: Grammaire phonétique —
diction |
| 2. Philosophie: Psychologie philosophique I | 4. Sciences: Physiologie générale |

Brevet supérieur

- | | |
|-------------------------|------------------------------------|
| 1. Composition anglaise | 3. Géométrie |
| 2. Chimie | 4. Philosophie (<i>critique</i>) |

Brevet complémentaire

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| 1. Composition française | 3. Arithmétique |
| 2. Composition anglaise | 4. Algèbre |

École normale du Bon-Conseil, Chicoutimi, P.Q.
du 4 juillet au 23 juillet 1955.

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale

- | | |
|--|---|
| 1. Philosophie: Cosmologie | 3. Anglais: Grammaire, conversation,
composition |
| 2. Philosophie: Psychologie philosophique
I et II | 4. Anglais: auteurs |

Brevet supérieur

- | | |
|--------------|------------------------------------|
| 1. Géométrie | 3. Philosophie (<i>critique</i>) |
| 2. Anglais | |

Brevet complémentaire

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1. Algèbre et arithmétique | 3. Philosophie (<i>Morale</i>) |
| 2. Anglais | |

École normale de Nicolet, Nicolet, P.Q.
du 11 juillet au 30 juillet 1955.

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale

- | | |
|---|--|
| 1. Religion: Jésus-Christ Notre Sauveur I | 3. Mathématiques: Trigonométrie et
géométrie analytique |
| 2. Philosophie: Cosmologie | 4. Latin |

Brevet supérieur

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1. Pédagogie et Psychologie | 3. Anglais |
| 2. Chimie | 4. Explication de textes |

Brevet complémentaire

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| 1. Pédagogie et Psychologie | 3. Anglais |
| 2. Algèbre | 4. Philosophie (<i>morale</i>) |

École normale de Rimouski, Rimouski, P.Q.
du 18 juillet au 6 août 1955.

Brevet supérieur

- | | |
|--------------------------|--------------|
| 1. Chimie | 3. Géométrie |
| 2. Méthodologie spéciale | 4. Anglais |

Brevet complémentaire

- | | |
|------------------|--------------------------|
| 1. Français | 3. Méthodologie spéciale |
| 2. Mathématiques | 4. Anglais |

École normale des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, Sherbrooke-Est, P.Q.
du 4 juillet au 23 juillet 1955.

Brevet classe "A" — 15^e année spéciale

- | | |
|---|----------------------------|
| 1. Orientation professionnelle | 3. Psychologie IV |
| 2. Diagnostic et enseignement correctif | 4. Philosophie: Morale III |

Brevet classe "A" — 14^e année spéciale

- | | |
|---|--|
| 1. Philosophie: Cosmologie | 3. Latin II |
| 2. Philosophie: Psychologie philosophique I et II | 4. Anglais: Grammaire, conversation, composition |

Brevet supérieur

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1. Pédagogie et psychologie | 3. Histoire du Canada |
| 2. Méthodologie spéciale | 4. Chimie |

Brevet complémentaire

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1. Pédagogie et psychologie | 3. Histoire du Canada |
| 2. Méthodologie spéciale | 4. Anglais |

INSCRIPTION

Les candidats et candidates devront s'inscrire aux cours en s'adressant au Principal ou à la Directrice des écoles normales ci-dessus mentionnées avant le 1^{er} juin; ils devront, dans cette demande, indiquer s'ils désirent ou non demeurer à l'école normale.

Les nouveaux candidats et candidates aux cours des brevets complémentaire et supérieur sont priés de lire attentivement les directives publiées dans les numéros suivants de *L'Enseignement Primaire* octobre 1954, p. 164; Janvier 1955, p. 407.

Remboursement des frais de pension et de transport

N. B. — Le mot *domicile* signifie l'endroit où la personne a demeuré pendant (6) mois de l'année scolaire précédente.

Le mot *localité* signifie une ville et ses banlieux ou bien tous les endroits compris dans un rayon de dix milles, à partir d'une institution désignée.

Frais de pension

Les instituteurs ou institutrices religieux et laïcs n'ont droit à aucun remboursement de frais de pension si leur domicile est dans la localité de l'institution où sont organisés les cours.

Ceux dont le domicile n'est pas dans la localité de l'institution où sont organisés les cours ont droit aux remboursements suivants:

Les religieux et religieuses qui se pensionnent dans une maison de leur communauté, soit à l'institution où sont organisés les cours, soit dans la localité de cette institution, reçoivent 0.50c par jour de frais de pension. Les religieux et religieuses dont la communauté possède une maison dans la localité où sont organisés les cours, doivent autant que possible pensionner dans cette maison.

Les instituteurs laïcs non pensionnés dans l'institution où sont organisés les cours, ont droit à \$2.00 par jour de frais de pension.

Les autres candidats ou candidates recevront \$1.50 par jour de frais de pension sur le montant de \$3.00 exigé par l'école normale. Il en coûtera par conséquent environ \$30.00 à l'instituteur ou à l'institutrice pour la durée des cours. *Cette somme sera exigible dès l'ouverture des cours.*

Frais de transport

Les instituteurs ou institutrices religieux et laïcs n'ont droit à aucun remboursement de frais de transport si leur domicile est dans la localité de l'institution où sont organisés les cours.

Ceux dont le domicile n'est pas dans la localité de l'institution où sont organisés les cours ont droit aux remboursements suivants:

Ces candidats ou candidates ont droit au remboursement d'un voyage aller et retour à raison de 0.05c du mille, de leur domicile à l'institution où sont organisés les cours.

Les candidats ou candidates ne demeurant pas dans la localité de l'institution où sont organisés les cours peuvent obtenir le remboursement de leurs frais de transport quotidien et de repas, jusqu'à concurrence de \$1.50 par jour, s'ils fournissent un rapport détaillé de ces dépenses.

Les voyages de la Liaison française

Les voyages qu'organise la Liaison française, en collaboration avec le Conseil de la vie française, connaissent des succès de plus en plus grands. Récemment, 135 des nôtres sont allés en Louisiane pour les fêtes du deuxième centenaire de l'arrivée des Acadiens dans ce pays. L'an dernier, près de 350 personnes ont traversé le Canada jusqu'à Victoria, et 50 autres se sont rendues dans le nord du Québec et de l'Ontario.

Au cours des prochaines vacances d'été, la Liaison française offrira trois magnifiques voyages, dont deux dans l'Ouest canadien jusqu'à la côte du Pacifique et un dans les Maritimes, pour les fêtes acadiennes.

La première randonnée à travers le pays, d'une durée de 21 jours, se fera du 30 juin au 21 juillet. Ce sera le « voyage idéal », dans les nouvelles voitures de grand luxe du Paci-

fique Canadien, comprenant le fameux wagon à dôme-observatoire. Ce voyage comprendra la croisière des Grands Lacs.

La deuxième excursion à travers le Canada durera 16 jours, soit du 15 au 31 juillet. Ce sera le « *voyage aubaine* », offert à des conditions un peu plus modestes, mais assurant le maximum de confort. Les 230 Canadiens français qui ont fait semblable voyage, l'an dernier, ne tarissent pas d'éloges sur son organisation.

Ces deux randonnées dans l'Ouest comporteront des séjours dans les grandes villes et plusieurs journées dans les Montagnes Rocheuses, à Banff et au Lac-Louise. Le voyage officiel dans les provinces maritimes durera 12 jours, du 9 au 21 août, et les détails seront annoncés plus tard. Les personnes intéressées à ces voyages feraient bien de s'adresser au *Conseil de la vie française*, à l'université Laval, Québec, à M. P.-E. Gingras, commissaire du trafic à la gare Windsor, Montréal, ou à M. L.-P. St-Hilaire, agent général du Pacific Canadien à Québec.

ATTENTION :

CANADA 1955

Le Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa, publiera prochainement l'édition française de Canada-1955.

C'est une excellente publication de 328 pages que nous ne saurions trop recommander aux membres du personnel enseignant.

Ils y trouveront, comme dans Canada-1954, et les éditions antérieures, une foule de renseignements utiles sur chacune des provinces et sur le Canada tout entier.

Le prix de ce volume est de \$0.50 l'exemplaire.

LA REDACTION

« *original, réaliste et bouleversant* »

Chemin de Croix avec Marie

par l'abbé Armand CROTEAU, ptre

aux Editions du Richelieu, St-Jean, P.Q.

32 pages, \$0.25 l'unité

CANADIAN PASSENGER ASSOCIATION

1520 MOUNTAIN STREET

MONTRÉAL 25

VACANCES SCOLAIRES, PÂQUES, 1955 (Dimanche de Pâques, le 10 avril)

Au nom des compagnies de chemin de fer du Canada, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à l'occasion des vacances de Pâques, il sera délivré des billets à prix réduit **aux professeurs et aux étudiants des écoles et des collèges canadiens**, comme suit:

TERRITOIRE : a) Entre la plupart des stations au Canada.
b) Des stations au Canada à certaines stations de frontière aux États-Unis.

N.B. — Il ne sera pas vendu de billets de points de départ au Canada à destination aux États-Unis sauf selon les termes de l'article b) ci-dessus.

CONDITIONS : Sur remise au préposé à la vente des billets d'un certificat de la Canadian Passenger Association, formule 18 (en anglais) ou 18F (en français).

PRIX : Le prix d'un billet simple-course plus un demi pour le voyage aller-et-retour; minimum 30c., pour enfants comme pour adultes.

VALIDITÉ : Billets valables pour l'aller depuis le mercredi 23 mars jusqu'au lundi 11 avril 1955 inclusivement, et pour commencer le trajet de retour jusqu'au lundi 25 avril 1955, à minuit (heure normale).

Les directeurs des écoles et des collèges sont priés de faire connaître ces concessions au moyen des publications scolaires, pourvu que cet avis ne paraisse pas avant le 7 mars. S'ils désirent obtenir des certificats (formule 18 ou 18F) tels que mentionnés ci-dessus, ils peuvent se les procurer en s'adressant au soussigné; ils sont priés de **spécifier la quantité requise**, et de donner le **nom et l'adresse** de leur collègue ou école.

Nous désirons attirer tout particulièrement votre attention sur une condition essentielle, — à savoir, que cette formule n'est destinée qu'à l'usage **personnel** des **directeurs, des membres du corps enseignant** (voués exclusivement à l'enseignement), et des **élèves** (enrôlés pour un cours scolaire complet) des écoles et des collèges du Canada. Elle ne peut servir ni aux membres de leurs familles, comme tels, ni à d'autres personnes; elle ne doit pas non plus être distribuée aux personnes qui ont un emploi rémunéré et suivent des cours du soir dans des écoles ou autres établissements de spécialisation.

Votre bien dévoué,
Le Président,

J. A. BRASS.

Chronique de pédagogie

par
Maurice Lebel

M. ÉMILE LAUVRIÈRE (1866-1954)

Quel dommage que l'éminent historien de l'Acadie et le grand ami des Acadiens ne soit plus là pour pouvoir assister aux célébrations qui marqueront le deuxième centenaire de ce qu'on a appelé «*Le Grand Dérangement*» ! Lui qui avait parcouru l'Acadie en tous sens et en connaissait les moindres méandres — je n'oublierai de ma vie l'excursion que je fis un jour avec lui en Acadie — je suis sûr qu'il aurait pris plaisir à revenir au pays, ne serait-ce que pour revoir rapidement les êtres et les lieux, qui étaient si chers à son cœur. Car M. Lauvrière a vécu pendant plus de trente ans pour les Acadiens, il les a aimés et il leur a rendu de précieux services, par exemple, en obtenant des bourses d'études pour une vingtaine de jeunes Acadiens, en faisant expédier des colis de livres français, et en multipliant brochures, conférences et articles de revues pour révéler l'Acadie à la France. Ce grand ami des nôtres n'est plus. Mais son souvenir parmi nous n'est pas près de s'éteindre. Le Canada français tout entier lui est vivement reconnaissant.

Né en Basse-Normandie, à Avranches, en 1866, il s'est éteint à Paris à l'automne de 1954, à l'âge de 88 ans, après une carrière des plus fécondes et des mieux remplies. Élève des Frères de la Doctrine chrétienne, qui le préparèrent à sa première communion, il fréquenta ensuite le Collège d'Avranches où il poursuivit ses études secondaires. S'étant classé premier à la fin de sa Rhétorique dans un concours général entre les collèges et les lycées de provinces, il se vit décerner une bourse d'études supérieures au lycée Henri IV de Paris. Cet événement devait décider de sa vie tout entière. Tour à tour bachelier, licencié ès lettres, agrégé d'anglais — il se classa deuxième au concours d'agrégation — et docteur ès lettres, il enseigna un quart de siècle en Provence, à Paris et en Angleterre, notamment à Londres, à Douvres, à Bournemouth et dans l'Île de Wight.

Son œuvre est à la fois pédagogique, historique et littéraire. Versé en langue et en littérature anglaises, il commença par publier, en collaboration avec A. Ponge, des manuels scolaires tels que: *The Illustrated Reader for the Sixth Form*, *English Grammar for the Middle and Upper Forms*. *A Uniform Method for Teaching Modern Languages*. *English Course*. La même année, en 1904, il faisait aussi paraître, chez Alcan, à Paris, sa thèse de doctorat ès lettres en deux volumes: *Un génie morbide, la vie et l'œuvre d'Edgar-A. Poe*, qui fut couronnée par l'Académie française et par l'Académie de Médecine. Cette étude de psychologie sur la vie et l'œuvre de Poe, il devait la développer plus tard en deux autres volumes: *L'Étrange Vie et les Étranges Amours d'Edgar Poe*, *Le Génie d'Edgar Poe* (1934-1935) M.-Lauvrière s'intéressa aussi au grand poète anglais Tennyson (*Repetition and Parallelism in Tennyson*. London, Oxford University Press, 1910). Il édita aussi, aux

mêmes Presses Universitaires anglaises *Chatterton* et *Salambo* à l'usage des élèves des classes supérieures de collèges. Il s'est aussi penché sur la vie et l'œuvre d'Alfred de Vigny auquel il a consacré deux volumes; comme dans le cas d'Edgar Poe, c'est par la psychiatrie qu'il a cherché à expliquer ce qu'il y a d'énigmatique et de troublant dans le génie d'Alfred de Vigny.

Après avoir été pendant vingt ans un spécialiste de la littérature anglo-américaine, il devait être, pendant plus de trente ans, un spécialiste en histoire américaine de l'Acadie et de la Louisiane. Américaniste en littérature, américaniste en histoire: tel fut M. Lauvrière durant les cinquante années de son activité intellectuelle.

C'est en étudiant l'*Évangéline* de Longfellow qu'il fut amené à se pencher sur l'histoire du peuple acadien. Après dix années de recherches infatigables, il publia sa magistrale histoire d'Acadie en deux volumes: *La Tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours* (Paris, Bossard, 1922). L'Académie française lui décerna en 1924 son «Grand Prix Gobert» et son Secrétaire perpétuel du temps, René Doumic, déclara pertinemment:

«Ce n'est pas là seulement le fruit de patientes recherches: c'est une oeuvre de foi, une belle et bonne action. L'auteur a voulu nous émouvoir pour une cause juste et sainte: il y a réussi... Condamné, traqué, déporté, mis au tombeau, ce peuple en est sorti. Aidé de ses seules vertus, il a réussi à préserver, au milieu de populations hostiles, son intégrité ethnique et sociale...»

Aujourd'hui il vit d'une vie plus intense que jamais. Une force l'a soutenu: la religion; une autre encore: une incoercible natalité... Un peuple est ressuscité.»

M. Lauvrière a aussi écrit, dans l'*Histoire des Colonies françaises* publiée sous la direction de Gabriel Hanotaux, l'*Histoire de l'Acadie* et l'*Histoire de la Louisiane* (Vol. 1, pp. 189-242; pp. 261-375). Sa *Brève Histoire tragique du peuple ACADIEN. Son martyre et sa résurrection* (1947) est peut-être encore mieux connue du grand public que sa grande histoire d'Acadie. Son *Histoire de la Louisiane française 1673-1939* (1940) est un ouvrage de qualité, qui fait également autorité. Il a laissé enfin plusieurs études, de nombreux articles de revues et de journaux, sans oublier son dernier ouvrage, *Une Nouvelle-France d'Amérique*, qui, à ma connaissance, n'a pas encore paru.

Trois années avant sa mort, il céda à l'Université Saint-Joseph, N.B. une partie de sa bibliothèque personnelle, de nombreuses notes manuscrites et sa table de travail. Quel touchant témoignage de sa vive affection pour le peuple acadien! Ce précieux souvenir rappellera aux générations montantes le sincère attachement de M. Lauvrière à l'Acadie et à son peuple. Son exemple fera lever, j'en suis sûr, de nobles vocations d'apôtres et de patriotes, de chercheurs et de travailleurs intellectuels.

Sur la tombe fraîchement close de ce grand chrétien, nous tenons à déposer telles des couronnes de fleurs, nos plus ferventes prières. Ce sont les seules qu'il eût acceptées.

Maurice LABEL.